

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 16 décembre 2025

La séance est ouverte à 18h13.

Présidence:

M. V. Maillen

Bourgmestre empêché:

M. M. Prévot (sauf pour le point 1 et le vote sur l'urgence du point 1.1)

Bourgmestre faisant fonction:

Mme Ch. Bazelaire

Echevins et Echevines:

Mmes A. Barzin, Ch. Deom, S. Scailquin

MM. T. Auspert, C. Capelle, P-Y. Dupuis, J. Lemoine, B. Malisoux

Présidente du CPAS:

Mme D. Klein (ne prend pas part au vote)

Conseillers et Conseillères:

Mme G. Lazon, Cheffe de groupe Les Engagés

Mmes F. Collard, C. Crèvecoeur (pour le point 1, le vote sur l'urgence du point 1.1, les débats des points 1.1 et 2 mais pas pour les votes des points 1.1 et 2), V. Delvaux (pour le point 1, le vote sur l'urgence du point 1.1, les débats des points 1.1 et 2 mais pas pour les votes des points 1.1 et 2), I. Hambenne-Beudels, C. Neveu; MM. Y. Eeckhout, F. Etienne, D. Fiévet, C. Laloux, F. Mencaccini (sauf pour le point 1 et le vote sur l'urgence du point 1.1), M. Pira, B. Sohier

Mme C. Absil, Cheffe de groupe MR

Mme D. Blouard (sauf pour le point 1 et le vote sur l'urgence du point 1.1); MM. F. Delahaut (sauf pour le point 1 et le vote sur l'urgence du point 1.1), L. Gennart

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo

Mmes P. Grandchamps, M. Hallet, C. Halut, C. Quintero-Pacanchique (pour le point 1, le vote sur l'urgence du point 1.1, les débats des points 1.1 et 2 mais pas pour les votes des points 1.1 et 2)

M. F. Martin, Chef de groupe PS

Mme E. Tillieux (sauf pour le point 1 et le vote sur l'urgence du point 1.1); MM. F. Seumois, K. Tory (pour les débats des points 1.1 et 2 mais pas pour les votes des points 1.1 et 2)

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB

Mmes F. Jacquet, V. Léonard; M. A. Simon

Secrétaires:

Mme L. Leprince, Directrice générale

M. B. Falise, Directeur général adjoint

Excusées:

Mmes M. Chenoy, C. Geudvert et G. Grovonius, Conseillères communales PS

Mmes C. Martin, M. Pennewaert, Conseillères communales Les Engagés

Séance publique

Mme Dorothee Klein, n'ayant pas la qualité de Conseillère communale, participe au Conseil communal en tant que membre du Collège mais ne vote sur aucun point.

Les décisions sont prises à l'unanimité des membres présents sauf:

Point 1.1:

- Oui: majorité (Les Engagés, MR)
- Non: PS, Ecolo, PTB

Point 2:

- Oui: majorité (Les Engagés, MR)
- Non: PS, Ecolo, PTB

Point 3:

- Oui: majorité (Les Engagés, MR), Ecolo
- Non: PS,
- Abstention: PTB

ORDRE DU JOUR

DEPARTEMENT DE GESTION FINANCIERE	5
ANALYSES BUDGETAIRES ET COMPTABLES ET ENTITES CONSOLIDEES.....	5
1. Exercice 2025: MB2 - décision de tutelle - réformation	5
DEPARTEMENT DE GESTION FINANCIERE	6
1.1. (U) Confirmation du besoin de financement de la Commune et des modalités y relatives dans le cadre du Plan Oxygène (tranche 2025) mis en place par le Gouvernement wallon	6
2. Exercice 2026: budget initial	89
ENTITES CONSOLIDEES - FABRIQUES D'EGLISES	91
3. Fabrique d'église de Namur Saint-Joseph: octroi d'une subvention d'investissement.....	91
QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE (ROI – art. 95).....	93

Séance publique

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Bonsoir à tout le monde.

Nous avons le quorum et nous sommes en majorité donc j'ouvre la séance publique du Conseil communal.

Je dois excuser Marine Chenoy qui a demandé à être excusée.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui doivent être excusées?

Monsieur Noël?

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Oui, Sophie Linsmeau sera absente.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Ok. Sophie Linsmeau absente. Il y en a d'autres?

Mme G. Lazon, Cheffe de groupe Les Engagés:

Caroline Martin et Magali Pennewaert, absentes. Et Maxime Prévot sera un peu en retard.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Ok. Sophie Linsmeau absente. Il y en a d'autres?

C'est tout? PTB, tout le monde est présent?

Merci beaucoup.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Monsieur le Président.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Oui, je vous en prie.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

J'ai deux collègues qui ont une assemblée générale du BEP. Ils vont nous rejoindre

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Eliane Tillieux.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Et Khalid Tory. Et donc il y a aussi Cécile Crèvecoeur qui est excusée.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Cécile Crèvecoeur?

Rires dans l'assemblée

Je m'attendais à beaucoup de choses ce soir mais pas à cela.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Vous voyez, j'essaie, je fais des appels publics mais cela ne marche pas.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Vous auriez fait une recrue de choix.

Donc

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Cécile Geudvert.

DEPARTEMENT DE GESTION FINANCIERE**ANALYSES BUDGETAIRES ET COMPTABLES ET ENTITES CONSOLIDEES****1. Exercice 2025: MB2 - décision de tutelle - réformation****M. V. Maillen, Président d'assemblée:**

C'est le Département de Gestion Financière, Analyses budgétaires et comptables et Entités consolidées.

Point 1, exercice 2025: MB 2 - décision de tutelle. C'est une réformation.

Il s'agit de prendre connaissance, j'insiste, de l'arrêté du 21 novembre 2025 du Ministre des Pouvoirs locaux ainsi que les remarques du CRAC et du SPW IAS, réformant les secondes modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2025.

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et plus particulièrement ses articles L3131-1 à L3133-5 relatifs à la Tutelle spéciale d'approbation sur les actes communaux;

Vu l'article 4, alinéa 2, du Règlement général de la comptabilité communale (RGCC) stipulant que les décisions de Tutelle en matière financière sont communiquées par le Collège au Conseil;

Vu la décision du Conseil communal, en sa séance du 14 octobre 2025, d'adopter les secondes modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires de l'exercice 2025;

Sur proposition du Collège communal du 02 décembre 2025,

Prend connaissance de l'arrêté du 21 novembre 2025 du Ministre des Pouvoirs locaux, ainsi que des remarques du CRAC et du SPW IAS, réformant les secondes modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2025 de la manière suivante :

Service ordinaire :	
Recettes de l'exercice propre	+ 293.600.825,56 €
Dépenses de l'exercice propre	- 291.787.016,12 €

Résultat de l'exercice propre (boni)	+ 1.813.809,44 €
Résultat des exercices antérieurs (boni)	+ 4.629.842,22 €
Prélèvements en dépenses	- 4.629.842,22 €
Prélèvements en recettes	0,00 €

Résultat global (boni)	+ 1.813.809,44 €

Service extraordinaire :	
Recettes de l'exercice propre	+ 89.167.057,95 €
Dépenses de l'exercice propre	- 103.524.651,15 €

Résultat de l'exercice propre (mali)	- 14.357.593,20 €
Résultat des exercices antérieurs (boni)	+ 2.085.984,81 €

Prélèvement vers fonds de réserve extraordinaire	- 6.216.952,60 €
Prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire	+ 18.488.560,99 €

Résultat global (équilibre)	0,00 €

DEPARTEMENT DE GESTION FINANCIERE

1.1. (U) Confirmation du besoin de financement de la Commune et des modalités y relatives dans le cadre du Plan Oxygène (tranche 2025) mis en place par le Gouvernement wallon

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

L'urgence est donc sollicitée pour le point 1.1, qui a été transmis vendredi dernier: Confirmation du besoin de financement de la Commune et des modalités y relatives dans le cadre du Plan Oxygène (tranche 2025) mis en place par le Gouvernement wallon.

La motivation de l'urgence est la suivante: le courrier du CRAC précise que la convention relative à l'octroi de ce crédit de trésorerie doit être retournée un plus tard pour le 15 janvier 2026. Or, le Conseil de janvier est prévu le 20. Vous aurez dès lors compris qu'il convient de faire passer cette délibération ce soir.

Peut-on accepter l'urgence?

Ok pour tout le monde, je vous remercie.

Donc le point 1.1 et le point 2 étant liés, il vous est proposé de les aborder conjointement.

Le point 2 concerne le budget initial de l'exercice 2026. Je passe la parole à Madame la Bourgmestre faisant fonction, qui souhaite partager avec vous quelques mots avant la prise de parole de Madame l'Echevine des Finances.

Je vous cède la parole, Madame la Bourgmestre.

Mme Ch. Bazelaire, Bourgmestre ff:

Rassurez-vous, je ne serai pas très longue, je pense que les débats le seront assez après mais je pense qu'il était important, Messieurs et Mesdames les Conseillers et Conseillères, Mesdames et Messieurs qui nous regarderaient, de juste remettre un peu en contexte parce que vous le savez que le budget 2026 que nous abordons aujourd'hui s'inscrit dans une trajectoire que nous avons déjà clairement annoncée.

Il ne marque pas de rupture, il propose de mettre en place les mesures.

Ce budget a été élaboré dans un contexte – ben, vous le savez – financier très, très contraint. On le connaît, tous et toutes. C'est à Namur comme dans les autres grandes Villes.

Cela nous oblige à regarder bien au-delà de l'instant présent car nous avons décidé de gouverner non pas avec l'émotion mais d'accepter la réalité et de la voir sur son long terme en prenant des responsabilités qui sont difficiles et très certainement peu populaires.

Ce budget 2026 prolonge donc les efforts engagés en 2025. Il en confirme les effets déjà positifs sur une trajectoire financière. Déjà positifs et c'est vraiment important de le souligner car grâce aux efforts que nous avons déjà entamés en 2025 et dans la projection 2026, nous avons pu avoir un accord avec certaines banques, ce qui est vraiment très important à souligner, en tout cas, car ils ont reconnu les efforts que nous avons déjà faits.

Donc nous sommes sur un chemin mais on n'est pas au bout de celui-ci.

La marge de manœuvre reste, comme vous le savez, très limitée et chaque équilibre demeure fragile. Et cela nous oblige à une gestion très exigeante, faite d'arbitrages répétés et parfois inconfortables.

Notre volonté est de, et restera, préserver l'emploi public et de maintenir les services accessibles et de qualité. Nous le faisons vraiment avec lucidité car ces objectifs sont poursuivis dans un contexte de fortes contraintes qui transforment déjà notre manière de gérer et de fonctionner notre ville.

Je tiens ici à remercier très sincèrement toute l'Administration communale pour le travail considérable réalisé dans un contexte très exigeant ainsi que mes collègues du Collège pour les arbitrages parfois difficiles et menés collectivement et avec responsabilité.

Le budget qui vous est soumis aujourd'hui et ce soir ne promet pas une embellie rapide, ni un retour à une stabilité confortable. Il vise à surtout gérer la situation, préserver l'essentiel et à maintenir la capacité de notre ville à agir dans la durée.

Merci de votre attention et surtout je laisse la parole à notre Première Echevine, Madame Barzin, qui est en charge des finances.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

La Bourgmestre vous ayant passé la parole, Madame Barzin, je vous la passe.

M. A. Barzin, Première Echevine:

Merci Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, membres du Collège, de l'Administration communale, chers Namuroises, chers Namurois,

Comme depuis plusieurs années, à l'exception de l'an passé pour le budget technique, l'ordre du jour de notre Conseil est consacré exclusivement au débat budgétaire. Et nul doute que nos échanges seront, comme à l'habitude, intéressants et francs mais resteront courtois.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire lors des derniers exercices budgétaires, la situation de la Ville est très préoccupante malgré les efforts de gestion menés depuis près de 20 ans.

Les différentes crises (Covid, inondations, la guerre en Ukraine et ses conséquences en termes d'inflation des prix de l'énergie et des matériaux ainsi que les indexations salariales multiples) ont plongé progressivement notre budget dans le rouge.

De plus, le sous-financement chronique du Fédéral en matière de Zones d'Incendie, de Zones de Police, de pension du personnel statutaire, de second pilier pour les contractuels et les questions de paupérisation via les CPAS ainsi que l'absence de solutions structurelles de la Région pour le financement des pouvoirs locaux ont renforcé cette situation.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la réalisation de ce budget 2026. Le budget qui est soumis au vote ce soir intègre l'ensemble des éléments qui étaient connus au moment de son élaboration, les mesures de gestion déjà annoncées en juin de cette année et l'impact de nombreux règlements soumis à votre approbation depuis le Conseil d'octobre dernier.

Certaines informations nous sont parvenues à l'issue de la clôture des documents budgétaires, comme cela a été exposé dans la note explicative du Département des Finances ainsi qu'en commission.

À cela s'ajoute le point joint à la discussion de ce jour, à savoir la convention liée au versement de l'aide Oxygène par la Région pour l'année 2025 et les conditions qu'elle comporte. Nous y reviendrons.

Vous constaterez que les diverses mesures adoptées à la fois en moindre dépense mais aussi en recette ont permis d'améliorer le résultat budgétaire de près de 10 millions d'euros par rapport à l'initial 2025, sans pour autant avoir résorbé le déficit.

Ce résultat est meilleur qu'escompté dans les projections. Toutefois, il reste incontestablement beaucoup de chemin à parcourir pour retrouver l'équilibre. Les efforts entamés, les mesures prises et encore à prendre devront se poursuivre tout au long de la législature, au niveau de la Ville et de toutes ses entités consolidées.

Après cette brève introduction, venons-en aux éléments principaux de ce deuxième budget de la législature.

Le total des recettes ordinaires de l'exercice propre s'élève à 301,4 millions d'euros et le total des dépenses ordinaires s'élève quant à lui à 300,8 millions d'euros. Le budget 2026 se présente donc en boni à l'exercice propre de 632.000 € et en strict équilibre au global. Cependant, comme depuis plusieurs années, suite à la mise en place des aides Oxygènes, ce résultat en boni doit être nuancé et expliqué.

En effet, ce résultat incorpore d'une part des aides Oxygène pour plus de 45 millions d'euros et une recette de transfert en provenance de la Zone de Police à hauteur de 6 millions d'euros ainsi que d'autre part, une alimentation des provisions Oxygène pour près de 32 millions d'euros et l'intégration des mêmes 6 millions au bénéfice de la Zone de Police, de la provision Zone de Police.

En d'autres mots sans ces mouvements, à la fois en recettes et en dépenses de prélèvement, le résultat de l'exercice propre présenterait un déficit de près de 20 millions d'euros, 19.808.000 € plus exactement.

Ce résultat est meilleur que celui de l'initial 2025, est meilleur que celui que nous avons dans nos projections. Il a la conséquence des premières mesures volontaristes prises en 2025. Nous sommes donc sur la bonne voie mais les efforts doivent être poursuivis et même accentués tout au long de la législature.

Il me paraît aussi important de faire le point sur la situation des réserves et provisions constituées de manière également volontariste depuis de nombreuses années sur base des excédents budgétaires ou comptables. Un point sur les aides Oxygène est également nécessaire.

En accord avec le CRAC, le total estimé de nos réserves et provisions, tels qu'ils se trouvent dans les documents budgétaires, tient compte de la perception de la totalité des aides Oxygène 2025 et 2026 ainsi que d'un solde non perçu de 2024. Ce qui, soyons de bon compte, était optimiste puisque les aides n'ont jamais été octroyées dans leur totalité depuis la mise en place du mécanisme, qui, pour rappel, se termine théoriquement en 2026.

En résumé, tout comme le résultat de ce budget, le montant théorique des réserves et provisions devra être revu. En effet, rappelons que sur les 158 millions d'aides Oxygène envisagées fin 2021, nous avons perçu 63 millions entre 2022 et 2024 et nous avons appris, il y a quelques jours, que nous recevrons pour 2025 un montant lié à 24,1 millions d'euros, c'est-à-dire une moindre recette de 25.481.000 € qu'escompté.

Finalement, il s'agit d'un total octroyé entre 22 et 25 de seulement 87,5 millions et en conséquence, un écart de plus de 70 millions avec le montant initialement envisagé par le Gouvernement wallon de l'époque.

Tenant compte des informations récemment reçues au sujet des aides Oxygène pour 2025, nos réserves et provisions s'élèveront au 31 décembre 2025 à 61.303.000 €, il conviendra d'adapter ces montants aux modifications budgétaires.

Précisons également que la convention Oxygène, mise à l'ordre du jour de notre Conseil en urgence, prévoit certaines dispositions complémentaires aux obligations mentionnées dans la convention adoptée fin de l'année dernière, à savoir d'importantes charges administratives complémentaires pour notre Administration et en particulier pour le Département de Gestion Financière, une réduction des subsides facultatifs de manière progressive pour atteindre une diminution de 25% au budget 2027, des réductions de 15% au niveau des Cabinets, une trajectoire à l'équilibre sur l'ensemble de la période, une validation par le CRAC des dépenses prévues en MB2 et j'en passe. Ces nouveaux éléments sont connus depuis quelques jours et vont être analysés par le Collège.

Indépendamment de ces éléments sur le plan Oxygène actuel, nous devons continuer à nous mobiliser pour percevoir une aide régionale d'une manière ou d'une autre et de préférence au travers d'un mécanisme plus sain que celui des emprunts.

Nous attendons un signal positif de la part du Gouvernement wallon à l'égard de notre Ville qui fait des efforts depuis de nombreuses années, notamment en constituant des réserves et provisions.

L'inverse aurait pour effet de donner une sorte de prime à la mauvaise gestion de certaines autres Villes et Communes qui n'ont pas fourni les mêmes efforts que nous et qui auraient mobilisé l'entièreté des aides promises en 2022.

Après cette incise relative à nos réserves et provisions budgétaires et aux aides Oxygène, revenons aux grandes lignes de ce budget 2026. Comme vous le savez, un budget, ce sont des recettes et des dépenses qui doivent s'équilibrer au global.

Pour rappel, les recettes ordinaires se répartissent en 4 catégories principales: les recettes de prestations, transferts, dettes et prélèvements pour un montant total estimé à 301 millions d'euros.

Tout d'abord, les recettes de prestations prévues en échange de services ou prestations s'élèvent à un montant total de 10,2 millions d'euros, soit 4% du total des recettes. Elles augmentent de près de 850.000 € par rapport à 2025 en raison de l'ajustement et des estimations des règlements-redevances tels que votés par le Conseil communal pour la législature.

Les recettes de transfert s'élèvent à 238 millions d'euros, soit près de 94% du total des recettes hors prélèvement et constituent donc la part la plus importante des recettes ordinaires. Ces recettes augmentent de plus de 11 millions par rapport à 2025, à la fois pour les recettes de fonds, de fiscalité, de subsides en provenance d'autres niveaux de pouvoir.

Les recettes de fonds sont essentiellement le fonds régional des communes et la dotation d'un mur capital. Elles portent sur plus de 60 millions d'euros et augmentent globalement de 1,2 million d'euros.

Les recettes de fiscalité portent sur près de 136 millions d'euros et augmentent de 3,4 millions pour les quatre catégories suivantes:

Les additionnels aux précomptes immobiliers qui portent sur 57,4 millions d'euros et augmentent d'1,2 million d'euros selon les estimations du SPF, soit une majoration de 2% par rapport au montant réestimé sur 2025.

Les additionnels à l'IPP portent sur 50,8 millions d'euros et augmentent d'un million selon les chiffres transmis par le SPF Finances, soit une majoration de plus de 2%. Pour rappel, nous avons décidé que les taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier seraient inchangés. Les additionnels à la taxe automobile portent sur 1,6 million, soit un montant actuellement inchangé par rapport à 2025 mais qui sera actualisé en cours d'exercice sur base des informations qui nous seront transmises.

Les recettes de la fiscalité dite locale, qui portent sur 25,8 millions d'euros, augmentent de près de 2 millions, soit 4%. Cette augmentation est la conséquence de l'application des règlements fiscaux tels que votés par notre Conseil communal pour la législature et de la réalité des chiffres de 2025.

Enfin, les recettes de subvention portent sur 42,4 millions et augmentent de 6,5 millions, soit plus de 18% quasiment exclusivement expliqués par la recette exceptionnelle de 6 millions en provenance de la Zone de Police aux fins d'alimenter une provision qui lui sera consacrée au sein des réserves globalisées de la Ville. Il convient aussi de souligner que cette prévision de recettes de subvention tient compte de la diminution de 4% en matière de subsides APE, telle que décidée par le Gouvernement wallon, en tant qu'il devra être adapté à 4,4%.

Alors que nous faisons des efforts pour redresser la barre, c'est une perte sèche de près de 450.000 €, sans tenir compte de la non-indexation estimée à plus de 200.000 €. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle complémentaire mais comme vous le savez déjà et on en a parlé déjà ici en Conseil, nous avons tenu à rassurer directement le personnel communal concerné.

Les recettes de dette s'élèvent à 6,2 millions d'euros, soit 2% du total des recettes et diminuent de plus de 250.000 €, soit moins 4% par rapport à 2025, justifié essentiellement par une diminution des dividendes d'Idefin à concurrence de 350.000 €, en raison du maintien de l'équilibre nécessaire du secteur gaz, compte tenu des investissements dans les communes gazières qui en bénéficient.

Enfin, les recettes de prélèvement s'élèvent à 46 millions d'euros et concernent pour l'essentiel les recettes du plan Oxygène promérité, soit le droit de tirage 2026 et le solde non perçu de 2024.

Compte tenu du montant octroyé pour 2025, cette recette devra sans nul doute être adaptée en modification budgétaire, en accord avec le CRAC, en fonction des intentions du Gouvernement wallon quant au solde des aides Oxygène pour cette dernière année du mécanisme mis en place en 2022.

Après les recettes, venons-en aux dépenses ordinaires.

Pour rappel, les dépenses ordinaires se répartissent en cinq catégories, à savoir les dépenses de personnel, fonctionnement, transfert, dette et prélèvement, pour un montant total s'élevant à 300 millions d'euros. Les efforts sont réalisés dans tous ces secteurs de dépenses.

Les dépenses de personnel s'élèvent à 112 millions d'euros, soit 42% du total de nos dépenses hors prélèvement et augmentent de 3,4 millions d'euros par rapport à 2025. Ces dépenses intègrent l'indexation salariale en avril 26, comme prévu par le bureau du plan au moment de la finalisation du budget, devenu mars depuis lors, mais sans tenir compte non plus de la récente réforme fédérale, gelant l'index sur la partie du salaire qui excéderait 4.000 € brut. En fonction de la mise en œuvre de cette réforme, l'impact mentionné sera ajusté à la baisse lors de prochains travaux budgétaires.

Comme à l'habitude, ces prévisions de dépenses de personnel intègrent également l'ensemble des données connues en matière de départ à la retraite, de promotion, d'évolution de carrière, de retour d'agent, d'impact des plans d'embauche de 2025 et 2026. Enfin, ces prévisions et le plan d'embauche de 2026 tiennent également compte des mesures de gestion en matière de non-remplacement des départs naturels.

Notons par ailleurs que malgré la situation financière difficile, le budget 2026 prévoit les montants nécessaires pour le mécanisme de second pilier de pension au bénéfice des agents contractuels.

Au niveau de l'emploi, même si ces chiffres doivent être relativisés car arrêtés à un moment T, notons que le nombre d'unités et d'équivalents temps pleins sont en diminution, traduisant ainsi les effets de mesures de gestion en la matière.

Les dépenses de fonctionnement quant à elles s'élèvent à 42 millions d'euros, soit 16% du total des dépenses. Elles diminuent de près de 300.000 € par rapport à 2025. Il est important de rappeler que ces dépenses s'élevaient encore à 43,7 millions d'euros au budget initial 2025 et qu'elles ont donc globalement fait l'objet d'une diminution d'un million et demi dans le cadre des mesures de gestion mais aussi suite à l'analyse du compte 2024.

Enfin, précisons que, comme depuis plusieurs exercices, les deux gros postes en fonctionnement concernent la gestion des déchets pour 10,4 millions d'euros et le chauffage et l'électricité pour les bâtiments pour 5 millions d'euros, soit au total plus de 36% des dépenses de fonctionnement pour ces deux seuls postes.

Les dépenses de transfert s'élèvent quant à elles à 76,3 millions d'euros, 28% du total des dépenses et diminuent de plus de 260.000 € par rapport à 2025. Pour rappel, les dépenses de transfert comportent notamment les dotations au CPAS, à la Zone de Police, à la Zone de Secours NAGE, pour un total cumulé de près de 59 millions d'euros, soit 77% du total de ce type de dépenses.

La dotation globale au CPAS s'élève à 25,1 millions d'euros et augmente de plus d'un demi-million par rapport à 2025. Cette dotation intègre le financement du second pilier des agents contractuels du CPAS ainsi que le dispositif d'urgence sociale transféré au CPAS depuis 2023.

Notons que si la dotation au CPAS concerne une grande partie des moyens prévus pour l'action sociale aux bénéficiaires les plus précarisés, il faut aussi y ajouter toutes les dépenses reprises au budget communal en matière de cohésion sociale.

La dotation à la Zone de Police s'élève à 27,6 millions d'euros et augmente de plus de 360.000 € par rapport à 2025. Il faut également ajouter à ces moyens la part Police de la dotation régionale de Namur Capitale pour 4,4 millions d'euros.

La dotation à la Zone de Secours NAGE s'élève quant à elle à 6,2 millions d'euros, elle est identique au budget 2025 après MB2. Pour rappel, en application de la circulaire régionale du 17 janvier 2025, le financement provincial avait déjà été fortement revu à la hausse dès 2025 puisque pour mémoire, la dotation au budget initial 2025 s'élevait encore alors à 9 millions d'euros, un élément positif pour nos finances de la Ville.

Par ces dotations en augmentation par rapport à 2025, malgré une situation financière difficile, la Ville souhaite marquer sa volonté de soutien à la politique sociale vis-à-vis des plus démunis de notre société et à la sécurité de tous les citoyens de notre territoire communal.

Les autres dépenses de transfert, essentiellement de subsides, s'élèvent à 12,9 millions d'euros, elles sont en diminution d'1,1 million par rapport à 2025 après MB2, en diminution de 1,3 par rapport au budget initial 2025. Cette diminution importante est due à la suppression du subside Namur 2030, à la suppression des primes déjà évoquées, il y a quelques mois au sein de ce Conseil, à l'application des mesures de gestion telles que décidées en juin 2025, en réduisant notamment les subsides au monde associatif de 20% sauf pour les associations œuvrant pour lutter contre la grande précarité, et de 10% pour les ASBL paracommunales sauf pour la SONEFA qui gère la politique de la petite enfance.

Les dépenses de dette s'élèvent à 38,2 millions d'euros, soit 14% du total des dépenses et augmentent de 5,1 millions d'euros par rapport à 2025. Cette augmentation importante se justifie, d'une part en raison d'une augmentation de 2,5 millions liée aux charges des aides Oxygène faisant l'objet d'une intervention partielle de la Région, 15% du capital et les intérêts et ce montant, comme je l'ai déjà évoqué, devra être revu.

D'autre part, cette augmentation se justifie par un accroissement de la charge d'emprunt en parts propres de 2,2 millions d'euros liée à la concrétisation des investissements, à la hausse des taux et à la consolidation d'emprunts dans le cadre de nouveaux marchés financiers récemment attribués.

Sur ce dernier point, il est important d'épingler la confiance maintenue des organismes bancaires puisque nous avons pu lever l'entièreté des moyens nécessaires en 2025. Sans conteste, le vote du compte 2024, les premières mesures de gestion et l'amélioration du résultat de la MB2 2025, confirmées au budget 26, ont été des éléments déterminants de nature à maintenir la confiance dans notre Ville et dans sa capacité à prendre les décisions utiles. Dans le climat actuel de méfiance du secteur bancaire à l'égard de certains pouvoirs publics, c'était important de le préciser.

Enfin, les dépenses de prélèvement s'élèvent à 32 millions d'euros et correspondent aux montants de l'alimentation des réserves et provisions déjà évoquées, montants qui, comme je l'ai déjà dit, devront être adaptés.

Ceci clôture mon intervention sur le budget ordinaire et venons-en aux éléments essentiels du budget extraordinaire.

Le montant total des investissements s'élève à 25,8 millions d'euros, financés par emprunt pour 14,7 millions, par subsides pour 10 millions, par fonds de réserve pour près de 750.000 € et enfin par intervention de tiers, près de 400.000 €.

Notons que sur les 14,7 millions prévus en emprunt, 10 millions concernent le programme 2026 et 4,6 millions concernent les doublons de 2025. Pour rappel, la limitation de notre masse emprutable à 13 millions d'euros a pour objectif de réduire à l'avenir les dépenses de dette, comme déjà évoqué, cette législature ne sera pas une législature de grands travaux et investissements mais plutôt d'entretien de notre patrimoine communal.

Enfin, il est important de signaler que le ratio du volume de la dette en cours des emprunts en parts propres sur les recettes globales nettes est de 130,70% et donc supérieur à 125%. Mais à contrario, et c'est probablement le plus important, le ratio des charges financières, soit la capacité de remboursement, charge totale de dette sur les recettes ordinaires nettes, est de 11,41%, soit largement inférieur au seuil maximal de 15,5% prévu par la Région.

Notons que ces deux ratios sont en amélioration par rapport aux ratios arrêtés lors du budget initial 2025 et que nous restons bien dans les limites fixées par la Région en matière d'endettement ainsi que dans les limites internes que le Collège s'est fixé afin de tendre vers

une stabilisation de la dette d'investissement à terme. C'est aussi un élément important à souligner.

Voici donc tous les chiffres essentiels que je tenais à vous partager. Alors vous le savez, nous le savons, la situation financière de notre Ville est très compliquée depuis plusieurs années malgré les efforts entrepris depuis longtemps pour maintenir le budget à flot.

La liste des mesures des plans de gestion successifs en témoigne malgré les nombreuses mesures déjà prises depuis des années et celles qui sont plus récentes, dans un équilibre recherché entre les recettes et les dépenses et ont permis déjà de rectifier la trajectoire de près de 10 millions d'euros, la situation financière de la Ville reste donc très préoccupante.

Je vous rappelle, malgré ces mesures et sans aide Oxygène, notre Ville présenterait un déficit de près de 20 millions d'euros. C'est beaucoup, c'est trop. Comme vous le savez, les solutions simples n'existent pas pour des problèmes complexes. En effet, la marge de manœuvre en recettes reste limitée dès lors que les communes ne maîtrisent qu'une faible partie de celle-ci et que la circulaire budgétaire fixe également un cadre limité.

Par ailleurs, en dépenses, la marge est tout aussi faible lorsque l'on ne remplace déjà qu'une petite partie des départs naturels, que les dépenses en matière sociale envers le CPAS et en matière de sécurité au profit des Zones Incendie et de Police sont nécessaires et obligatoires, que les dépenses de fonctionnement et enfin celles de dette sont comprimées et dans les balises requises.

L'aide des autres niveaux de pouvoir, également pourtant en difficulté financière, est nécessaire. Au vu de la situation, nous devons continuer à prendre nos responsabilités, recentrer notre action et revenir aux missions essentielles d'une commune. C'est à cette tâche que nous devons nous atteler ensemble dans les prochains mois et années pour résorber notre déficit et améliorer la trajectoire.

Mais soyons lucides, nous ne pourrions faire cela seuls. La Région devra faire sa part du travail pour notamment aider les grandes Villes dont les besoins au titre de centralité sont spécifiques en matière sociale, en matière de sécurité, en matière d'attractivité économique ou encore au niveau de l'éducation et de l'enseignement, toutes des choses essentielles à l'équilibre et à la prospérité de notre société à laquelle nous contribuons dans les grands centres urbains.

Cette intervention attendue de la Région devrait enfin aussi se matérialiser par des aides structurelles et pérennes, soit tout l'opposé des aides Oxygène qui contribuent à tirer, d'une certaine manière, les communes vers le bas en creusant chaque année la dette, puisque pour rappel, 85% du capital est à notre charge.

Soyons de bon compte, aucune majorité depuis près de 25 ans, tout parti confondu, n'a pris cette problématique à bras-le-corps. Elles ont certes aidé les communes mais toujours par des mécanismes temporaires, non structurels et souvent, presque toujours, en accroissant leur endettement.

Jusqu'il y a peu, notre endettement était globalement sain. Il était destiné à investir en augmentant notre patrimoine ou en le maintenant en état, en l'entretenant, en le renovant ou en le rendant plus performant au niveau énergétique.

Aujourd'hui, chaque année, nous empruntons plus pour nos dépenses courantes au travers d'Oxygène que pour nos investissements que nous limitons par mesure de gestion à 13 millions d'euros par an.

Aujourd'hui, nous sommes sur la bonne voie et nous remontons la pente. Nous devons faire des choix et nous les ferons. La Région, dans sa situation financière, doit aussi faire des choix et le soutien aux communes et singulièrement aux grandes Villes doit être une de ses priorités pour leur permettre de rester un service de proximité et de qualité au bénéfice des citoyens.

Le Fédéral doit également faire sa part d'efforts par des financements complémentaires pour la Police, pour les CPAS et les pensions, pensions qui ont un impact majeur sur la situation actuelle et future de nos finances, nous attendons la concrétisation de mesures annoncées à ces niveaux.

Rappelons d'ailleurs que les pouvoirs locaux sont les seuls pouvoirs publics dont les pensions des agents nommés sont totalement autofinancées. C'est certes un problème historique mais cela reste parfaitement anormal.

Notre priorité reste une gestion sérieuse des finances, avec des mesures déjà prises et des efforts à réaliser encore au cours des prochaines années. Le contexte tendu dans notre Ville mais également à d'autres niveaux de pouvoir, nous savons que nous devons faire notre part du chemin pour retrouver l'équilibre. Il faudra donc faire mieux avec moins. Nous gardons notre cap, celui d'une gestion rigoureuse, avec l'objectif de continuer à assurer le meilleur service possible aux Namuroises et aux Namurois.

Voilà qui clôture mon intervention. J'espère ne pas avoir été trop longue. Je reste bien sûr à votre disposition, avec mes collègues, que je remercie également, pour répondre à vos questions ou commentaires sur ce budget 2026.

Je voudrais aussi remercier l'Administration pour son travail, ses propositions constructives et son enthousiasme au quotidien. Enfin, un grand merci au Département de Gestion Financière pour ses conseils toujours avisés, pour le travail réalisé, pour vous présenter des documents de qualité, avec un merci tout particulier à Jean-Sébastien, Yorick et Alain.

Je vous remercie de votre attention.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Madame l'Echevine.

Alors, comment est-ce que vous préférez procéder? Est-ce qu'on fait par groupe? S'il y en a plusieurs qui interviennent par groupe, ce serait peut-être plus simple. Vous êtes d'accord?

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Si c'est possible, oui. Maintenant, voilà.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Vous êtes tous d'accord? Ce sera plus simple, on sera plus concis. Est-ce que vous êtes d'accord aussi que je commence par la gauche et que j'aille par la droite? Oui? Cela vous va, tout le monde? Comme cela, on ne se trompe plus.

Eh bien, alors, Monsieur Martin, si vous êtes d'accord, je laisse Monsieur Bruyère à ma droite et je vous donne la parole.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

C'est beau, Monsieur Bruyère à droite.

Monsieur le Président, merci.

Merci, Madame l'Echevine, pour vos explications assez succinctes mais vous avez respecté votre contrat puisqu'on avait dit qu'on faisait le gros du travail en commission et donc je pense que c'est en tout cas faire preuve de respect envers le Conseil.

Et je tiens aussi à remercier naturellement les chevilles ouvrières des finances qui ont répondu à toutes les questions depuis la commission jusque même aujourd'hui pour qu'on ait tous les éléments d'information et le travail qui est abattu derrière.

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Chers collègues,

Le budget ordinaire 2026 qui nous est présenté aujourd'hui mérite mieux qu'un simple vote technique. Il appelle un débat de vérité car derrière l'affichage rassurant d'un équilibre budgétaire, se cache une situation financière nettement plus préoccupante.

Ce budget ne traduit pas un redressement structurel des finances communales, il repose au contraire sur une série de mécanismes exceptionnels, temporaires, incertains, qui reportent des difficultés au lieu de les résoudre. Cette maquette budgétaire n'est plus technique, contrairement aux derniers exercices qu'on a pu voir et vos essais. Ce n'est plus un budget

neutre, c'est un budget profondément idéologique, empreint d'ailleurs des dernières taxes-redevances des derniers Conseils, qui traduit une vision claire de votre majorité MR-Engagés: faire porter l'effort budgétaire sur les Namuroises et Namurois, les plus vulnérables, plus particulièrement les travailleurs communaux, le tissu associatif, tout en reportant le véritable problème structurel.

Derrière l'affichage d'un équilibre comptable artificiel, je reprends même les mots de nos experts techniques, ce budget organise en réalité un désengagement progressif de la Ville, de ses missions de cohésion sociale, au profit d'une gestion à courte vue, dépendante de mécanismes exceptionnels et d'un endettement croissant.

Par le fait de votre politique, de vos engagements actuels et passés de ces presque 20 dernières années, mais aussi, il faut le dire avec honnêteté, des responsabilités partagées, imposées par d'autres niveaux de pouvoir supérieurs mais dont vous êtes aujourd'hui et plus qu'hier pleinement complices.

Je le disais, des responsabilités partagées, je ne manque pas d'étayer mon propos. Le Gouvernement MR-Engagés impose l'austérité aux pouvoirs locaux, c'est clair. En effet, vous êtes les principaux acteurs complices, ce que je me plierai à expliquer ce soir, mais également victimes par les mesures aussi massives qu'insupportables que nous infligent les niveaux de pouvoir supérieurs.

Un premier grand chiffre sur les 270 millions d'euros d'économies décidées par le Gouvernement wallon en 2026, une centaine de millions reposera sur les seules communes. Autrement dit, 40% de l'effort.

Comment? 4 mesures très concrètes – vous l'avez dit, Madame Barzin – la suppression du pourcent additionnel de l'indexation du fonds des communes, la réduction des compensations plan Marshall, la suppression des emplois au CPAS, notamment à Collignon, le gel et la réduction voire la suppression d'APE publics, sur laquelle ma collègue reviendra plus en détail.

La portée de la réforme APE touche bien évidemment l'ensemble des pouvoirs locaux. L'impact, et vous l'avez dit, Madame Barzin, est une perte de plus de 442.000 € pour la Ville et donc bien au-dessus de ce qu'on pensait.

Les communes devront toujours encaisser. Au total, 384 millions de perte d'ici 2029 à cause des seules décisions régionales que je viens d'évoquer. On ne peut également pas parler des grandes Villes que le Gouvernement Wallon oublie littéralement dans l'équation, alors que la part importante qu'elles prennent dans la réalisation de politiques publiques est importante.

Si on dépasse le clivage grandes Villes, communes, périurbaines et rurales, il ne faut pas les opposer naturellement. Leurs développements sont profondément liés, leurs habitants connectés, leurs histoires sont communes. Cela n'empêche qu'il faut une vraie politique des grandes Villes, à la mesure de ce qu'elles apportent à notre région.

Une grande Ville comme Namur, ce n'est pas une grosse commune, c'est le centre de gravité de tout un territoire, le lieu où se concentrent les services, les emplois, les écoles, les hôpitaux, les transports, la culture, le sport, les commerces pour des centaines de milliers de personnes. Investir dans une ville, c'est irriguer tout un bassin de vie. Pourtant, ce sont souvent les Villes seules qui doivent assumer financièrement des services qui profitent à tous et le Gouvernement wallon ne veut pas les comprendre.

Jusqu'ici, les grandes Villes wallonnes pouvaient compter sur plusieurs leviers de financement: fonds des communes, politique des grandes Villes, fonds régional d'investissement communaux, dotation Namur Capitale. Le Gouvernement wallon vient de décider de fusionner certains de ces fonds et de redistribuer les moyens: 35 millions pour 9 grandes Villes, une grande Ville vient de s'inviter, Tournai pour ne pas la citer, mais aucune indexation annuelle automatique, avec pour conséquence une diminution des moyens à terme.

Fort heureusement, la Ville de Namur peut encore compter sur la dotation Namur Capitale, chanceuse qu'elle est, qui aura toujours fait la différence par rapport aux autres grandes Villes. Dans ce contexte, ce déséquilibre est même choquant quand on regarde la dotation aux autres grandes Villes.

En ce qui concerne le Fédéral, toujours vos mêmes amis, c'est près d'un milliard d'euros qui seront amputés aux pouvoirs locaux par le fait de la réforme du chômage et la réforme fiscale.

En ce qui concerne la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour clôturer le tout, mon collègue viendra vous expliquer aussi les mesures qui sont prises en défaveur, notamment de l'enseignement et d'autres structures qui sont culturelles ou associatives.

Ce n'est pas juste, ce n'est pas tenable. On ne peut que le répéter, le crier. C'est même insupportable, ce report de charges sur le dos des communes.

Alors, la morphologie de votre budget est trompeuse, l'équilibre comme argument politique. Avant même d'entrer dans les chapitres dépenses et recettes, il faut dénoncer la morphologie trompeuse de ce budget. Le boni affiché à l'exercice propre ne résulte – j'ai encore envie de nouveau et encore – par une amélioration structurelle des finances communales mais un artifice. Il est obtenu par l'utilisation massive de leviers exceptionnels, le plan Oxygène, la rétrocession de la Zone de Police, les prélèvements dans les autres provisions, et ce n'est qu'un équilibre budgétaire, c'est une mise en scène comptable via ce plan Oxygène.

Alors le plan Oxygène, c'est une fuite en avant dangereuse, mais quoi d'autre? Telle est la question, quoi d'autre? Il faut également rappeler que le plan Oxygène, et vous l'avez dit, Madame Barzin, n'est pas une subvention, c'est un mécanisme d'endettement. Les montants perçus devront être remboursés, en tout cas les principaux à 85%.

Nous sommes donc face à un endettement de fonctionnement, ce qui constitue un signal d'alerte sérieux pour l'avenir financier de la Ville. En d'autres termes, plus concrets, la Ville s'endette pour payer ses dépenses courantes, ce qui est l'exact contraire d'un plan de bonne gouvernance mais le contexte politique oblige et renforce cette seule solution artificielle.

Concernant ce plan Oxygène en 2026, les 45 millions d'euros inscrits seront presque réduits de moitié. On l'a vu en effet en commission, ce qui rend la vérité de ce budget déjà artificiel et on pourrait s'arrêter là et attendre la première modification budgétaire mais on va continuer l'exercice. Mais on parle quand même de 25 millions d'euros. Alors, je veux le dire tout de suite, ce n'est pas de votre faute. C'est une information qui est arrivée en cours de route et malgré tout, il faut qu'on puisse discuter de ce budget.

Alors soyons clairs, vous bâtissez l'équilibre du budget avec les informations qu'on vous donne et sur une décision qui ne vous appartient pas, celle du Gouvernement wallon. Si des montants ne sont pas validés, ce sont les services publics locaux qui trinqueront, tant pis pour eux, ce qui semble être le cas aujourd'hui de la Ville de Namur.

La dépendance à ce plan Oxygène, l'un des points les plus préoccupants de ce budget mais ce qui est davantage préoccupant, ce sont les projections de l'après Oxygène, en 2027. La grande question, Madame Barzin, qu'on se pose tous ici autour de la table, au vu des chiffres et de cette maquette, mais que fait-on dès 2027? A situation inchangée, sans aide, Namur, comme d'autres grandes Villes d'ailleurs, se retrouvent en cessation de paiement.

Mais revenons sur l'origine de ce plan Oxygène et des 4P, qui ont généré finalement cette aide extraordinaire, de permettre aux communes de rester en équilibre et de passer des années compliquées puisque ce sont des compétences fédérales mais dans lesquelles le Fédéral ne veut pas prendre sa juste part.

Rappelons que la moitié du budget part dans des dépenses de transfert, vous l'avez dit, qui relèvent d'autres niveaux de pouvoir. C'est la Ville qui y assume, elle n'a pas le choix. C'est la Ville qui y assume, elle n'a pas le choix.

Prenons le temps d'ausculter cette évolution des 4 P.

Sur la pauvreté, concernant les CPAS, Nous avons eu pas mal de débats et nous en aurons encore, Madame la Présidente, lors du débat sur le budget de CPAS et ma collègue tout à l'heure viendra en détail sur ce premier P.

Le deuxième, la Police, la rétrocession de 6 millions d'euros à la Zone de Police est présentée comme une bouffée d'air. En réalité, elle est immédiatement affectée à une provision. Aucune marge budgétaire nouvelle n'est dégagée. La dotation ne progresse que de 1,34% mais il est toutefois noté que nous étions dans une moyenne haute de par les décisions de votre majorité

d'augmenter la sécurité. On l'a vu et vous avez répondu à une question de plus de 30 ETP pour la sécurité. On le sait, les couvertures fédérales qui ne sont pas non plus rendez-vous et ne le seront pas plus pour assumer les indexations de ces dernières années. Donc on doit aussi faire le gros dos. Pour Namur, les dotations en moyenne sur ces dernières années étaient de 6,13% en moyenne.

L'autre grand P, ce sont les pompiers. La dotation à la Zone de Secours NAGE est maintenue sans progression, vous l'avez dit, Madame Barzin, par rapport à la MB2 2025, avec 6.240.000 €. On pourrait considérer que c'est une bonne nouvelle, qu'on peut s'en réjouir au vu de la demande de la Région d'absorber cette dépense pour soulager les communes sauf que notre montage namurois, des questions de choix politiques sont difficiles à intégrer.

Je prends tout de suite le ton de la défense des moyens à accorder aux besoins de nos hommes du feu, pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix. Je rappelle que dans la Zone, la Ville de Namur est plus impactée puisqu'elle représente plus de 70% du taux de répartition de dotation. Et si mes informations sont bonnes, vous devez encore vous mettre d'accord sur la négociation sur cette répartition.

Alors que la réforme wallonne prévoit une reprise progressive du financement des Zones de Secours par les Provinces d'ici 2030, NAGE fait exactement l'inverse. Elle thésaurise, elle provisionne, elle finance massivement ses investissements sur fonds propres. Concrètement, sur 2025-2026, ce sont plus de 5,5 millions d'euros d'investissements payés cash alors que la Zone dispose déjà de près de 7 millions d'euros de réserves et de provisions. C'est un matelas supérieur de 12,5 millions d'euros financé directement par les communes.

Cette stratégie revient à faire payer aujourd'hui par les communes et donc par les contribuables namurois, des investissements qui auraient pu être financés par emprunt, assumés demain par la Province. C'est du préfinancement déguisé de la Province au détriment de nos budgets locaux et dans le contexte, c'est juste scandaleux.

L'impact pour notre Ville se chiffre donc non pas par centaines de milliers d'euros mais en millions d'euros de marge budgétaire perdue alors même que nous faisons face à des tensions majeures sur les CPAS, la Police, les pensions, l'emploi.

Autrement dit, pendant que Namur doit s'endetter pour ses propres investissements et comprimer ses dépenses, la Zone de Secours épargne et paye cash pour finalement remettre à la Province une Zone sans dette avec des réserves confortables. Ce n'est ni rationnel ni confortable.

Nous demandons dès lors au Collège qu'interpelle formellement la Zone NAGE afin d'obtenir une justification claire du niveau de réserve maintenu à l'égard de la réforme et surtout d'exiger une réorientation immédiate du financement de l'extraordinaire vers l'emprunt afin que la charge suive le futur financeur et non les communes, et en l'occurrence la principale d'entre elles, Namur.

De manière concrète, Namur pourrait récupérer ou alléger sa dotation en minima de 7 millions d'euros, 7 millions d'euros. Il me plaira de vous entendre quant à cette opération qui organise une véritable confiscation silencieuse de ces moyens communaux. Nous ne pouvons rester naturellement spectateurs de cette erreur stratégique.

Enfin le dernier P, les pensions. Une bombe sociale que, à certains moments, vous avez refusé de voir, puisqu'on vous le demande. Impossible d'ignorer les questions des pensions, on vous demande même de faire en sorte qu'elles soient hors balises. Si mes informations sont bonnes, c'est le CRAC qui nous dit, mettez-les de côté.

Alors, moi, ce qui me rassurerait, c'est de vous entendre mais je sais que vous ne pourrez pas me le dire, c'est que cette dépense, elle puisse être prise en charge par les niveaux qui sont finalement impactés ou qui génèrent cette prise en charge, à l'image de la Flandre qui, elle, prend quasiment 50% de ses cotisations de responsabilisation.

La question également que nous vous posons inlassablement, quand allez-vous dénoncer et hurler ce transfert de charges insupportable? J'en ai fini avec les 4 P.

Autres dépenses de transfert, des économies au détriment du tissu associatif, culturel, sportif, social.

Les associations sont les oubliés de votre majorité Engagés-MR. On peut constater le massacre en page 52 et suivantes. La baisse affichée des dépenses repose essentiellement sur une réduction sévère des subventions aux associations de 20%, près d'un million d'euros en moins pour des structures qui assurent, pour ne pas dire pour le compte de la Ville, qui ne peut elle-même l'assumer mais pour les Namuroises et Namurois de précieux essentiels services au quotidien, des missions sociales, culturelles et de solidarité. Mon collègue Khalid Tory reviendra sur ce point insupportable.

Vous fragilisez le tissu associatif alors que la précarité explose. Vous dites vouloir faire de la solidarité une mesure importante mais l'accès aux droits fondamentaux recule. J'en veux pour preuve l'indicateur d'accès aux droits fondamentaux. C'est un contresens social total, à l'image de votre immunité budgétaire envers les associations liées à la grande précarité alors que le coût de vie explose pour elles aussi, ne pas les indexer, c'est réduire considérablement leur marge de manœuvre.

Les enveloppes de subsides, idem, boum, moins 20%, peu importe l'utilité: actions sociales, moins 6.000 €; actions jeunesse, moins 8.000; actions projets sportifs, moins 30.000.

Et lorsqu'on passe en vue vos choix où certaines structures sont totalement immunisées – tant mieux pour elles d'ailleurs – et d'autres sont amputées tellement extrêmement que cela relève d'une inconsidération pour le travail effectué, qui pourtant rejoint souvent votre priorité pour ne pas toucher aux actions liées à la précarité, qu'on éprouve vraiment de grandes difficultés à suivre votre logique. On s'y perd.

En effet, peut-être qu'il n'y a pas de logique. Plus grave, ce qu'on se rend compte, c'est que vous ne connaissez pas votre terreau associatif, sans quoi vous n'auriez jamais envisagé de toucher à certaines d'entre elles, ce qu'elles représentent comme service essentiel, vital à notre population.

Une suppression incompréhensible, Madame la Bourgmestre faisant fonction, de l'outil derrière lequel, unanimement, nous sommes tous rangés. L'ASBL Namur Culture 2030: moins 500.000 €. Nous le voyons dans votre maquette budgétaire et nous l'avons surtout appris, comme d'habitude, j'ai envie de dire, par voie de presse, il y a quelques jours.

Convaincus, convaincus, que nous étions tous derrière la culture et que celle-ci pouvait, devait être un vrai projet de ville. Quelle que soit l'issue de la sélection de Namur, capitale culturelle européenne, convaincus en ce qui nous concerne, en ce qui concerne notre groupe, sans doute moins le MR à entendre son président de parti, voire votre prédécesseur, Madame la Bourgmestre, qui était quant à lui beaucoup plus ambitieux et même visionnaire à ce sujet, amputer les 500.000 € à cet outil, après tout le travail réalisé et les effets bénéfiques, les retours de celui-ci, c'est un mauvais choix.

C'est un mauvais signal pour cet axe majeur porteur culturel dont la dynamique retentissait bien au-delà de notre Ville et qui en termes de retour apportait beaucoup plus que deux heures de parade de Noël. Quelle magnifique ambition!

La SONEFA. Vous êtes heureux de signaler que la subvention n'a pas été diminuée, là où d'autres communes de votre arrondissement, de notre arrondissement, portent une autre ambition, des moyens pour développer et soutenir l'accueil de la petite enfance. Une priorité des Engagés d'ailleurs, le mieux, c'est de le dire, le mieux, c'est de le faire.

Un autre exemple, Namur CentreVille, une diminution de nouveau incompréhensible, moins 22.115 €. Comment suivre votre logique, Madame l'Echevine, de pseudo-politique de soutien aux commerçants?

Vous faites mine de réserver une maigre subvention aux commerçants, après au passage avoir supprimé toutes les primes de création et cerise sur le gâteau, vous amputez le budget de cet outil dont l'action en faveur de la dynamisation des centres-villes n'est plus à prouver.

Prenons encore l'action de ce week-end que l'ASBL développe pour attirer les chalands dans le quartier des Carmes qui souffre des conséquences de vos travaux du piétonnier, Monsieur Dupuis. Cela vaut bien, là aussi, je pense, une attention particulière, plus que cette diminution de budget.

Bref, dans ces domaines, dans ces secteurs, ces choix, vos choix sont lourdes conséquences. Ils fragilisent les acteurs qui jouent un rôle essentiel en matière de cohésion sociale, de culture et de solidarité, alors même que les besoins augmentent. Ce sont les plus fragiles qui payent le prix de l'équilibre budgétaire affiché.

J'en viens aux dépenses du personnel et vous me permettez, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs, chers collègues, de saluer le travail de l'Administration, de saluer le rapport d'activités qui nous est proposé aujourd'hui, que vous avez sans doute lu avec grande attention et qui figure dans les annexes des points de ce jour.

On oublie souvent de le dire mais je tiens en tout cas à le souligner. C'est un travail considérable que vous réalisez. Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général adjoint, je voudrais que, par ma voix et la vôtre, vous puissiez saluer l'ensemble des départements qui font de cette Ville et surtout les politiques qui sont liées notamment au développement des services publics.

Les dépenses de personnel augmentent de plus de 3% en 2026, soit plusieurs millions d'euros supplémentaires. Dans le même temps, le budget repose sur une hypothèse d'indexation limitée à 2% alors que l'inflation reste incertaine, cette sous-estimation comporte un risque réel de dérapage budgétaire en cours d'exercice.

Votre majorité Engagés-MR prétend faire preuve de rigueur en annonçant les non-remplacements systématiques de personnel, un engagement pour quatre départs et la révision de certaines missions. Bien, ok, cette mesure est présentée comme un levier d'économie.

En réalité, vous transformez les travailleurs communaux en variable d'ajustement budgétaire. Cette mesure, elle va affaiblir progressivement l'Administration communale, augmenter les retards de traitement des dossiers, dégrader la qualité du service rendu aux citoyens.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle s'ajoute aux effets négatifs de la réforme APE, qui réduit encore les moyens financiers que pour pouvoir conserver les effectifs au sein de nos services communaux. La question est jusque quand?

A l'horizon des cinq prochaines années, cela représente une diminution de 15% de réduction du personnel, 15% de réduction du personnel. La question que je vous pose, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, c'est la question du fonctionnement des services et la quantité de ceux-ci qui va clairement se poser.

Je vous invite de nouveau à prendre ce fameux rapport d'activités annexé à ces documents, de signer et de signaler aux grades légaux présents aujourd'hui, quelles économies, en termes de suppression de services, vous allez opérer. Quel service public va disparaître? Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit.

C'est un choix politique clair. Moins de capacité d'action de la Ville, moins de proximité, moins de service public. J'ai comme l'impression que c'est la tonalité que vous souhaitez nous imposer, ou en tout cas, que vos autorités supérieures vous imposent. Jusque quand vous laisserez-vous faire?

On resoulignera aussi également au passage votre mesure de restriction supplémentaire pour les agents communaux, de réduction des remboursements de frais TEC et les travailleurs liés à l'augmentation du parking.

En termes de recettes toujours plus pour les citoyens, toujours moins et toujours plus pour les plus vulnérables. Du côté des recettes, le budget traduit des choix politiques clairs. La Ville augmente la pression fiscale. Elle crée de nouvelles taxes, renforce certaines redevances, notamment en matière de tarification du stationnement pour ne prendre qu'un seul exemple. Ce sont principalement les ménages et les petits commerces qui sont mis à contribution.

Vos choix fiscaux sont injustes. Et lorsque le groupe Les Engagés, en tout cas la majorité d'entre eux, tentent d'apporter des mesures correctives, nous y avons insisté lors du dernier Conseil, c'est le psychodrame, un mariage forcé qui ne durait que dans la douleur. On sent bien que les débats, sur ce plan-là, sont plus que difficiles dans votre majorité. On oublierait presque que la répartition de votre majorité est aussi déséquilibrée.

De nouveau, vous avez choisi de faire payer le plus grand nombre de Namurois. On peut le voir à la lecture de votre maquette budgétaire qui, pour soulager vos finances sous tension, votre avalanche de taxes qui divise votre majorité, touche davantage les plus vulnérables d'entre nous et l'exemple de la taxe poubelle est flagrant s'il fallait en pointer un seul.

Ce qui n'est pas encore dit, ici, ce sont les conséquences des mesures prises ailleurs en matière de fiscalité. L'IPP, on en parle timidement dans les journaux, mais il y aura une correction. L'indicateur expert, on vous le demande d'ailleurs clairement dans le nouveau programme Oxygène, la nouvelle convention Oxygène, qui va faire revoir le revenu cadastral des Namuroises et Namurois de leur bâtiment.

En matière de dépenses de fonctionnement, quelques éléments à pointer si vous le voulez bien. Tout d'abord la suppression des navettes publiques en mode alternatif, un rétropédalage, Monsieur Dupuis, incompréhensif. Moins 425.000 €, difficile de croire encore à vos mesures phares reprises dans votre Plan Air Climat Energie.

Quant aux mesures que vous voulez prendre en termes d'exemple dans vos Cabinets, on a pu entendre timidement Monsieur Lemoine, une réduction à l'horizon 2029. Les mesures difficiles doivent être prises maintenant, maintenant, comme ce que vous réservez aux Namuroises et Namurois, ce que vous réservez aux associations. Vous devez montrer l'exemple. Nous souhaiterons vous entendre quant aux mesures politiques de fonctionnement afin que vous puissiez apporter les corrections au plus vite et participer à l'effort.

Dans le fonctionnement, je vous propose aussi de supprimer ce petit livret. Votre vitrine politique, Namur politique auquel nous n'avons pas de place, qui est signée par l'un de vos Echevins à tour de rôle et qui dit toute votre politique, je vous propose de supprimer ceci, sa réalisation, sa distribution, ces 84.000 €. Je sais qu'il y en a un en moins mais on peut faire plus. Je pense qu'à l'ère du numérique, je n'ai pas besoin de vous expliquer que ceci ne sert plus à rien.

En termes de dette, Madame l'Echevine, vous avez été complète. On a une explosion des charges de la dette en 2026, avec plus de 38 millions d'euros, 38 millions d'euros. On a, en effet, dans les principales causes, le plan Oxygène mais une dette qui engage Namur pour une génération, voire plus.

La durée des emprunts est inquiétante. Généralement, elles sont au-delà de 20 ans. Le ratio d'endettement est de 130,7 qui est naturellement supérieur au ratio accepté et très nettement supérieur à la moyenne wallonne.

Les dépenses dangereuses sont essentiellement centrées sur les taux, dont on a l'impression qu'ils sont parfois difficiles à contrôler. 57% des investissements, c'est 14 millions d'euros sur 2025, seront financés par emprunt en 2026, vous l'avez dit. Les charges d'intérêt représentent 11 millions, 3% de la dette, à imputer à une hausse des taux.

L'effet boule de neige doit nous inquiéter, Namur emprunte pour rembourser et les marchés financiers s'emballent. On est à 32 millions d'euros en 2026. Le pansement sur une jambe de bois, c'est le plan Oxygène, on le sait, avec un coût net en 2026 de 4 millions d'euros pour un emprunt total de près de 50 millions d'euros. Seulement 8% d'emprunts couvrent nos dépenses réelles. Le reste est du report de dette.

Dans cette analyse-là, et je ne viendrai pas là-dessus, mais en effet, j'ai questionné vos services, je pense qu'il faudra qu'on puisse se pencher sur tous les outils dont les scans financiers dont on a parlé, pour voir un peu plus clair en termes de transparence, la répartition par créancier, les clauses de révision des taux, les garanties offertes et les hypothèques, etc., afin qu'on puisse y voir plus clair.

En termes de budget dans l'extraordinaire, je ne serai pas très long, je pense que vous l'avez dit vous-même, c'est finalement un budget sans vision, sans moyen, sans ambition, qui seront plutôt des travaux d'entretien que des grandes réalisations.

Cela dit, je voudrais attirer votre attention. La baisse des investissements communaux est un vrai risque pour notre économie, de manière générale wallonne – faudrait peut-être le dire à vos mais du Gouvernement – mais aussi locale, et dès lors, pour nos emplois. Quand les communes vont mal, c'est toute l'économie wallonne qui recule. Les communes, ce sont 30%

d'investissement public en Wallonie. En moyenne, 2,4 milliards d'euros sur la législature précédente: des routes rénovées, des écoles, des trottoirs, des halls sportifs, des crèches, des maisons de repos, des entretiens de piscines, autant de chantiers qui font vivre des milliers de PME, d'indépendants, d'ouvriers.

Les études d'ailleurs démontrent que 1 euro investi pour une commune génère entre 1,1 et 1,5 euros de PIB supplémentaires. 1 million d'euros investis, c'est plus de 7 emplois dans la construction. C'est donc une vision à court terme purement comptable, couplée au retour des taxes antiéconomiques, supprimées dans le cadre du plan et aux menaces des emplois publics. Vos amis aux états supérieurs n'ont pas encore conscience visiblement du vrai choc économique qui se profile.

En termes d'ambition, la politique absente de vos engagements est bien celle du logement. Même si nous avons pu constater quelques signaux positifs dans le cadre de la présentation du budget de la Régie foncière, pas une ligne sur des mesures permettant le nécessaire développement de logements dans le contexte actuel alors que, lors de la dernière plateforme, cette priorité a été bien exposée à l'ensemble des participants, j'y étais moi-même, qui auront peine à croire que si les intentions sont présentes, elles ne se concrétisent pas dans une analyse de réflexion d'un fonds pour le développement de logements, voire d'une prime aux propriétaires qui confieraient leur bien à une AIS en vue de doper la mixité et l'accès au logement au vu de la pression foncière.

Pire, l'article sur les primes de mandat de gestion de logements d'un montant de 45.000 € est tout simplement supprimé. Vous n'êtes donc pas au rendez-vous de vos promesses, nous devons le souligner entièrement.

En termes de conclusion, permettez-moi de vous dire que votre budget, c'est un budget de droite, de l'illusion contre l'intérêt social de Namur.

Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, ce budget 2026 est un budget qui donne l'apparence de l'équilibre mais repose sur des hypothèses fragiles, une consommation accélérée des réserves, un endettement croissant. Il accroît la pression sur les citoyens, fragilise le tissu associatif et reporte les difficultés sur les générations futures.

Votre budget repose sur, il est vrai, un contexte tendu en pleine mutation et tenant compte des mesures qui sont décidées ailleurs. Il repose sur des recettes incertaines, des économies de façade voire artificielles, des reports de charges sur les années futures. Namur mérite mieux qu'un budget qui hypothèque son avenir.

En l'état, notre groupe refuse cette logique. Nous défendons une autre vision pour Namur, une vision solidaire, ambitieuse, qui investit dans ses services publics, dans le logement, qui assume une fiscalité juste et progressive. Nous continuerons à porter ici et sur le terrain une alternative crédible, responsable, profondément en faveur des Namuroises et Namurois.

Enfin, vous ne m'en voudrez pas pour conclure de citer Jean Jaurès et de vous encourager à suivre cette pensée: "Le courage, c'est de chercher la vérité, de la dire. Ce n'est pas de subordonner sa pensée à ses intérêts".

Ce soir, la vérité, c'est que ce budget n'est pas la hauteur des défis de Namur. Nous avons le courage de le dire. A vous d'avoir le courage de le corriger et de ne pas vous soumettre aveuglément au diktat supérieur.

Je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Monsieur Martin.

Qui souhaite prendre la parole chez vous?

Madame Tillieux, je vous en prie.

Mme E. Tillieux, Conseillère communale:

Merci, Monsieur le Président.

Madame la Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les membres du Collège,

Chers collègues,

Le budget 2026 présenté aujourd'hui est difficile. Vous avez dit, Madame l'Echevine, que la situation était préoccupante.

Aujourd'hui, vous ne pouvez plus rejeter la responsabilité sur les majorités antérieures, sur un parti en particulier. Cette fois, cette fois, c'est bien la preuve de votre gestion. Vous n'avez plus aucune excuse. L'endettement, c'est votre choix, votre choix de reporter sur les générations futures les coûts pour couvrir aujourd'hui des dépenses courantes.

Ce budget 2026 est le résultat d'une dégradation des finances locales au gré des crises et surtout de décisions aussi prises à d'autres niveaux de pouvoir. Il est directement le résultat de choix politiques, de votre majorité MR-Engagés, présente aussi au niveau wallon, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au Fédéral. La Ville de Namur doit aujourd'hui intégrer des choix qu'elle n'a ni décidé, ni porté mais dont elle assume pleinement les conséquences.

Le budget communal est d'abord et avant tout plombé par les décisions de vos propres partis, au Gouvernement wallon en particulier. Faut-il rappeler quelques chiffres concrets?

Voici quelques pertes pour la Ville:

Les 342.000 € perdus du complément régional liés aux compensations du plan Marshall

Les 653.000 € cumulés en matière d'APE perdus avec le gel de l'indexation

La réduction de 4% du montant de l'intervention régionale, c'est l'équivalent quand même d'une vingtaine d'emplois, à charge des opérateurs de compenser, s'ils le souhaitent, comme le dit si bien, le Ministre libéral de l'Emploi à la Région

C'est 125.000 € en moins avec la suppression de la subvention régionale Air, Climat, Energie.

C'est 30.000 € en moins en raison de la suppression de la subvention régionale Coup de Pouce octroyée au CPAS dans le cadre du Green Deal, cantine durable, opération qui avait pourtant largement été vantée, du local dans l'assiette.

Et toujours cette suppression du pourcent complémentaire à l'indexation du Fonds des communes, déjà enregistré l'an dernier, avec un impact cumulé pour les années 2025 et 2026 qui dépasse le million d'euros.

Ce qui frappe, c'est la nature des politiques publiques touchées en priorité. Une fois encore, l'emploi, l'action sociale, l'accompagnement des publics fragilisés, la transition écologique subissent des réductions les plus significatives.

Derrière ces décisions, il n'y a pas que des montants ou des chiffres. Il y a des travailleuses et des travailleurs de terrain, des services rendus à la population et des besoins sociaux qui sont bien réels; une austérité qui a été créée par vos partis mais qui est imposée aux communes.

La première mesure de votre Gouvernement wallon, cela a été de raboter de 270 millions par an les recettes régionales en votant une réforme des droits d'enregistrement. Et aujourd'hui, et aujourd'hui, évidemment, cette même majorité dit qu'il n'y a plus de marge. Mais ces marges, vos partis les ont eux-mêmes supprimées. Vous créez la pénurie et puis vous la faites payer, finalement, aux communes. C'est quand vous êtes aux commandes aux communes que vous réalisez: "Ah ben oui, une mesure qui va faire mal". Et donc, que vous reste-t-il comme choix? Eh bien de taxer les Namuroises et Namurois pour compenser.

Le choix de vos partis impose à la Ville de lever de nouvelles taxes:

Sur les surfaces commerciales pour 240.000 € estimés

Sur les surfaces de bureaux – ah oui, cela a fait couler beaucoup d'encre déjà, celle-là – avec 175.000 € espérés.

Des taxes sur l'urbanisme, enfin tous les documents liés, pour 185.000 €.

C'est 660.000 € espérés en termes de hausse de coût du stationnement. J'imagine combien les Namurois seront heureux d'apprendre qu'ils vont encore payer plus cher leur stationnement.

Et pourtant, et pourtant, on entend toujours le même refrain. On allait voir ce qu'on allait voir. La Belgique est le pays le plus taxé au monde et avec le MR aucune nouvelle taxe. En effet, comme le Gouvernement wallon n'a pas le courage d'assumer ses décisions, il force les communes et les villes à faire le sale boulot à sa place.

Il les oblige à augmenter le coût des garderies, des parkings, des poubelles, des piscines et à reporter la facture sur toutes et tous, les travailleuses, les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les chercheuses d'emploi et les familles, bien entendu.

Tout cela pourquoi? Pas pour faire des économies dans les finances publiques, non, mais pour payer le prix de la mauvaise gestion budgétaire et surtout des cadeaux fiscaux. Ce n'est évidemment pas une banalité, c'est un transfert de charges vers le pouvoir local. Alors comment peut-on faire? Soit on augmente les prix des services, soit on réduit les services. Forcément, il n'y a pas beaucoup le choix.

Je voudrais ici parler de l'évolution du financement de la gestion des déchets. En 2025, la taxe sur la gestion des déchets a été fortement augmentée pour atteindre la couverture à 100% du coût vérité. En 2026, on l'a vu, la taxe diminue de près de 390.000 €. Dans le même temps, les recettes issues de la vente des sacs poubelles augmentent de plus de 200.000 €, 210.000 exactement.

Il ne s'agit donc pas d'une baisse de la pression financière pour les ménages mais bien d'un déplacement de la charge, de la taxe, dans le sac. Le Collège évoque le maintien du prix du rouleau à 10 €, cela ne sera pas plus cher mais il mentionne quand même honnêtement la réduction du volume des sacs vendus. Mais l'élément est peu développé, évidemment, alors qu'il est quand même largement pertinent car réduire le volume des sacs sans en modifier le prix revient à augmenter de 50% le prix du litre de déchets ménagers. C'est une hausse qui est réelle, mesurable et qui touche directement les ménages.

Or, malgré cette augmentation de 50% du prix du litre, le budget qu'on examine aujourd'hui n'anticipe qu'une hausse d'environ 12% des recettes liées à la vente des sacs. Cela soulève une question assez simple. Quelles sont les hypothèses posées par le Collège? La Ville table-t-elle sur une baisse rapide et importante du volume des déchets résiduels? Sur une phase transitoire liée à l'écoulement des stocks existants de sacs aux anciens formats ou sous une combinaison de ces différents facteurs? Car ces éléments ne sont évidemment pas secondaires, ils conditionnent à la fois l'impact financier pour les ménages, l'atteinte de nos objectifs environnementaux et bien sûr, la crédibilité du budget qui nous est présenté. Moins de services mais toujours notre téléphérique.

On coupe toutes les navettes vers les P+R de la plaine Saint-Nicolas, annulées. Le parking Expo à Salzinnes, navettes terminées. Le P+ R de Bouge sera bientôt, la navette sera bientôt abandonnée puisque la fin du contrat est prévue le 31 mai.

On garde la petite navette électrique du centre mais surtout ce téléphérique, dont le fonctionnement est budgétisé à concurrence de 799.411,85 €, je vous fais grâce, 800.000 € en clair, pour 2026. Et la projection ne fait encore qu'augmenter par la suite, 815.000 € en 2027, 831.000 € en 2028, etc.

Notre excellent collègue, José Damilot, avait largement anticipé cette question de l'augmentation du téléphérique en disant qu'on terminerait à plus d'un million. Je crois qu'il n'avait pas tort au rythme où nous allons.

En 1958 ou 56, je pense à 56, le téléphérique namurois avait été financé par l'opérateur. Ah oui, aujourd'hui encore, c'est le privé. Alors pourquoi les Namurois doivent-ils aujourd'hui supporter ce choix? Un choix qui a été aussi posé en termes de plages d'ouverture.

Où se trouve dans le budget le coût de l'élargissement des plages horaires? A combien s'élève le prix total annuel de ce téléphérique, à supporter par les Namuroises et Namurois? Est-ce que finalement les 800.000 comportent le tout ou est-ce qu'il y a encore des morceaux ailleurs dans ce budget?

Le débat n'est pas de savoir si certains projets sont attractifs ou symboliques. Le débat porte sur les priorités budgétaires, dans un contexte où des arbitrages difficiles sont imposés avec les questions sur les services de proximité, la mobilité au quotidien ou le soutien aux tissus associatifs.

Il est légitime de s'interroger sur la cohérence globale des choix opérés lorsque des dépenses lourdes sont maintenues tandis que des politiques essentielles sont fragilisées. C'est un choix politique de privilégier cette option attractive pour les touristes mais coûteuse pour les Namuroises et Namurois, et dans le même temps, sacrifier 20% des petits moyens nécessaires aux organisations et associations locales qui fonctionnent, pour la plupart des cas, grâce à des bénévoles investis dans la cohésion sociale, le sport, la culture.

1.400 € supprimés pour des associations, cela peut paraître dérisoire au regard du prix de ce téléphérique évidemment mais c'est beaucoup. C'est beaucoup notamment, par exemple, pour des maisons de jeunes, des associations de jeunes qui subissent une nouvelle réduction de leur maigre subside communal.

40.000 € en moins pour le Festival International du Film Francophone alors que le festival renommé dans la francophonie se bat aujourd'hui pour sa survie et qu'il apporte évidemment pour la renommée de la Ville.

38.000 € de moins pour Boukè, notre télévision locale, qui pourtant n'est pas épargnée par la réforme brutale imposée par le Gouvernement MR-Engagés en Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier le plan de réforme mené par la Ministre des Médias. Personne n'ignore ici la réduction imposée aux trois télévisions locales qui œuvrent sur notre territoire.

11.000 € de moins pour la Maison de la Poésie. Tiens, la culture n'était pas épargnée? 5.500 € d'économie sur le dos d'Inforjeune alors que jamais, jamais le mal-être des jeunes n'a été aussi profond, le besoin de soutien et d'accompagnement aussi prégnant.

56.000 € d'économie liés à la fermeture du centre d'accueil des Sauverdias à Jambes mais vous nous direz où vous avez pu réaffecter ces moyens qui étaient utilisés à l'action sociale et à l'aide aux plus démunis.

En parcourant la liste, il m'a semblé qu'il y avait un peu d'inéquité dans les choix d'application ou non, les 20% de moins, dans la culture, l'insertion socioprofessionnelle, l'action sociale ou la jeunesse. Tout le monde n'était pas logé à la même enseigne. Est-ce dû à une certaine méconnaissance du terreau associatif extrêmement fertile de notre ville ou à un volet partisan? Je n'ose donner de réponse.

80.000 € de réduction de subsides pour le développement économique. Là, c'est étonnant, l'économie, on en a bien besoin pour faire tourner notre commune et il me semble que c'est une priorité de vos partis. De quoi s'agit-il? Pourriez-vous nous le préciser?

On peut lire encore dans ce budget la suppression des primes environnementales et des primes pour la transition écologique. C'est plus de 55.000 € à la trappe.

Les associations locales ne constituent pas une dépense accessoire, elles jouent un rôle essentiel en matière de cohésion sociale, d'accompagnement, de culture, de sport, de jeunesse. La réduction de leurs moyens affaiblit directement le maillage social et accroît, à terme, la pression sur les services publics et, bien entendu, sur le CPAS.

Pour compléter les propos de mon collègue Fabian et préciser le volet relatif à la lutte contre la pauvreté, je voudrais évoquer le recours au plan Oxygène, qui s'accompagne d'obligations de gestion extrêmement lourdes, qui s'inscrivent dans une logique d'austérité structurelle. Ces contraintes affectent l'emploi public, l'organisation des services et en particulier la capacité du CPAS à répondre aux besoins sociaux qui, eux, sont en constante augmentation.

Or, les moyens alloués n'évoluent pas au même rythme que les réalités sociales auxquelles la Ville est confrontée. Dans la convention Oxygène entre la Ville et la Région, les obligations à rencontrer dans le cadre du plan de gestion imposent une série d'horreurs: la fin de la statutarisation, la norme de remplacement du personnel de 5 sur 10 ou 1 sur 2, le recours privilégié à l'externalisation des services, bien d'autres mesures impactantes que je vous épargnerai ici mais aussi, j'ai voulu relever, « sans préjudice de la légitimité », la Ville évaluera l'opportunité de diminuer ses dépenses de dotation au CPAS, au Centre Public d'Action

Sociale.

Voilà ce qui est demandé aujourd'hui dans ce plan. Ce qui fait dire au DGF dans son analyse comme cela, il verra que nous lisons aussi l'analyse du DGF et au passage, merci aux services pour leur implication dans cet exercice extrêmement complexe, c'est une disposition moins étoffée que par le passé car elle ne concerne plus que le CPAS. Antérieurement, cette demande concernait aussi une réduction des dépenses de la Zone de Police et de la Zone de Secours.

En 2020, la dotation au CPAS s'établissait au même niveau que la dotation de la Zone de Police, à quelque 300.000 € près. Sur 18 millions, avouons, c'était peu. Dans votre budget 2026, La dotation au CPAS s'élève à 25 millions, si on arrondit 25 millions d'euros; celle à la Zone de Police à plus de 27 millions d'euros et demi.

En l'espace de 6 ans, l'équivalent d'une législature, l'écart entre les deux dotations s'est creusé d'un petit 300.000 €. On est à plus de 2,5 millions, c'est-à-dire huit fois plus d'écart pour la Zone de Police. Évidemment, a contrario, huit fois moins au détriment de l'action sociale au CPAS.

Ceci, ce n'est pas une fake new. Ce sont les chiffres analysés et vérifiés. Et pourtant, avec cette réforme du chômage, le CPAS, c'est bien en première ligne. La vérité à propos de la réforme du chômage de l'Arizona, elle ne combat pas la misère. Elle la déplace. Elle transfère du Fédéral vers les pouvoirs locaux la charge financière des exclus du chômage. Et cela, c'est maintenant. C'est dès le 1^{er} janvier sans moyens, sans compensation, sans égard pour les conséquences humaines et institutionnelles.

Soulignons dans cette histoire que 85% des communes belges touchées sont francophones et elles seront financièrement étranglées. Certes, Ne nous cachons pas, la fraude sociale, elle existe. Et c'est une plaie, une véritable plaie. Mais faire payer aux pouvoirs locaux le prix de décisions fédérales, c'est une arnaque. Une réforme de l'État qui ne dit pas son nom, au profit de qui? Pas au profit de la Wallonie ou de Bruxelles. Pas au profit de nos pouvoirs locaux.

La question que chacun se pose à Namur, c'est de savoir comment notre CPAS va pouvoir gérer l'afflux d'exclus du chômage demain. On en a parlé largement lors des précédentes séances mais entre-temps, nous avons appris que les moyens promis par le Fédéral seront moindres que prévus.

La perte des allocations d'insertion ne seront pas du tout compensées par le Fédéral pour les jeunes qui s'adressent au CPAS de Namur. Or, les jeunes de 18 à 24 ans sont particulièrement nombreux à bénéficier de l'aide sociale dans notre ville. Près de 1.500 jeunes aujourd'hui ne sont ni aux études, ni en formation, ni en stage, ni à l'emploi. Et nous faisons face à des difficultés structurelles profondes en matière de compétences pour ces jeunes, d'accès à l'emploi, de transition entre l'école ou la formation et le marché du travail.

Le CPAS va donc devoir compter sur des partenaires. Le Forem, bien entendu, la Cité des Métiers pour garantir à chaque citoyenne et citoyen une offre d'orientation tout au long de son parcours; Cité des Métiers dont on n'a vu aucun moyen supplémentaire octroyé par la Ville.

Mais surtout, les coupes dans les subventions toucheront de plein fouet des associations actives dans l'insertion socioprofessionnelle. Par exemple, Alpha 5000 ASBL, qui perd près de 2.700 € sur un budget d'un peu plus de 10.000. Et que fait Alpha 5000 ASBL? Elle vise le projet d'insertion socioprofessionnelle via l'apprentissage des compétences de base pour un public qui est, évidemment, aujourd'hui extrêmement en attente d'accompagnement vu la précarité de leur situation.

C'est aussi l'ASBL Format Santé, vous pourrez corriger dans les documents budgétaires, qui perd 2.000 € sur les 8.000 qui lui sont octroyés, qui propose des formations en situation réelle de travail pour les demandeurs d'emploi de plus de 18 ans, qui ont obtenu quoi comme diplôme? Au maximum, le degré inférieur, le CESI. Explore Job paie aussi, pas grand-chose, 400 €, mais quand on n'en reçoit que 2.000, évidemment, cela compte.

Sans compter que tous ces organismes d'insertion socioprofessionnelle sont déjà victimes de mesures d'économie et de réformes imposées et surtout votées à la hussarde dans un décret programme pour mettre à mal des structures, notamment certaines sur notre territoire. Je

voudrais citer le Hublot à Saint-Servais, qui, si rien n'est fait, devra fermer ses portes dès le mois de janvier prochain alors qu'il forme aujourd'hui des jeunes électriciens, des jeunes réparateurs de l'électroménager et des choses qui sont extrêmement nécessaires et que l'intelligence artificielle jamais ne remplacera. Comprenne qui pourra dans les objectifs de vos gouvernements et de, finalement, votre prise en charge par la Ville de l'accompagnement de ces personnes.

Et demain, on attend que le CPAS absorbe les exclus du chômage, avec moins de moyens, avec moins de soutien à des partenaires.

En bref, ce budget, ce n'est pas une fatalité, c'est le fruit de votre ligne politique. Moins de moyens pour les acteurs de terrain, moins de services publics, moins de solidarité, plus de taxes locales. Et en l'absence de solidarité, on ouvre évidemment les portes du désespoir.

En conclusion, ce budget, ce n'est pas une fatalité technique non plus. Il est le résultat d'arbitrage. Accepter une dette structurelle élevée. Augmenter certaines taxes, en créer d'autres. Réduire le soutien aux tissus associatifs. Subir le définancement des communes décidées par vos partis à d'autres niveaux de pouvoir.

D'autres choix étaient possibles. Ce sont évidemment vos choix que nous contestons. Nous ne pourrions dès lors pas soutenir votre vision.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame Tillieux.

Oui, je ne sais pas lequel de vous deux. Qui souhaite?

Monsieur Tory puis après Monsieur Seumois si j'ai bien compris.

M. K. Tory, Conseiller communal PS:

C'est bon? Je peux y aller?

Monsieur le Président,

Madame la Bourgmestre,

Chers collègues,

Je ne veux pas être long mais je me permets ce soir de prendre la parole pour exprimer une profonde inquiétude face aux choix budgétaires qui nous sont imposés et qui affectent directement la vie quotidienne des Namuroises et des Namurois.

Ces décisions ne sont pas de simples ajustements comptables. Elles traduisent une vision politique, une hiérarchie des priorités et elles engagent notre responsabilité collective devant les citoyens.

Nous ne pouvons pas considérer ces restrictions comme des fatalités techniques. Elles sont le résultat du choix politique qui oriente notre action publique, qui dit ce que nous voulons préserver et ce que nous acceptons de sacrifier. Et c'est précisément là que notre rôle d'élu prend son sens. Défendre l'intérêt général, protéger les plus fragiles et garantir que la solidarité reste au cœur de notre projet communal.

Ce soir, j'ai choisi de mettre en lumière quelques points particulièrement préoccupants. Je ne veux pas rajouter de ce que mes collègues ont déjà relayé avec des chiffres, bien sûr, également touchés par ces coupes budgétaires car il y a matière à un débat de fond.

Ce débat est nécessaire non seulement pour dénoncer les incohérences mais surtout pour rappeler que derrière chaque ligne budgétaire se trouvent des familles, des enfants, des associations, des citoyens qui comptent sur nous.

Soutien aux accueillants et aux accueillantes scolaires de nos écoles.

La Région wallonne envisage de réduire les moyens destinés aux accueillantes et accueillants de l'ASBL Nam'Extra, on en a déjà discuté pas mal lors des commissions et on était inquiet un peu du futur de cette association.

La réduction fragilisera un service de proximité essentiel qui soutient les familles et accompagne les enfants. Dans un contexte de crise, affaiblir ces dispositifs revient à considérer l'accompagnement social comme secondaire alors qu'il devrait être renforcé.

La disparition des ALE privera les écoles d'un encadrement indispensable et impactera fortement l'extra-scolaire. Moins de soutien, moins d'activité, moins de sécurité pour les familles. Négliger l'encadrement des enfants, c'est compromettre l'avenir de toute la collectivité.

Réduction des subsides aux associations moins de 20%.

Les associations culturelles, sociales et sportives voient leurs subsides réduits de 20%. Ces structures sont le cœur battant de notre cohésion sociale. Elles créent du lien, offrent des opportunités aux jeunes et donnent un sens à la vie collective. Cette diminution impactera directement des services que la Ville ne sait pas offrir, elle-même à la population. L'emploi au sein de ces structures déjà fragilisées par les mesures APE et ALE des Gouvernements fédéral et régional sera pleinement touché. Derrière chaque production de subsides, il y a une salle qui ferme, un projet qui s'arrête, un bénévole qui se décourage. A voir dans le futur.

Structures liées à la grande précarité.

Vous vous félicitez de ne pas toucher à ces subventions mais le simple fait de ne pas les indexer les fragilise totalement. Le coût de la vie et de l'aide apportée aux personnes ne cesse d'augmenter. La dissolution des Sauverdias dont mon collègue, Fabian Martin, parlait avant moi, avec des chiffres ou les problèmes structurels de Li P'tite Buweye en sont les exemples concrets. Ne pas indexer, c'est en réalité réduire, c'est condamner ces structures à l'asphyxie progressive.

Manque de budget aussi pour les espaces de jeu.

Dans certains quartiers sociaux, les villages de l'entité, on en a parlé anciennement lors de ce Conseil, les enfants n'ont pas accès à des espaces de jeu dignes de ce nom. Investir dans ces lieux n'est pas un luxe, c'est un droit pour nos enfants. Le manque de budget dans ce domaine est une injustice sociale criante.

Alors pour le budget participatif aussi, on en a parlé au dernier Conseil, réduit de moitié, le projet de participation citoyenne qui devait renforcer le dialogue entre habitants et élus est amputé de moitié. Comment prétendre construire une démocratie locale vivante si l'on réduit les moyens de donner la parole aux citoyens?

La participation citoyenne n'est pas une dépense superflue, c'est un investissement dans la confiance démocratique. Des choix politiques incohérents. Il est facile de trouver des fonds pour organiser une parade de Noël mais difficile d'en trouver pour soutenir les projets sociaux, culturels ou citoyens.

Ce contraste illustre une politique de façade où l'image festive prime sur les besoins réels de la population. Pendant ce temps, le Gouvernement nous presse comme des citrons pour réaliser des économies sur le dos du peuple. Gouverner, ce n'est pas choisir l'apparence contre la substance, c'est assumer des choix courageux même s'ils sont moins spectaculaires.

En conclusion, chers collègues, nous avons la responsabilité de défendre l'intérêt général, de protéger les plus fragiles, de garantir que chaque citoyen de la ville de Namur puisse bénéficier de services, d'espaces, d'initiatives qui renforcent notre vivre ensemble.

Je vous demande de reconsidérer ces choix budgétaires car derrière chaque ligne comptable, il y a une famille, un enfant, un citoyen. Et derrière chaque décision politique, il y a une vision de la société que nous voulons construire. Namur mérite une politique ambitieuse, solidaire et cohérente. Ne laissons pas l'austérité dicter notre avenir.

Je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Tory.

Monsieur Seumois, c'est à vous.

M. F. Seumois, Conseiller communal PS:

Merci, Monsieur le Président.

Madame la Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les Echevins,

Chers collègues,

Comme évoqué par mes collègues, il est difficile pour nous de vous entendre s'apitoyer sur le sort qui est réservé aux pouvoirs locaux, et particulièrement à notre belle ville, alors que vos partis sont au pouvoir depuis 20 ans au niveau communal et que ce sont les mêmes partis qui, depuis les étages supérieurs, assèchent et maltraitent les finances communales.

On aura encore vu hier les nombreux secteurs concernés manifester contre ces mesures injustes, non concertées et très éloignées du terrain. Je parle du monde associatif, culturel, de la jeunesse, de la petite enfance.

Comment paraître crédible lorsque les députés de vos partis mettent à mal les pouvoirs locaux de manière généralisée, agressent le monde enseignant par des mesures injustes et inefficaces pour des raisons principalement idéologiques?

La fin annoncée des nominations qui coûtera à terme près de 500 millions par an. Dans l'enseignement, avec vous, c'est travailler plus pour gagner moins, avec l'augmentation de la charge horaire des enseignants du secondaire supérieur, sans hausse de salaire. Le chaos organisationnel causé par les annonces relatives à d'éventuels changements de principe du tronc commun, le flou autour de l'avenir de la gratuité des fournitures scolaires, ou encore la réduction des moyens de fonctionnement des écoles en encadrement différencié et l'abrogation du dispositif finançant les cantines gratuites dans certaines écoles.

A ce propos, Namur n'a jamais auparavant activé les aides de la Fédération Wallonie-Bruxelles en ce qui concerne les repas scolaires gratuits. On espère que vous pourrez les activer depuis l'arrivée de ce Gouvernement parce que quand on parle de cantine scolaire, c'est une question de santé publique, de santé des plus jeunes. On n'est pas dans un discours idéologique. Permettre à tous les enfants d'avoir accès à un repas sain et chaud est pour nous primordial. Et en plus c'est réalisable puisque d'autres communes l'ont fait, certes avec d'autres majorités à la manœuvre jusqu'à ce que le Gouvernement actuel force l'arrêt de ce mécanisme.

Il y a quelques mois, vous avez présenté une note de politique générale de l'enseignement mais qu'en ressort-il dans ce budget? Où trouvons-nous votre engagement visant à améliorer le cadre de travail qui permettrait de favoriser le développement personnel et l'engagement citoyen de nos enfants? Où découvrir vos priorités claires visant à garantir une dynamique d'amélioration continue?

La Ville de Namur a été précurseur dans le mal-être des enseignants puisqu'il y a trois ans, une enquête psychosociale a été effectuée et dont les résultats sont toujours attendus. Le contexte actuel avec ce Gouvernement rétrograde n'annonce certainement pas d'amélioration à venir.

C'est à vous de faire preuve de créativité et d'anticipation pour garantir votre soutien au personnel enseignant de la Ville de Namur. Comment espérer une amélioration de la situation dans un contexte d'austérité généralisée?

Vos choix, vos positionnements contenus dans ce budget ne nous ont absolument pas convaincus.

Voilà, ce sera tout.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Seumois.

Je pense que cela clôture l'intervention du PS au niveau des constatations. Merci beaucoup.

Qui souhaite prendre la parole chez Ecolo? Monsieur Noël?

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Oui merci Monsieur le Président.

Je commencerai puis Madame Halut et Madame Grandchamp poursuivront.

Chers collègues,

Le budget communal n'est jamais un document neutre. Il traduit des choix, des priorités, une vision de la Ville et de la société.

Comme je ne doute pas un instant que nos propos pourraient être interprétés au regard de notre participation à la majorité en place entre 2018 et 2024, il me paraît intéressant de comparer le budget initial 2024 et le budget initial 2026 porté par une nouvelle majorité, en tout cas second budget porté par celle-ci, pour notamment mettre en évidence une évolution profonde dans la gestion communale à Namur.

Pour permettre ce travail que nous avons effectué avec sérieux, je vous l'assure, de nombreux documents de qualité nous ont été transmis et des explications fournies lors de la commission communale et je tiens sincèrement à remercier les services et notamment le service des Finances pour ce travail colossal, mais aussi plus largement, et Monsieur Martin l'a aussi évoqué, l'ensemble des services et la Direction générale pour le rapport de l'activité 2025 qui, lui aussi, regorge de nombreux enseignements.

Je prendrai donc la parole avec responsabilité et lucidité dans un contexte budgétaire complexe, souffrant d'une charge propre importante mais aussi, et j'y reviendrai, des transferts de charges ou diminutions de moyens d'autres niveaux de pouvoir. Et conscient que l'intégration des besoins du CPAS ont été inclus mais sans pour autant, je pense, en maîtriser tous les contours.

Alors que le budget 2024 s'inscrivait dans une logique de responsabilité, d'anticipation et de protection des habitants face aux crises successives, je vous rappelle l'inflation, l'énergie et les précarités sociales, le budget 2026 marque un glissement vers une gestion que nous considérons à court terme fortement dépendante des mécanismes exceptionnels et répondant davantage sur la contribution directe des Namuroises et des Namurois.

L'objectif de cette analyse est double, d'une part montrer de manière factuelle l'évolution des grandes masses budgétaires entre 2024 et 2026 mais aussi de traduire ces évolutions en conséquences concrètes pour la population namuroise.

Pour rappel, le budget 2024 a été élaboré dans un contexte marqué lui aussi par une inflation historiquement élevée, une succession d'indexations salariales, une hausse des coûts énergétiques et des taux d'intérêt et l'augmentation structurelle des charges sociales. On parle de la pension, des CPAS, des Zones de Secours et de Police.

Et malgré ce contexte, la majorité en place en 2024 avait fait le choix de maintenir une trajectoire financière maîtrisée, en s'appuyant sur un plan de gestion 2023-2027 qui avait été adopté en 2021 et en veillant à préserver les services publics essentiels.

Le budget 2024 prévoyait déjà le recours au plan Oxygène mais dans une logique plus prudente, me semble-t-il. Les montants mobilisés étaient principalement affectés à la constitution de provision, et fort heureusement, et l'objectif était de lisser les effets de la crise dans le temps et non de financer structurellement le fonctionnement courant. Cette approche traduit une politique claire: ne pas reporter brutalement les coûts décrits sur les habitants ni sur les générations futures.

Il en est tout autrement pour ce qui concerne la constitution du budget 2026. Nous avons un équilibre sous perfusion, et cela a été évoqué, avec une dépendance massive au plan Oxygène. Le budget initial 2026 affiche bel et bien un équilibre à l'exercice propre grâce à l'intégration de près de 45,7 millions d'euros issus du plan Oxygène.

Sans ce mécanisme exceptionnel, le résultat de l'exercice propre serait lourdement déficitaire et cette situation marque une rupture par rapport à 2024 puisque maintenant le plan Oxygène devient une condition indispensable à cet équilibre budgétaire et le budget communal devient structurellement dépendant d'un mécanisme qu'on a évoqué comme étant temporaire.

Alors, des recettes exceptionnelles, pardon, le budget 2026, excusez-moi, outre ce plan Oxygène, repose également, et cela a été évoqué par mes collègues, sur la rétrocession de près de 6 millions d'euros en provenance de la Zone de Police et de reprises importantes dans les provisions.

Mais comparons maintenant à présent les postes relatifs aux recettes, qui paie davantage?

Alors en 2024, l'effort était largement absorbé par la collectivité. L'augmentation des recettes de prestations et de redevances restait relativement contenue et les adaptations tarifaires étaient ciblées et accompagnées avec une attention particulière portée sur l'accessibilité des services publics. La Ville absorbait une partie significative de la hausse des coûts, notamment dans l'enseignement communal, les infrastructures sportives et culturelles et les services aux familles.

En 2026, par contre, nous assistons très clairement à un transfert vers les usagers. On observe, et on l'a déjà évoqué à plusieurs reprises dans les précédents Conseils, une hausse marquée de recettes de prestations en stationnement, en parking, dans les écoles communales, que ce soit au niveau des repas, de l'accueil extrascolaire ou des activités, au niveau des piscines, des infrastructures sportives ou des locations de salles. Et ce choix budgétaire a une conséquence directe. Les Namuroises et les Namurois paient davantage pour des services qui relevaient jusqu'ici pleinement d'un service dit public.

En ce qui concerne les dépenses, et notamment les dépenses de personnel, et donc la qualité du service public qui est directement associé, 2024 était déjà une situation sous tension puisque les services et les dépenses de personnel augmentaient principalement sous l'effet de ces indexations des charges de pension. Et nous avons essayé de faire le choix de préserver autant que faire se peut l'emploi communal, considérant que la qualité du service public repose avant tout sur les agents.

En 2026, nous assistons à une pression accrue sur les effectifs. Alors si les dépenses de personnel continuent d'augmenter en valeur absolue, la logique change: limitation des recrutements, non-remplacement plus fréquent, pression accrue sur les équipes.

Et pour les habitants, cela pourrait se traduire par des délais plus longs dans les demandes de renseignements, peut-être une moindre présence sur le terrain, et in fine, une dégradation progressive de la qualité du service public.

Comme l'a rappelé d'ailleurs, Madame l'Echevine du budget, les coupes budgétaires touchent toutes les structures proches de la Ville ou ayant un rôle important pour la ville. On a cité Boukè, FIFF, Inforjeune et toutes les associations locales, toutes à l'exception des structures agissant pour le public en grande précarité, et on vous en remercie. Et sont aussi épargnées, les fabriques d'églises pour lesquelles les montants d'investissement n'ont pas diminué, a contrario de toutes les autres lignes budgétaires. Alors on en parle à chaque Conseil et je réitère mon expression d'un souhait d'un plan pluriannuel visant une trajectoire similaire à celle imposée à tous les services et toutes les entités.

Alors si, de manière un peu plus détaillée au regard des aspects liés à la solidarité et la cohésion sociale, on constate une fragilisation progressive, et je n'en porte pas chagrin auprès de Madame la Présidente du CPAS, mais il est clair que le CPAS devient de plus en plus un acteur de gestion de l'urgence vu la détérioration des mécanismes de solidarité.

Alors, en 2026, malgré une augmentation nominale de la dotation, les besoins explosent, et je pense que vous le constaterez très rapidement dans les prochains jours, plus vite que les moyens. Le recours aux provisions devient d'ailleurs une exception puisque ces provisions diminuent de manière significative.

La solidarité est donc gérée à présent, forcé, contraint tendue, à flux tendu, avec clairement moins de marge pour l'accompagnement social, des services sous pression, et je pense qu'il est important d'avoir une pensée pour eux ces jours-ci, et un risque inclus, malheureusement, de non-recours au droit.

Alors, si on devait parler d'impact direct pour les familles, les jeunes ou les seniors, on pourrait aisément faire quelques hypothèses prudentes et traduire cela dans le budget des ménages ou des personnes concernées.

Je prendrai quatre cas concrets.

Une famille avec deux enfants dans l'enseignement communal, deux adultes actifs, dont les deux enfants sont scolarisés en milieu communal. Pour information et pour rappel, le rapport d'activités indique que 34% des enfants fréquentent la garderie. Des repas scolaires qualitatifs sont proposés. Admettons qu'ils en consomment 4 jours par semaine, fréquentent l'accueil extrascolaire matin et soir et ont une activité sportive comme de nombreux enfants. Cela se traduit concrètement par 160 € en plus pour les repas, 96 € pour l'accueil extrascolaire en plus, 40 € pour l'activité sportive, on est à un surcoût pour 2026 pour les ménages de plus ou moins 300 € qui viennent s'ajouter à toute une série d'autres taxes.

Alors si on regarde maintenant un autre exemple, un ménage qui dépend de la voiture parce que habitant en périphérie, qui vient donc se stationner de temps en temps au centre-ville et qui a une utilisation ponctuelle des zones bleues et des horodateurs, verra son budget lui aussi considérablement engreuvé, puisqu'il pourrait de plus en plus fréquemment être exposé à des infractions liées au stationnement et des amendements de parking qui augmentent significativement; et donc un ménage en périphérie qui utilise les services de stationnement au centre-ville voit un surcoût de près de 200 € sur le ménage par an.

Alors pour une personne âgée qui vit seule, un senior donc isolé, avec une pension moderne, modeste pardon, et qui doit quand même régulièrement avoir des démarches administratives, verra, elle aussi, 100 € d'augmentation liés à ses coûts administratifs augmentés ou simplement aussi pour pouvoir se stationner à proximité des services publics.

Et un dernier exemple, un collectif qui souhaite organiser un événement local pour sa fête de quartier verra une augmentation significative liée soit à ses coûts de déchet mais aussi à tout ce qui est relatif aux frais de logistique et d'occupation de l'espace public, et cela aussi 200 € en plus, simplement pour pouvoir améliorer la participation citoyenne et la vie de quartier.

Alors avec ces exemples et ces chiffres, on pourrait se demander quelle est l'addition pour un ménage moyen. Alors quand on regarde l'ensemble de ces éléments et ces variables d'ajustement dans le budget communal, on peut aisément arriver pour une famille avec enfant qui a usage de voiture et qui fait des démarches administratives, un coût moyen raisonnable à supporter en 2026 supplémentaire, compris entre 500 et 800 €.

Alors, c'est une hausse silencieuse. Pas de grands impôts nouveaux en ce qui les concerne mais une série de petites lignes tarifaires qui misent bout à bout, finissent par coûter un mois de course ou deux semaines de vacances.

Il est possible aussi d'avoir un regard politique sur l'échelon communal, pardon, il est impossible d'avoir ce regard sur l'échelon communal sans avoir un regard aussi sur les conséquences des décisions aux échelons régionaux et fédéraux. Et mes collègues ont dit hier et y ont fait mention précédemment.

Les décisions prises au niveau régional par le Gouvernement MR-Engagés ou fédéral par cette coalition Arizona dans laquelle fait partie également le MR et Les Engagés ont un impact direct sur les finances locales: diminution et stagnation de certaines dotations aux pouvoirs locaux, obligations accrues et transfert de missions vers les communes sans un financement suffisant.

Autrement dit – et je paraphrase ce qui a été évoqué par mes collègues socialistes – les communes se voient confier davantage de responsabilités mais sans le mode d'emploi financier correspondant. C'est un peu comme offrir un vélo sans les pédales, en expliquant ensuite qu'il faut pédaler plus fort.

Les contraintes extérieures existent mais la manière d'y répondre reste un choix politique, et je le redis, en cumulant plusieurs de ces situations, un ménage namurois moyen devra raisonnablement supporter en 2026 un surcoût annuel compris entre 500 et 800 euros, directement lié aux choix budgétaires et fiscaux de la majorité.

Qu'en est-il de la transition écologique? Clairement, une rupture de cap mais je laisserai Madame Grandchamps préciser notre pensée.

Alors j'imagine que vous vous dites, mais qu'est-ce qu'Ecolo aurait proposé? La réponse est simple, et j'utiliserai des termes que vous avez aussi utilisés, des choix responsables et

réalistes. Et je précise qu'être responsable, ce n'est pas dire oui à toutes les hausses, c'est surtout savoir à quoi elles servent, et accessoirement, à qui on les fait payer.

Alors critiquer un budget n'a de sens que si l'on est capable de démontrer qu'une autre voie était possible. Et je pense que lors des derniers Conseils, nous avons tenté de vous souffler d'autres manières de répartir équitablement l'effort même si nous sommes tous conscients que nous sommes dans un contexte financier très contraignant.

Alors les propositions que je vais évoquer s'inscrivent dans une logique de responsabilité budgétaire, de justice sociale et de préparation de l'avenir. Ce n'est ni un slogan, ni une facilité.

Et donc, dans les choix que nous aurions opérés, c'est de mieux répartir l'effort plutôt que de le concentrer sur les ménages. Nous aurions limité les recours à la hausse qui touchent la vie quotidienne, on parle de stationnement, de démarche administrative, de service scolaire, étalé certainement l'adaptation tarifaire dans le temps, afin d'éviter un choc cumulatif. Préserver les gratuités de manière ciblée pour les publics les plus dépendants des services communaux, sans nier pour autant les contraintes budgétaires, mais de répartir l'effort de manière plus progressive et plus équitable.

Nous aurions aussi utilisé les règlements-taxes comme des outils de régulation, pas uniquement dans une vision de rentabilité, comme on a parfois l'impression de le comprendre en lisant vos propos. Moins de factures surprises mais selon nous plus de règles compréhensibles.

Nous aurions aussi protégé davantage encore l'investissement social et notamment dans la prévention, que ce soit en matière de logement, de politique sociale ou d'accueil à la petite enfance.

Nous aurions fait de la transition écologique un réel levier financier, pas une variable d'ajustement, comme l'on a l'impression de le lire à travers ces lignes budgétaires. Et, et on ne s'est pas concerté, nous aurions également plaidé collectivement pour un refinancement structurel des communes, en interpellant les niveaux de pouvoir, qu'ils soient régionaux ou fédéraux, notamment dans le cadre de transferts de charges qui ne peuvent être acceptées et n'être acceptables que dès l'instant où elles sont totalement financées, puisque sinon les communes deviennent le dernier maillon chargé d'expliquer aux citoyens pourquoi tout augmente.

Regardons à présent vers le futur, et notamment en ce qui concerne la dette, les provisions et les conséquences pour ces générations futures. Le tableau de projection pluriannuel présenté par la majorité donne une indication précieuse. Le budget 2026, et ce n'est une surprise pour personne, n'est pas un accident isolé mais une trajectoire qui sera durablement contraignante.

Sur la période 2027-2031, plusieurs tendances lourdes se dégagent. Une augmentation continue des recettes fiscales et tarifaires, en particulier celles directement supportées par les habitants. Une pression croissante sur des dépenses incompressibles, que sont les pensions, la dette, la Zone de Police ou le CPAS. Et une érosion rapide des réserves, qui passe d'un niveau correct à quasi un épuisement complet endéans la fin de la législature.

Autrement dit, la Ville consomme aujourd'hui ses marges de manœuvre futures pour équilibrer le présent. C'est une stratégie qui fonctionne jusqu'au moment où il n'y aura plus de marge. Et lorsque nous serons à ce stade-là, il est relativement imminent, il ne restera alors que deux options, augmenter encore la pression sur les habitants ou réduire brutalement les services.

Ce qui interpelle particulièrement, c'est que cette trajectoire repose sur l'hypothèse implicite que les recettes issues des règlements-taxes continueront à croître sans résistance sociale ni économique. On considère cela comme étant une hypothèse pour nous audacieuse, pour ne pas dire un peu optimiste, alors qu'à un moment donné, nous pensons que tout cela va craquer. Mais nous lisons aussi à travers cette trajectoire budgétaire, la volonté de la Ville de ne pas refiler l'addition aux majorités suivantes, ni aux générations suivantes, vous en faites déjà l'effort cette fois-ci.

En conclusion, ce qui est proposé aujourd'hui et depuis plusieurs mois en réalité, c'est un choix de société. Le budget 2026 n'est pas seulement un document comptable, il reflète une vision de la Ville et les réponses politiques peuvent être radicalement différentes.

Ecolo assume une vision où la Ville protège, anticipe et investit. La majorité actuelle fait le choix de facturer, de sanctionner et de transférer. Ces choix ne sont pas techniques, ils sont profondément politiques. Et c'est au nom d'une responsabilité sociale, écologique et intergénérationnelle que nous ne pouvons soutenir le projet 2026 en l'état.

La comparaison que j'ai tentée de faire met en lumière un changement profond de cap politique. Là où la majorité précédente faisait le choix de protéger les habitants tout en préparant l'avenir, le budget 2026 privilégie une gestion à court terme reposant sur des mécanismes malheureusement exceptionnels et une contribution accrue des Namuroises et des Namurois. Et, je le réitère, une autre voie est possible qui soit plus juste socialement, plus responsable financièrement et plus ambitieuse écologiquement.

Je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Noël. J'ai cru comprendre que c'était Madame Grandchamp.

Madame Halut, je vous en prie.

Mme C. Halut, conseillère communale Ecolo:

L'état d'une société se mesure à l'attention qu'elle porte à l'enfant, à la famille et à la jeunesse. Donne-t-elle à chaque enfant et à chaque jeune les moyens de grandir, de s'émanciper et de devenir un citoyen responsable, solidaire et éclairé? Ou accepte-t-elle, au nom d'une gestion budgétaire présentée comme responsable, de fragiliser ces piliers essentiels du vivre ensemble?

Les mesures successives prises par vos Gouvernements MR et Engagés dans les secteurs clés comme l'enseignement, la petite enfance, la santé mentale, la culture, la jeunesse, le sport, l'insertion professionnelle, l'aide sociale, l'aide à la jeunesse mettent en danger des domaines pourtant fondamentaux de notre société.

Ces choix trouvent une traduction directe dans le budget communal 2026 que vous nous présentez. Derrière des principes affichés de rigueur et de responsabilité se cachent des décisions simplistes aux conséquences lourdes pour les enfants, les familles et les jeunes. Vos arbitrages budgétaires révèlent clairement vos priorités politiques.

La petite enfance, un secteur déjà en crise, encore fragilisé. Comment justifier que la petite enfance soit touchée de plein fouet alors que le secteur traverse une crise profonde? Une dénatalité comparable à celle de 1942 en pleine guerre. Un manque criant de places d'accueil. Des conditions de travail difficiles, marquées par des salaires faibles, une forte pénibilité et un déficit de reconnaissance.

Dans le budget 2026, vous vous félicitez de maintenir le subside de l'ASBL communale SONEFA au niveau de 2024 et de mai 2025 sans indexation. Certes, cela aurait pu être pire. Mais chacun connaît les décisions prises par vos Gouvernements: non-indexation des subsides de l'ONE, non-indexation des points APE pour le personnel communal, absence d'augmentation des normes d'encadrement des puéricultrices.

Il était prévu 1,5 puéricultrices pour 7 enfants. Nous resterons à 1 puéricultrice pour 7 enfants. Ces choix plongeront la SONEFA dans des difficultés financières majeures alors même que l'équilibre était déjà précaire. Les risques sont connus: fermeture de places, licenciement, réduction des horaires d'accueil et à terme peut-être une dégradation de la qualité du service rendu aux enfants et aux familles.

Déjà des conséquences actuelles. L'ouverture de discussions avec les syndicats pour supprimer deux jours de congés extra-légaux. Après une consultation interne, 64% du personnel estime même que la traditionnelle dépense des vœux de Nouvel An ne peut être justifiée. Le cœur n'est plus à la fête.

Où est la valorisation de ces travailleuses? Où est le bien-être au travail? Où est le respect de celles qui accueillent chaque jour les enfants de notre commune et leur offrent un environnement sécurisé et propice à un développement harmonieux? Vos projections financières de ce subside SONEFA jusqu'en 2030 ignorent totalement ses conséquences pour l'avenir de nos crèches communales.

Les familles et les enfants, une pression financière accrue. Dans nos écoles communales, le budget 2026 prévoit une augmentation des recettes de 600.000 €, faisant de l'enseignement communal l'un des secteurs les plus lourdement impactés par la hausse des redevances à charge des familles.

Cela se traduit notamment par une augmentation des prix des repas scolaires, au prix coûtant, nous dit-on, intégrant cependant désormais la charge administrative et le transport auparavant assumés par la commune comme un service rendu aux familles. Cela concerne 1.000 enfants par jour.

Une hausse très importante du coût des garderies scolaires mettant en difficulté l'ensemble des familles, et plus particulièrement les familles fragilisées, notamment les familles monoparentales. Cela concerne 1.500 enfants. Avez-vous mesuré les conséquences pour les enfants qui resteront seuls à domicile, souvent livrés aux écrans? Quelle sera l'incidence de la réforme du chômage sur le fonctionnement des garderies et sur les accueillantes sous contrat ALE?

Les espaces de jeu et les temps libres, des choix incompressibles, nous dit-on. Concernant les plaines de jeu, le budget se limite à l'entretien de l'existant. Aucun investissement n'est prévu pour de nouvelles infrastructures, indispensables dans certains quartiers pourtant de la commune, notamment à Plomcot.

Quant aux plaines de vacances, leur suppression est une décision que nous déplorons profondément. Ces activités permettaient à de nombreux enfants et jeunes de vivre des vacances enrichissantes à des coûts accessibles. Comment feront les familles aux revenus modestes? Que feront ces enfants durant les congés scolaires? Pour un déficit de recettes estimé à 80.000 € et une économie de personnel de 31.212 € mais quel est le gain réel? Peut-on sérieusement justifier la suppression d'un service aussi essentiel pour un bénéfice budgétaire aussi limité?

Loisirs et attractivité. Des choix qui pénalisent aussi les familles. Le budget 2026 accroît encore la pression financière sur les ménages, une augmentation des frais de la piscine, une augmentation de l'entrée au Parc Reine Fabiola, une augmentation des infrastructures sportives et une augmentation des charges administratives.

Ces décisions touchent directement des lieux de loisirs et d'attractivité, essentiels au bien-être physique et mental des enfants et des familles. Là encore, le choix politique est clair, ce sont les familles qui payeront.

La jeunesse, une priorité reléguée au second plan. Les jeunes de notre commune subissent également des coupes budgétaires difficiles à comprendre: diminution de 20% des subsides aux maisons de jeunes, baisse de 20% du subside Actions Jeunesse, réduction de 20% des subsides aux organisations s'occupant de la jeunesse.

Pourtant, notre jeunesse est confrontée à des défis majeurs, la désinformation, la montée des extrémismes, le dérèglement climatique, les menaces géopolitiques. Un jeune sur cinq aujourd'hui souffre de problèmes de santé mentale. Dans ce contexte, ne faudrait-il pas renforcer et non affaiblir les politiques de soutien à la jeunesse?

Pourtant, des priorités politiques sont révélatrices. Un clin d'œil à l'un de vos choix récents illustre vos priorités. Une parade de Noël à 35.000 € pour mettre des étoiles dans les yeux des enfants. Le symbole est séduisant mais que valent ces étoiles lorsque le reste de l'année, on fragilise les services qui accompagnent réellement les enfants, les familles et les jeunes?

Dans ce budget 2026, vos priorités sont claires. Par des choix budgétaires déséquilibrés et inéquitables, vous mettez en danger l'avenir des générations futures en fragilisant leur accompagnement, leur éducation et leur épanouissement au sein d'un environnement réellement sécurisé et sécurisant.

Nous, écologistes, nous défendons des choix collectifs fondés sur le respect de l'humain et une vision de société orientée vers la durabilité et non vers la seule performance. Nous continuerons à porter un projet politique plutôt vert foncé qui protège la planète tout en plaçant l'humain au cœur des priorités.

Nous refuserons toujours un modèle productiviste qui érode la solidarité et détériore la santé physique et mentale des citoyens.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Vous avez terminé ? Merci.

Madame Grandchamps, je vous en prie.

Mme P. Grandchamps, Conseillère communale Ecolo:

Merci, Monsieur le Président.

Avec ce budget, nous disposons enfin d'une vision globale sur la politique que vous allez mener. Cela permet de mesurer l'ampleur dans l'impact des mesures que vous prenez.

Après mes collègues, je vais à mon tour détailler ce qui choque le groupe Ecolo. Avec nos 3 interventions, vous comprendrez pourquoi ce budget n'est pas juste, pourquoi il n'est pas responsable et vous verrez qu'il y a des alternatives.

Tout d'abord, penchons-nous sur votre ambition en matière de protection du climat. -Que voyons-nous ?

Vous supprimez les primes environnementales, vous supprimez les primes pour la transition écologique, vous réduisez de 30% la plantation d'arbres, vous réduisez de 57% le fonctionnement du Conseil agroalimentaire, vous réduisez l'opération d'aide aux citoyens pour l'isolation de leurs maisons Ruenovation. On ne s'y prendrait pas autrement pour faire une pause sur le climat.

Il faut souligner que vous prévoyez quand même un budget pour des actions du Plan Climat-Energie, créé et porté par Ecolo, et pour des travaux sur des terres agricoles. C'est un bon point. Mais vous n'avez pas encore précisé ceci. Nous n'allons donc pas nous réjouir tout de suite nous.

Par contre, ce que nous pouvons déjà vous dire, c'est qu'il est nécessaire que ce budget soit pérennisé, qu'il soit donc présent chaque année et qu'il soit vraiment utilisé pour des projets de transition écologique. Ils ne doivent pas être détournés. Nous comptons sur vous, Madame l'Echevine.

S'occuper du climat, c'est s'occuper de l'environnement mais c'est réduire la pollution mais c'est aussi préserver la santé, augmenter la qualité de vie de tous et de toutes. C'est également se préoccuper du présent et du futur de nos enfants. Nous regrettons ces retours en arrière.

En termes de mobilité, puisque cela fait partie aussi de la lutte contre les dérèglements climatiques, les chiffres nous indiquent que votre objectif n'est plus de donner envie aux Namurois et Namuroises de se déplacer autrement qu'en voiture. Parce que pour cela, il faut leur donner les moyens de se déplacer en toute sécurité. Votre objectif sur ce plan-là, c'est de renflouer les caisses de la Ville, grâce aux citoyens et citoyennes qui se déplacent. Vous augmentez les taxes de 600.000 € pour le stationnement et, dans le même temps, vous supprimez la navette P+R pour économiser 450.000 € cette année et sans doute près de 900.000 l'année prochaine.

Avec vos mesures, vous cessez d'être la Ville référence en matière de solutions. de mobilité. Les gens qui se déplacent à Namur payeront désormais plus de 6 millions d'euros de taxes. Ce montant considérable, sans être lié à des objectifs de mobilité, est la plus grosse masse de taxes perçue juste après l'impôt des personnes physiques et la taxe déchet.

En matière d'investissement pour la mobilité, nous nous sommes tout d'abord réjouis de voir des montants inscrits pour la mobilité active piéton-vélo-bus. Mais nous devons déchanté.

Premièrement, il n'y a aucun budget pour le Plan piéton.

Deuxièmement, les 6 millions de subsides européens ne sont plus destinés à révolutionner le quartier d'Erpent, pour les citoyens et citoyennes qui souhaiteraient se déplacer autrement qu'en voiture. C'était pourtant l'objectif et les promesses. Vous l'avez encore répété, après l'abandon du parking-relais.

Dans les faits, la grande majorité du budget servira à rénover plus lourdement les routes. Il y aura un peu de trottoirs aussi, mais certains d'entre eux, situés dans des zones déjà apaisées, ne vont pas révolutionner la circulation des piétons.

Pour ce qui concerne le vélo, il y a l'un ou l'autre projet en plus, mais nous ne sommes pas convaincus par la manière dont vous souhaitez les réaliser. La sécurité des cyclistes ne se règle pas avec des marquages jaunes sur de l'asphalte. Les délais sont courts, il ne faut pas perdre ces subsides. Nous avons l'impression que vous vous précipitez pour dépenser cet argent. Il faut pourtant que les projets répondent aux réels besoins. Nous vous demandons d'améliorer ces projets, remettez-les sur le métier et impliquez les utilisateurs du vélo au quotidien, dans la finalisation des plans, dans de bonnes conditions.

Nous lisons par ailleurs que vous allez acheter un terrain pour réaliser un tronçon de cheminement cyclopiéton à Erpent, c'est parfait. Nous vous demandons que les cyclistes et les piétons puissent alors jouir d'un revêtement confortable et utilisable tout au long de l'année, sans se salir les pieds, c'est indispensable.

C'est à peu près tout ce que nous trouvons dans le budget mobilité alternative.

Nous espérons, Monsieur l'Echevin, que vous serez l'heureux bénéficiaire des subventions que la Région wallonne vient d'annoncer, et ainsi pour mettre en œuvre ce Plan piéton et réaliser des infrastructures vélos de qualité.

Alors vous allez nous dire collectivement qu'il n'y a plus d'argent, plus d'argent pour la mobilité, les piétons, les cyclistes, qu'il y a d'autres priorités, que vous devez faire des choix, prendre vos responsabilités.

Pourtant, dans le même temps, vous allez dépenser de l'argent pour des projets qui ne sont pas prioritaires.

Premièrement, près de 1,5 million d'euros sont prévus pour décorer le piétonnier. Des jeux de lumière, des totems d'affichage digitaux, des parcours urbains ainsi que pour illuminer le centre-ville.

Au vu du contexte financier, cette dépense est à présent déplacée. Il est nécessaire, indispensable même, d'abandonner ce projet.

Notre proposition est la suivante: utilisez plutôt ces subsides FEDER européens pour rénover la rue Godefroid, que vous allez financer de manière solitaire. Il est possible de réutiliser des masses de FEDER et de les réorienter. Et ainsi vous pourriez même peut-être réinvestir aussi dans votre Plan piéton, pour rénover ou créer les trottoirs que vous avez dû avoir abandonner.

Nous observons aussi, par exemple, une dépense de 69.000 € pour des terrains touristiques. Cela ne nous semble pas non plus être la priorité. La description de ce projet nous laisse penser que cette dépense n'est pas indispensable.

Ce sont des exemples, il y en a d'autres qui posent question.

Une bonne nouvelle, c'est la rénovation de la Maison des Jeunes de Basse-Enhaive. C'est une bonne nouvelle, mais nous nous interrogeons quand même sur le montant: 580 000 euros pour rénover une maison, c'est beaucoup. Donc y a-t-il une explication ? J'ai vu qu'il y avait un cofinancement, mais vous n'avez pas entendu, Monsieur l'Echevin. Je vous disais donc qu'on se réjouissait de ce projet, mais nous avons donc cette question.

Alors, en résumé, sur le plan de la mobilité, le Namurois qui se déplace va passer à la caisse. La sécurité des piétons et des cyclistes n'est plus dans vos priorités et vos priorités d'investissement de manière plus globale ne sont pas les bonnes.

En matière de participation citoyenne, les budgets participatifs étaient un des projets phares créés et portés par Ecolo.

Nous regrettons que vous réduisiez si fortement votre ambition en la matière. Les Namurois et Namuroises n'auront plus que 2 occasions pour mettre en œuvre leur projet. Et contre toute attente, vous interdisez aux citoyens tout projet sur l'espace public. C'est pourtant un des enjeux majeurs qu'ils et elles s'approprient leur ville et leur village. Oui, ces dossiers sont plus compliqués que les autres, mais ce n'est pas impossible, nous l'avons fait.

Nous espérons que votre participation citoyenne aura aussi d'autres dimensions.

Donc, pourriez-vous nous dire, par exemple, quels sont, dans les projets déjà connus, ceux pour lesquels vous pensez mettre en place un processus participatif dans le cadre de ce budget ?

Alors, en matière de personnel, c'est anecdotique, mais cela nous semble important. Nous avons appris que vous aviez supprimé la totalité du budget alloué à la mise à l'honneur des agents pensionnés. Voilà une bien triste décision. Ce sont des gestes symboliques, qui font mal à toute une amie et en particulier aux agents qui ont donné beaucoup à notre Ville et qui s'en iront sur la pointe des pieds, sans aucune reconnaissance.

Nous vous demandons instamment de revenir sur votre décision.

Des solutions, il y en a d'autres.

Nous n'avons pas vu une réduction massive des frais de fonctionnement, à l'exception de certains éléments très ciblés: le climat, le logement, l'habitat, les bénévoles, alors qu'il nous semblait qu'il y avait peut-être des opportunités et que peut-être même certains services avaient des idées. Je connais des personnes, des agents communaux qui se disent: "Tiens, on gaspille encore ceci ou là". Mais nous ne voyons pas cela dans les budgets.

Alors qu'est-ce qu'on aurait pu réduire ? L'éclairage public encore, par rapport aux heures, la téléphonie, mettre des secteurs qui ne touchent pas directement les Namurois et les Namuroises, mettre ces secteurs à contribution, comme le tourisme, par exemple. Des actions de promotion, on en parle: 200.000 €, dont la fameuse parade de Noël, j'imagine. Des relations publiques, 160.000 €. Et aussi, pourquoi ne pas faire contribuer plus largement les citoyens qui ont des comportements illicite et répréhensibles? Aujourd'hui, on a une hausse de 50.000 € seulement pour les infractions urbanistiques. C'est bien peu. Il y avait là, nous semble-t-il, une marge de manœuvre.

Alors, pour conclure: alors non, nous ne nous opposons pas à vos choix par principe. Nous les refusons parce qu'ils ne correspondent pas à notre vision de la société, à notre vision pour Namur. Certaines dépenses ou recettes sont incompréhensibles. Vous tirez sur les mauvaises cibles. Vous demandez davantage d'efforts aux associations qu'à vos actions de communication et de tourisme. Vous maintenez des budgets importants dans des projets non essentiels. Ce budget confirme qu'Ecolo le pesait dans la majorité précédente. Nous apportons un véritable projet, des actions pour lutter contre les problèmes climatiques, pour soutenir les familles, les classes moyennes et ceux qui en ont besoin. Et le tout dans un véritable dialogue et de co-construction avec les Namurois et les Namuroises.

Vous, Les Engagés et le MR tournez le dos à tout cela. C'est un virage à droite, sans vision à long terme. C'est un retour en arrière. En somme, vous appliquez la même politique que vos partis au Fédéral avec l'Arizona et en Région wallonne. Il se confirme donc qu'une page s'est tournée à Namur.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame Grandchamps.

Je continue ma tournée. Je passe dès lors la parole au MR et à Madame Absil.

Mme C. Absil, Cheffe de groupe MR:

Merci Monsieur Maillen.

Chers Collègues,

Tout d'abord merci à Madame l'Echevine des Finances pour son exposé. Les finances publiques, ce n'est pas une matière simple à appréhender et nous remercions vivement les services de la Direction financière, qui font un véritable effort de pédagogie, afin de rendre ces données les plus accessibles possibles aux non-spécialistes que nous sommes.

Au risque de nous répéter, le contexte budgétaire que nous traversons est réellement difficile. La reprise en main de nos finances, à tous les niveaux, doit être notre principale préoccupation pour les années à venir.

En effet, il ne s'agit pas d'un problème propre à Namur, mais bien d'une problématique nationale.

Cette situation a des répercussions importantes sur notre quotidien et sur notre avenir. Notre déficit public consolidé, c'est-à-dire celui qui additionne le Fédéral, les Régions et Communautés ainsi que les pouvoirs locaux, atteindra en 2025 près de 40 milliards d'euros. Cela signifie que nous aurons dépensé, à tous niveaux confondus, 40 milliards d'euros que nous ne possédons pas.

Dans le même ordre d'idées, notre dette publique consolidée avoisine les 655 milliards d'euros. Le financement des intérêts de cette dette aura coûté, en 2024, environ 12 milliards d'euros.

Nous faisons face à une spirale négative et dangereuse vis-à-vis de laquelle l'absence de réaction forte serait synonyme de faillite de l'État. Le fait de constater aujourd'hui que certains organismes bancaires commencent à refuser de financer nos structures, constitue une preuve supplémentaire de la gravité de la situation.

Pour autant, la situation est grave, mais pas désespérée. D'autres pays européens ont traversé de graves crises et ont pu reprendre le contrôle de leurs finances publiques. Pour y parvenir, les solutions mises en œuvre ont toujours reposé sur des règles budgétaires rigoureuses, des réformes structurelles, des politiques de dépense et une transparence accrue vis-à-vis de la population.

Voilà pour le contexte général.

Si nous avons souhaité dresser ce tableau, c'est parce qu'au niveau microéconomique, Namur connaît des difficultés similaires. Une telle situation – je le dis également, n'est-ce pas, Monsieur Noël – exige donc lucidité, rigueur, sens des responsabilités et constance. Telle est la ligne de conduite adoptée par le Collège ces dernières années. Ce n'est pas simple au quotidien, mais c'est essentiel.

C'est ce que le MR fait avec ses partenaires à tous les niveaux de pouvoir, n'en déplaise à certains.

Pendant de nombreuses années, la Ville a fait preuve de prudence et d'anticipation en constituant progressivement des réserves et provisions importantes. Plus encore, depuis 2025, des décisions volontaristes et parfois difficiles ont dû être prises, non plus pour anticiper, mais pour inverser une trajectoire budgétaire qui s'était progressivement dégradée.

Le budget 2026 montre déjà des résultats positifs, à la suite des signaux envoyés par le Collège. Madame la Bourgmestre faisant fonction l'a dit également. Les choix opérés, combinant des efforts de maîtrise des dépenses et une augmentation équilibrée et répartie des recettes; tout en préservant l'offre aux citoyens et en limitant l'impact sur l'emploi, portent leurs fruits en permettant d'améliorer le résultat budgétaire de près de 10 millions d'euros, par rapport à l'initial 2025.

Nous nous en réjouissons, même si nous sommes pleinement conscients que la route est encore très longue. Les mesures de maîtrise des dépenses devront être poursuivies et renforcées tout au long de la législature, tant au niveau de la Ville que de l'ensemble des entités consolidées. Cette législature sera celle du contrôle budgétaire et de la réforme. L'analyse de la note de la direction financière va clairement dans ce sens. L'augmentation du coût des pensions et de la dette nécessitera des efforts importants et ce n'est malheureusement pas le transfert du coût des Zones de Secours vers la Province qui apportera le ballon d'oxygène espéré.

Au niveau du MR, nous estimons que notre stratégie doit s'articuler en 3 temps.

Premièrement, maîtriser nos dépenses. Le rapport du FMI de ce jour va dans ce sens également.

Deuxième temps, travailler encore à l'efficacité des services et à la réduction des coûts.

Et troisième temps, améliorer la croissance locale et l'attractivité génératrice de recettes.

Cela implique de repenser notre action en partant de l'essentiel, d'envisager l'audit de nos

procédures et de prendre des décisions orientées vers l'efficacité de demain. Le cap est fixé. Et avec les efforts conjugués de tous les niveaux de pouvoir et de toutes les entités, nous sommes convaincus que nous y parviendrons. Nous restons donc attentifs et positifs, fidèles à notre ligne de conduite: une gestion rigoureuse tournée vers l'équilibre financier, tout en maintenant un niveau de service élevé au profit des Namuroises et des Namurois.

Merci.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame Absil, je pense que vous étiez la seule à intervenir au niveau du MR. Madame Lazon, je vous en prie.

Mme G. Lazon, Cheffe de groupe Les Engagés:

Merci Monsieur le Président.

Madame la Bourgmestre faisant fonction,

Mesdames et Messieurs les Echevins et Echevins.

Madame la Directrice générale,

Monsieur le Directeur général Adjoint,

Chers Collègues Conseillers,

Chers agents de l'administration,

Avant tout, permettez-moi qu'au nom du groupe des Engagés, d'adresser des remerciements aux services de l'administration, particulièrement au Département de Gestion Financière, pour la réalisation de ce budget, également à Madame l'Echevine Barzin pour son travail, et particulièrement aussi pour la transparence et les qualités de nos échanges en Commission.

Alors, force est de constater que nous n'avons ni la même vision, ni la même pensée, et c'est tant mieux d'ailleurs. Parce que moi j'ai justement envie de mettre en évidence le travail, ce travail colossal réalisé par le Collège, car ce budget qui nous est présenté ce soir, n'est ni un budget de confort, ni un budget idéologique, contrairement à ce que Monsieur Martin nous a dit tout à l'heure.

C'est un budget donc responsable, élaboré dans un contexte financier extrêmement difficile, mais avec une ligne claire: préserver l'essentiel, protéger les plus fragiles et garantir l'avenir de Namur et plus encore garantir le service public essentiel aux citoyens.

Alors là aussi, contrairement à ce que Madame Tillieux nous a dit en accusant la majorité actuelle et en remontant même à plusieurs majorités successives, d'être les coupables de cette situation financière, moi j'ai envie de dire qu'il est presque inutile évidemment de rappeler que la situation financière de la Ville est le résultat, principalement, de crises successives et que personne ici n'a provoquées.

Je pense évidemment à la crise sanitaire, à l'inflation historique, à l'explosion des coûts énergétiques, aux indexations salariales légitimes mais lourdes à supporter, des charges structurelles imposées aux communes comme la Police, les Zones de Secours, les CPAS, les pensions. Force est de constater qu'avant toutes ces crises successives, le budget était maîtrisé et qu'il y avait même un fonds de réserve.

Mais faire comme si tout allait bien aurait été irresponsable. Alors est-ce difficile ? Certainement. Est-ce nécessaire ? Certainement. Le Collège est-il resté les bras croisés ? Certainement pas. Ce budget assume un choix clair: ne pas cacher la vérité mais y répondre avec sérieux et méthode.

Vous le savez, vous l'imaginez, même si on est en période festive, Saint-Nicolas, Père Noël, il n'existe pas de baguette magique pour réaliser un budget, mais il faut travailler, travailler sur les dépenses, les recettes et l'obligation d'y arriver, de les équilibrer.

Concernant les dépenses, l'effort a été partagé par chaque membre du Collège. Comme on dit, chacun a fait sa part. Oui, des efforts sont demandés, oui, certaines dépenses sont revues, mais le Collège a imposé sa ligne: pas de coupe dans l'aide de la grande précarité, maintien

du soutien aux politiques sociales, au CPAS et aux politiques de la petite enfance, tout comme celle-ci est bien maintenue aussi et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles; priorité aux investissements utiles et structurants.

La réduction des subsides a été pensée et je sais ô combien certaines mesures ont été difficiles à prendre, par la majorité, par le Collège.

Je pense notamment aussi pour Les Engagés, notamment la réduction des subsides au monde associatif, mais également, partagée par l'ensemble évidemment du Collège, les diminutions des subsides pour certains organismes, je pense à l'OTN, au CAC; la limitation stricte des investissements communaux avec une balise annuelle interne d'environ 13 millions, pour stabiliser l'endettement, une réduction du fonctionnement équivalent plus ou moins à 1,7 million, grâce à une analyse sans tabou des dépenses, et la poursuite de mesures sur le personnel du non-remplacement de certains départs, limitation des embauches aux postes strictement nécessaires.

Nous sommes bien conscients que ces dispositions ne seront pas toujours confortables pour les services et nous les remercions d'avance pour leur collaboration et nous leur assurons toute notre reconnaissance.

Alors concernant l'augmentation des recettes, face à la contrainte budgétaire, d'abord Namur n'a pas augmenté l'IPP, mais a choisi d'adapter, d'augmenter certaines taxes et redevances.

D'ailleurs, celles-ci ont déjà été largement évoquées et votées lors des deux Conseils. précédent, permettez-moi donc de ne pas y revenir.

Aucun politique, aucun politique n'a envie de créer des taxes. On ne se réveille pas un matin en se disant: "On est content aujourd'hui, on va créer des taxes". Mais gérer, bien gérer, c'est faire des choix et les assumer et, comme l'a dit Madame la Bourgmestre, il fallait aller au-delà de l'émotion.

Concernant le Plan Oxygène, bien évidemment le mot le dit bien, c'est peut-être une bouffée d'air, mais ce n'est pas un chèque en blanc. Le Plan Oxygène, c'est un outil de stabilisation, un filet de sécurité pour les finances locales, assorti de conditions strictes et d'un suivi rigoureux. On l'a rappelé, sans ce Plan, le budget de la Ville serait structurellement déficitaire.

Mais évidemment, on espère que les conditions puissent être maintenues et que la Ville puisse avoir ce qui a été prévu.

Mais à ce sujet, et à vous entendre, Monsieur Martin, on pourrait croire que la Région wallonne impose aussi certaines mesures comme cela sans raison. Il faut avoir l'honnêteté de dire que le budget de la Région wallonne, c'est aussi un déficit de 2 milliards secs. Et là, je retournerai aussi les propos à votre collègue, à Madame Tillieux, en lui disant que, probablement, cette majorité actuelle à la Région hérite d'une gestion passée. Ce n'est pas sur quelques mois qu'on peut creuser un déficit aussi important.

Mais je n'aime pas ce jeu de qui est responsable. Je le fais parce que vous l'avez fait, donc je vous rends un petit peu la pareille. Je dis simplement que nous, nous avons cette photo à l'heure actuelle et qu'on ne l'imagine pas autrement et qu'on a pris nos responsabilités par rapport à une situation qu'il faut gérer.

Comme je l'ai dit, et comme cela a déjà été répété plus d'une fois, ce budget, il est orienté vers l'avenir, puisqu'il ne regarde pas uniquement 2026, mais qu'il va bien au-delà.

Je reprendrai une phrase que certains parmi nous dans l'assemblée ont déjà prise: faire de la politique, c'est ne pas penser aux prochaines élections, mais d'assurer un avenir aux générations futures. À méditer.

Donc ce budget n'est pas un pansement temporaire, il s'inscrit dans une trajectoire pluriannuelle réaliste. Nous faisons le choix de maîtriser l'endettement, de ralentir certains investissements, sans pour autant les abandonner et de préparer l'avenir plutôt que de le compromettre.

En tant qu'Engagés, nous assumons pleinement ce budget parce qu'il reflète nos valeurs, celle notamment de la respect de la responsabilité budgétaire, de la solidarité envers les plus fragiles, un équilibre entre rigueur et humanité, le refus de solutions simplistes – c'est tellement

facile, et je constate que quand même quand on est dans l'opposition, même depuis récemment, on va dire, c'est tellement facile de commenter un budget – mais que ce budget évidemment n'est pas celui dont on rêve, mais il est honnête, sincère, orienté vers l'intérêt général et tourné vers l'avenir.

C'est pourquoi le groupe Les Engagés soutiendra le Collège et que notre vote sera, pour ce budget, positif.

Je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame Lazon. Quelqu'un d'autre chez Les Engagés ? Non ? Je vous remercie.

Bien sûr. Monsieur Bruyère, j'imagine que c'est à vous.

N'hésitez pas. C'est le moment, c'est l'instant.

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Je vais être le dernier, donc je vais laisser passer mes camarades d'abord.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

C'est-à-dire ? Qui interviendra ?

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Monsieur Simon et puis Madame Léonard.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Monsieur Simon, vous avez la parole.

M. A. Simon, Conseiller communal PTB:

Merci Monsieur le Président.

Chers Collègues,

Chers membres du Collège,

Monsieur l'Echevin de la Mobilité.

Quand on lit ce budget initial 2026, ce qu'on voit très clairement, c'est qu'il y a des choix qui sont posés en matière de stationnement et ces choix ont une conséquence simple et très concrète.

On est en train de faire sortir les gens du centre-ville. Je vais développer.

La suppression des zones oranges, la réduction et le déplacement vers l'extérieur de la ville des zones bleues, la disparition progressive de places gratuites. Tout cela mis ensemble rend le stationnement en centre-ville plus difficile, plus cher et plus rare.

Pour beaucoup de Namurois et du grand Namur, c'est devenu pénible de venir en ville en voiture.

Et quand on prend sa voiture et qu'on ne sait plus se garer en voirie, où est-ce qu'on se gare ?

On se gare dans les parkings privés. Des parkings chers, qui ne rapportent rien ou ne rapporteront rien avant longtemps à la Ville, et qui privatisent peu à peu notre espace public.

Ce que je dis du coup, c'est qu'on a une privatisation lente mais bien réelle du stationnement et vous le faites en forçant un shift: soit les gens vont dans les parkings privés, soit ils quittent le centre-ville.

Dans ce budget qui plus est, avec la modification des zones parking, vous prévoyez d'aller chercher 660.000 euros supplémentaires sur le dos des citoyens.

Dans le même temps, on économise sur les P+R, qui deviennent moins pratiques, plus contraignants. Et cela aura aussi de l'impact.

A force de rendre l'accès au centre-ville toujours plus compliqué, on tire une balle dans le piétonnier. Pas forcément demain, mais dans quelques années, quand les citoyens du grand

Namur éviteront simplement de venir en ville. Parce que dans le même temps, les autres projets qui facilitent l'accès à la ville autrement, par exemple à vélo, restent minoritaires, voire marginaux dans la ville, comme l'a développé Madame Grandchamps.

Certains budgets massifs du FEDER, par exemple celui d'Erpent, étant détournés d'un projet structurant vers de l'entretien et le développement de plus petites structures, ce qui est bien mais qui ne change finalement que peu le mode de déplacement, alors que d'autres choses auraient pu être faites, si on avait maintenu un budget suffisamment ambitieux.

Cette vision-là qu'on trouve dans notre commune, où on continue à avancer sur un projet en soi très intéressant de piétonnier, tout en n'ayant pas les moyens techniques de le réaliser, et en essayant en même temps d'en profiter un maximum pour combler les trous, on n'en veut pas.

Namur doit rester accessible. Le centre-ville ne peut pas devenir un espace réservé à seuls ceux qui peuvent se le payer. Sortir progressivement le Namurois de la ville, au profit exclusif des plus riches et des touristes, ce n'est ni social, ni intelligent, ni durable.

Voilà pourquoi, au PTB, on s'opposera clairement à cette vision.

Merci beaucoup.

Mme V. Léonard, Conseillère communale PTB:

J'y vais?

Mme A. Barzin, Première Echevine:

Madame Léonard, vous avez la parole.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Excusez-moi, d'habitude c'est plus long. J'ai vite été prendre une tasse de soupe.

Je vous en prie, Madame Léonard. Toutes mes excuses.

Mme V. Léonard, Conseillère communale PTB:

Pas de soucis, merci Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs les Echevins, membre du Conseil,

Monsieur l'Echevin de la Petite Enfance et de la Jeunesse,

Lors de notre Commission d'octobre, où le sujet des plaines de vacances était sur la table, je vous ai clairement posé la question: les plaines vont-elles disparaître ? Vous m'aviez alors affirmé que non et que toutes les pistes étaient sur la table pour continuer à offrir un service de qualité aux familles.

Aurais-je dû être plus alerte, lire entre les parenthèses, sur votre terme "externalisation" ? Car aujourd'hui, il sonne comme "exclusion". Pourtant, d'autres villes, dans la même situation financière que Namur, font un autre choix.

A Liège, l'asbl "Autour de l'école", qui est gérée par la Ville, offre des plaines aux enfants domiciliés sur le territoire à 12 € la semaine.

À Charleroi, celles-ci sont à 20 € la semaine pour les enfants domiciliés sur le territoire.

À Namur, les plaines étaient à 35 €. Et maintenant, elles sont tout simplement supprimées, éliminées. Zéro alternative. Il semblerait que le choix était déjà posé de laisser la place au privé, vu que nous n'avons eu aucune proposition ou réflexion à ce sujet depuis le mois d'octobre.

Je constate juste amèrement que les plaines ont disparu du service Jeunesse.

Vous parliez d'offrir un service de qualité, mais la qualité c'est aussi un service public qui l'offre à un prix abordable.

Dès 2026, ce seront beaucoup de parents, et principalement des parents solos, qui vont se retrouver dans une situation compliquée pour faire garder leurs enfants, car ce qui restera ne sera pas accessible financièrement. On le sait, quand le privé gère, il gère pour être rentable.

Il n'est pas altruiste, même si ce sont des gens passionnés, bourrés de talent, qui mettent en place des offres très variées – on doit le reconnaître – mais leurs prix exclue.

Les coûts du stage qu'on trouve en promo sur le site de la Ville, c'est 40,96 € par jour, 65 € pour 3 jours, 70 € pour 2 jours, plus les frais de garderie. Et si on passe dans le sport, c'est une moyenne de 100 € par semaine.

On demande aux parents de travailler plus et plus longtemps, mais on détruit les structures en aide qui leur permettent d'aller travailler, l'esprit tranquille par rapport à leurs enfants. Ces enfants qui ne seront plus pris en charge par nos services publics seront livrés à eux-mêmes, car oui, les parents n'auront pas le choix que d'aller bosser pendant les vacances et ne sauront pas revenir à temps, à la fin de l'école parce que les garderies auront augmenté de 60%.

Donc, ce n'est pas notre vision de société, on en a déjà discuté, et ni du service public.

Merci.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame Léonard.

Monsieur Bruyère, je pense que c'est... Madame Jacquet ne prenait pas prenez pas la parole? Je vous en prie.

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Vous avez raison de souligner la rigueur du timing. Impressionnant. Cela ne vous a même pas permis de prendre vite un petit sandwich alors que vous êtes là depuis trois heures à écouter. Je vous rassure, ou pas, mais je vais quand même prendre un petit peu plus que trois minutes pour développer un peu la vision.

D'abord je vais remercier les services de la Ville, pour le travail réalisé, principalement le DGF, pas que mais principalement le DGF comme d'habitude. Ce sont des documents particulièrement lisibles, particulièrement bien structurés, qui permettent justement de ne pas avoir trop de zones d'ombre dans le budget, alors que c'est plutôt compliqué à lire un budget, en tout cas moi je trouve, j'ai appris à les lire ici en étant Conseiller communal et heureusement. Je pense qu'on a beaucoup de chance d'avoir la qualité des documents qu'on a ici sous les yeux, qui sont aussi assez honnêtes sur les difficultés, ce qui permet d'avoir un vrai débat politique et pas d'abord un débat comptable pendant une demi-heure. "Qu'est-ce que cela veut dire ceci? Cela?", donc tout est assez clair. Donc voilà, il faut remercier les services pour cela.

Je vais évidemment un tout petit peu revenir sur des choses qui ont été dites, mais je vais essayer de les racapoter en une phrase et pas en très longtemps.

Donc d'abord, je suis, nous sommes évidemment d'accord avec le constat que la raison principale du problème budgétaire à l'heure actuelle, ce n'est pas d'abord et avant tout vos choix, nous on pense que c'est aussi vos choix politiques locaux, mais d'abord et avant tout des problèmes structurels, cela a été dit, le financement des 4 P où l'État Fédéral ne prend pas sa part du budget.

Juste quand même pour donner un chiffre, je pense que cela n'a pas été donné et c'est probablement intéressant dans l'échange de débats: par exemple, en 2024, quand on décortique la part que le Fédéral aurait dû payer, s'il respectait les différentes réformes et arrêtaient les lois qui le concernent dans le financement des Zones de Secours, Police, etc., il y a un manque à gagner l'an passé de 12 millions d'euros. Je n'ai pas encore fait les calculs, je vous avoue, pour 2025, mais quand on sait que le trou en 2024, était de 14-15 millions et que là-dedans, en fait, il y a quasiment 80-90%, c'est d'abord de la faute du Fédéral, voilà, cela pose en tout cas une question importante. Est-ce que – et cela c'est notre position avec le PTB – la solution la plus logique et en fait la plus juste, in fine, ne devrait pas d'abord être de toquer à la porte de l'État Fédéral, qu'il paye sa part, plutôt que de présenter à la facture vers le bas, ce que vous faites ici, avec des augmentations de taxes et augmentations de recettes ici.

Donc cela c'est la toute première chose, il faut quand même le clarifier.

Deuxième problème, c'est les nouvelles réformes qui sont mises en place depuis 6 mois, 1 an par les différents gouvernements. C'est assez intéressant de noter que, d'après l'Union des Villes et Communes (UVCW) (je recommande vivement tout un chacun allait consulter le site de l'UVCW qui fait un travail aussi remarquable, pas aussi remarquable que notre DGF mais vraiment juste en-dessous, en termes de qualité pour justement bien comprendre tous les enjeux politiques des budgets de nos villes.

Par exemple, leur analyse, c'est que 40% des efforts que le Gouvernement Azur, au niveau de la Région wallonne, propose de faire, 40% de l'effort, en fait, va présenter la facture à l'échelon en dessous. Donc cela va coûter un demi-milliard d'économies aux communes. La réforme sur les points APE, cela a déjà été cité, le fait de chipoter au fond des communes, aux aides du plan Marshall, etc.

Rien que pour notre Ville de Namur, en faisant en tout cas un rapide calcul, en prenant deux de ces points, APE et plan Marshall, c'est 800.000 euros de pertes rien que pour 2026, probablement plus d'un million, voire plusieurs millions, quand on compte d'abord sur le nombre d'années. Donc probablement que tout cela représentera plusieurs millions de trous à la fin de la législature. Et je vous avoue que je n'ai pas pris en compte le calcul sur le fonds des communes et probablement que cela aussi cela coûte beaucoup. Ce serait intéressant d'ailleurs, Madame l'Echevine, si vous aviez la clarification là-dessus.

Mais donc voilà, clairement, on est sur des millions d'euros de coupe, qui s'ajoutent aux 12 millions de manque à gagner, déjà expliqués, par rapport au 4P.

Donc évidemment dans ce cadre-là, quand on a une barque trouée de toutes parts, c'est compliqué de ne pas prendre l'eau. Cela, on est d'accord avec vous.

Ceci dit, c'est assez intéressant aussi de noter que, contrairement à ce qui a été dit, ce n'est pas quelque chose qui est visible uniquement depuis le début de la crise Covid. Donc cela c'est un argumentaire que vous ressortez. Ce que je peux comprendre, dans votre chef, c'est toujours important, quand on fait des fautes, de trouver des excuses. L'être humain qui a un jour inventé l'excuse, c'est pour s'en servir. Donc voilà, l'excuse c'est le Covid, ceci, cela, la crise de l'énergie qui sont effectivement des choses qui ont dramatiquement crevé les budgets. Mais là-dessus, je renvoie encore à l'Union des Villes et des Communes, dans son document que je me permets de le citer, comme cela, tout un chacun peut lui-même un peu vérifier la pertinence de ces infos.

Le document s'appelle "Finances communales, structures et évolutions récentes", qui a été édité à partir de 2008, et la dernière mise à jour date d'octobre 2025. C'est un document qui fait l'évolution des budgets globaux des communes. Le document dit, j'ouvre la parenthèse: "Nous assistons, depuis 10 ans, à une érosion progressive du solde budgétaire à l'exercice global, de la moyenne de nos communes, et donc par conséquent du bas de laine des communes, qu'elles conservent pour faire face au choc. Celui-ci a fondé une moitié entre 2011 et 2018, quand on prend la moyenne des budgets communaux. Cette érosion, combinée à un faible niveau d'investissement des communes, laisse à penser que celles-ci utilisent principalement leurs réserves, non pas pour investir, mais pour maintenir leurs finances à flot".

Donc en fait on voit, que l'asphyxie organisée de nos communes par l'État fédéral, depuis grosso modo les années 2000, se voyait déjà avant les crises. Sauf qu'il y avait un petit bas de laine, qui a donc été divisé par deux, courant de l'année 2010, quand on prend la moyenne des communes. Mais en fait, les crises qui ont eu lieu à partir de 2020 ont rendu cela plus rapidement visible, mais en fait c'était une pente sur laquelle vous étiez déjà. Donc le fait de ne pas mener la bagarre, pour un refinancement structurel, des communes en fait, fait que vous passez, on passe à côté de la seule et unique solution viable. Cela a été un peu abordé par Madame l'Echevine, je trouve cela aussi assez intéressant qu'enfin, cela soit reconnu de votre part. Vous parlez de l'éléphant dans la pièce, vous avez parlé du fait que l'État Fédéral ne paye pas sa part, du fait que ce n'est pas normal que nous payions nous-mêmes les pensions. C'est vraiment très bien. En tout cas, là-dessus, on vous rejoint tout à fait.

J'ai oublié vos termes, mais en gros, l'idée – timide quand même, Madame l'Echevine – de dire que l'État fédéral devrait payer sa part. Vous avez raison, j'enfonce le pied dans la porte. C'est même la seule et unique solution sérieuse. C'est la seule et unique solution sérieuse parce qu'ici, vous prenez de mesures difficiles. Elles sont tellement difficiles que, pour pouvoir les faire gober à la population, vous inventez des taxounettes sur les bureaux, sur les surfaces de commerce, qui ne rapportent pas assez mais qui ont le mérite d'exister, parce que vous savez que votre discours politique n'est plus intelligible, n'est plus cohérent, fait que vous n'êtes pas légitime dedans.

Ces nombreuses mesures difficiles font gagner 4 millions d'euros. Le trou, à l'heure actuelle, Madame l'Echevine, je vous cite, est de 20 millions, 19,8, mais on va arrondir à 20 millions cette année. Il sera de 34 millions à la fin de la législature. Les 4 millions, cela ne sert à rien, qu'on se le dise, cela ne sert à rien, c'est juste se faire mal pour se faire mal. Donc bien sûr que la seule et unique solution, ce sera un refinancement de la part de l'État Fédéral.

D'ailleurs, intéressant à noter que la seule et unique autre fois que cela a eu lieu dans l'histoire de Belgique, parce que ce qu'on est en train de vivre ici n'est pas du tout nouveau, dans les années 80, il y avait déjà une crise de certaines grandes communes, principalement Liège, à qui on a fait payer une addition extrêmement salée de privatisation de services publics, de réductions drastiques, on parle de milliers d'emplois qui ont été supprimés, d'augmentation extrêmement importante de plusieurs centaines de pourcents des taxes communales, pour quand même ne pas résoudre (donc c'est la même situation que maintenant), pour ne quand même pas arriver à la ligne de flottaison, puisque la commune de Liège coulait toujours, dix ans après, dix ans de mesures, et quelle a été la seule et unique solution ? Cela a été pris en cinq minutes, sur un coin de table, avec un carton de bière. C'est que le Ministre des Pouvoirs locaux de l'époque, André Cools, a dit 'En fait on n'y arrive pas, moi-même j'asphyxie la Ville de Liège depuis 10 ans et je vous dis que je n'y arrive pas', et bien on va juste refinancer les communes. Et on a refinancé le fonds des communes.

Donc il faut à un moment donné avoir le vrai débat. Ou alors vous nous dites maintenant: "On assume qu'on a un plan qu'on a gardé dans les caisses, un plan secret, pour passer de 4 millions d'augmentation de fiscalité à 34 millions par an, mais je serais bien curieux de savoir où vous allez prendre le pognon (et qu'on se le dise, ce Plan n'existe pas, Madame l'Echevine). Vous n'avez pas un plan, j'espère bien, pour augmenter la fiscalité, pour la multiplier par 10. Évidemment que vous ne l'avez pas. Donc la seule solution, c'est un refinancement par le haut. Il n'y a aucune autre solution sérieuse par rapport à cela.

Intéressant à noter aussi (cela a été dit ici par Madame Lazon, que je remercie parce que son intervention permet aussi d'avoir un vrai débat politique et idéologique), de dire que Namur était une ville qui était à flot, je ne me souviens plus les termes exacts, mais en gros vous défendiez qu'avant les crises, on était une ville bien gérée, qui n'avait pas de problèmes financiers. C'est assez intéressant que l'année même du Covid, donc budget écrit en décembre 2019, avant Covid donc, la Ville assumait déjà qu'il y avait des difficultés. La seule manière de bloquer le budget à l'époque, je me permets de reprendre la citation du compte du DGF de l'époque, c'était de prendre un demi-million, 400.000 dans la poche du CPAS et 130.000 et une rawette dans le fonds de réserve. Donc c'est intéressant de voir que, déjà à l'époque, il y avait des problèmes et que probablement – je reviens sur cette pente – vous étiez déjà sur cette pente. Parce que, temps qu'on paye nous-mêmes les pensions, dont la charge a drastiquement augmenté depuis 2020, je pense que c'est 4, 5, 6 millions en plus par an, qu'on paye maintenant au niveau de la pension. Donc voilà, vous étiez déjà sur cette pente-là.

Donc c'est faux de dire que c'était le paradis sur terre. C'est juste que c'était sous le tapis et on ne sentait pas encore le problème dans la pièce parce que la fenêtre était ouverte. La fenêtre s'est fermée donc cela s'est senti encore plus vite, mais vous étiez déjà dedans.

Permettez-moi du coup de poser une question simple: est-ce que faire payer un habitant de La Bruyère ou de Floreffe 5,75 euros pour un bain à la piscine à Namur, au lieu de 3,75 pour un Namurois, c'est vraiment la solution miracle pour trouver les 20 à 30 millions? Probablement pas.

Tous les projets d'investissement utiles sont aujourd'hui mis de côté. Les services publics locaux sont sous pression. Chaque subside est revu à la baisse. Chaque dépense est scrutée.

Et du coup, qu'est-ce que cela va avoir comme impact ? D'abord et avant tout, probablement une attaque assez grave sur les conditions de travail du personnel. Concrètement, on ne sait pas encore vraiment le dire parce que vous-même ne savez pas encore traduire cela concrètement, mais très probablement des équipes, qui avant tournaient à 3 tourneront à 2, des équipes qui avaient du matériel qui devait être remplacé ne sera pas remplacé etc. etc. Les gens qui étaient en CDD ne seront pas remplacés. Très clairement, dans des secteurs où on est déjà à flux tendu les conditions de travail vont devenir de plus en plus compliquées. Je pense notamment à un secteur, dont on a parlé il n'y a pas très longtemps et j'envoie toute notre solidarité et tout notre courage au travailleur de la Ville, qui a été blessé, au Services Propreté, si je ne m'abuse, qui a donc été agressé lâchement.

Evidemment, c'est quelque chose qu'on doit critiquer de manière très sévère et on espère bien qu'il y aura une suite judiciaire sérieuse parce que c'est absolument honteux qu'un agent des services publics, qui est là dans l'objectif de servir le peuple (on paye des impôts pour que des gens payés par le service public, rendent notre ville propre), après se faire agresser dans le cadre de son travail, c'est vraiment honteux.

Mais probablement que ces conditions de travail à lui vont continuer à se dégrader si, au lieu d'être 4 dans la brigade, ils ne sont plus que 3, puis ils ne sont plus que 2. Souvent maintenant ils ne sont pas deux d'ailleurs. Si les camions qu'ils utilisaient ou les camionnettes qu'ils utilisaient ne sont pas remplacées, cela va créer des problèmes extrêmement importants en termes de qualité de service rendu à la population et de qualité de travail. Services surchargés, temps d'attente plus long niveau administratif, etc. stress, épuisement, baisse de morale et baisse d'efficacité probable, cela c'est les conséquences les plus directes probablement de vos mesures.

Des missions, qui étaient assurées par nos propres services, vont voir leurs coûts exploser, comme l'aide sociale dont les coûts explosent, et pendant qu'on supprime d'autres services, notamment les plaines, comme Madame Léonard l'a cité.

C'est une aberration économique et sociale parce que, vous disiez être au rendez-vous de la solidarité, mais quand on attaque les plaines, quand on attaque les Maisons de Jeunes avec les baisses de subsides, quand on attaque certaines asbl, quand on rend plus chère l'allocation de salles pour ces mêmes asbl, c'est toute une série de services que ces gens fournissaient à la population (et souvent aux populations les plus en difficulté, souvent aux classes populaires, souvent aux enfants de la classe ouvrière), c'est toute une série de services qui n'existeront tout simplement plus. Parce qu'ils n'auront plus les moyens, ces Maisons de Jeunes, ces asbl qui s'occupaient de nos jeunes, ils n'auront plus les mêmes moyens qu'avant, pour l'aide aux devoirs, pour organiser des camps de vacances pas chers.

Petite anecdote, il y a des jeunes dans le quartier, les seules fois de l'année où ils allaient à la mer, c'est quand, avec les organisations de jeunes du quartier, ils pouvaient, grâce à des subsides, aller à la mer pour pas très cher, voilà. Probablement que cela, ce sera fini, si on coupe de 20% dans les subsides.

Donc, c'est bien de faire des postes sur les réseaux sociaux en disant "Nameur po tot", cela veut dire en wallon "Namur pour tous", cela fait bon genre, mais dans la pratique, le "Namur pour tous", c'est pas du tout cela que vous êtes en train de faire, puisque justement, Namur devient de plus en plus inaccessible en transport, comme l'a dit mon collègue Simon. Les jeunes parents et les enfants de la classe travailleuse, qui avaient besoin des plaines, ne les auront plus. Les mamans solo, les parents qui avaient besoin des garderies moins chères vont avoir des coûts de garderie et des frais de repas scolaires plus chers.

Cela me fait surtout penser – parce que moi aussi je sais faire le mariole avec trois mots de wallon, ce n'est pas si compliqué, moi aussi je peux reprendre une expression de mon grand-père – cela me fait plutôt penser, non pas à "Namur pour tous", mais à "c'est todi li p'tit qu'on spotche". Ici c'est plutôt toujours, encore et toujours les plus petits, les plus fragiles économiquement, qu'on écrase.

D'autant qu'on demande aux gens de faire des efforts, de plus en plus, mais que d'un autre côté, les épaules les plus larges, paradoxalement, ne payent pas tant que cela. Donc je reviens là-dessus. Les taxes sur les surfaces commerciales et sur les agences de bureaux, d'abord sont

4-5 fois inférieures à ce qu'il existe ailleurs, comme à Saint-Gilles, je l'ai dit au Conseil la semaine passée, mais rapportent moins que, par exemple, juste l'augmentation du prix des sacs poubelle. Pardon, le fait de réduire la taille des sacs poubelles, qui va faire en sorte qu'on va acheter plus de sacs poubelles, donc cela va vous faire rentrer plus ou moins 200.000 € dans les caisses, cela c'est encore plus d'argent que ce que vous allez prendre dans la poche des grandes banques et des sociétés d'assurance. Cela n'est pas logique. Il n'y a pas de logique à cela. Si, il y a une logique antisociale claire, mais pas de logique économique cohérente.

Quand on vous propose de vous mettre, vous aussi, à l'effort et à la diète, vous refusez, en ne réduisant pas vos salaires et vos avantages.

Ce tableau antisocial, anti-travailleurs communaux, qui tend à appauvrir la population, ce n'est pas le Namur que nous on veut. Ce n'est pas la métropole solidaire, culturelle, sociale et populaire que nos citoyens méritent. Ce budget n'est pas une réponse à la crise, c'est une capitulation devant l'austérité. D'abord, c'est de la capitulation devant l'austérité imposée par les pouvoirs supérieurs, parce que les économies que vous prenez aujourd'hui auront aussi des conséquences à très long terme sur notre ville, sur la qualité des services rendus par notre ville et sur la qualité de vie des Namurois, des ménages, des travailleurs.

Merci beaucoup et puis j'espère qu'on pourra avoir quand même des réactions de votre part, avoir un échange là-dessus en termes de vision, notamment, principalement sur ce débat de "qu'est-ce que vous allez faire dans quelques années?", parce que je termine là-dessus. J'ai entendu dire: "Nous, on n'était pas électoralistes, on ne pensait pas qu'aux élections". Enfin, cela n'a pas été dit comme cela, mais c'était "Ce serait bien de s'inspirer d'une phrase qui dit qu'être un bon politicien, en gros, c'est de ne pas penser que à l'échéance électorale". Bon, c'est quand même relativement osé de votre part, parce que, comme par hasard, l'année pile où on commence à être dans une faillite virtuelle, c'est-à-dire où, d'un côté, les 34 millions de trous ne seront plus résorbés par la trésorerie, parce que la trésorerie sera à zéro et sera même déjà en négatif, c'est comme par hasard deux mois après les élections communales de 2030.

Et là franchement, si vous n'êtes pas effectivement en train de calculer l'échéance électorale, alors c'est que le calendrier fait vachement bien les choses, deux petits mois après quoi. Et deux petits mois après les élections de 2030, vous allez probablement faire une grande campagne en disant: "Promis, on va trouver des solutions et on va maintenir la ville à flots et patati patata" et deux mois après, ce sera la faillite virtuelle.

Du coup j'aimerais bien savoir quelle est votre solution par rapport à cela si vous ne menez pas la bataille avec vos propres partis, puisque ce sont eux qui sont responsables au Fédéral, de ce que nous sommes en train de vivre maintenant au niveau communal.

Merci beaucoup

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Bruyère.

Ce qui clôture le premier tour.

Je passe la parole à Madame Barzin. Je vous en prie.

Mme A. Barzin, Echevine:

Merci Monsieur le Président.

Merci à chacun et chacune pour vos interventions. C'est vrai que dans les commentaires qui ont été faits. Il y a, à certains moments, beaucoup de constats et pas nécessairement toujours beaucoup de questions.

Il y a des divergences sur la manière de faire et c'est normal, cela fait partie d'une démocratie et c'est normal d'avoir ce type de débat ici, mais c'est vrai qu'il y a parfois plus de constats que de questions posées aux membres du Collège.

Alors je vais commencer par quelques réactions à l'intervention de Monsieur Martin.

Il y a certains éléments, sur lesquels je peux être d'accord avec vous, mais vous donnez l'impression qu'on a manqué de transparence et donc je ne pense pas que ce soit le cas. Les documents financiers sont clairs, ils expliquent les choses telles qu'elles sont. On a eu un débat, je pense, très constructif en Commission. Dans mon intervention, en début de Conseil, j'ai expliqué qu'on était effectivement en boni mais que ce boni tenait compte d'un élément exceptionnel avec, à la fois, Oxygène et le transfert au niveau de la Police. Donc, la transparence est liée. Je pense que j'ai tout de suite nuancé et je n'ai pas donné l'impression qu'il y avait une solution toute facile à un problème complexe.

Voilà, vous êtes revenus, et d'autres l'ont fait également, sur des décisions qui ont été prises au niveau du Gouvernement wallon. Je ne vais pas rentrer dans le détail par rapport à cela. Par contre, si vous avez bien entendu aussi mon intervention – et j'avais déjà eu l'occasion de le faire lors de débats précédents sur les modifications budgétaires – j'appelle (au niveau du Collège on appelle aussi) le Gouvernement wallon à prendre des mesures pour aider les grandes villes. On sait quelles sont les difficultés financières de la Région. On connaît les difficultés aussi du Fédéral, mais comme je l'ai dit dans mon intervention, les grandes villes sont des pôles de centralité. Ils répondent à de multiples demandes pour les citoyens, que ce soit en matière de sécurité, en matière sociale, en matière d'attractivité. Je le disais dans mon intervention tout à l'heure. C'est vraiment quelque chose qui est important et qui doit être une des priorités. C'est un élément que j'avais souligné d'emblée dans mon intervention.

Alors on sait bien aussi (et je l'ai dit également, et je l'avais dit lors de précédentes discussions budgétaires), que la Région ne comblera pas la totalité de nos déficits, et c'est normal, je le pense, en étant responsable, de faire notre partie du chemin. C'est pour cela qu'on a, depuis une année, réfléchi à toute une série de mesures, en ayant un mixte entre des efforts en dépenses, dans toutes les catégories de dépenses, et aussi des efforts en recettes.

Mais c'est vrai que, tenant compte des difficultés qu'on rencontre, en particulier dans les grandes villes, une aide plus particulière serait la bienvenue, d'autant que le Plan Oxygène, vous l'avez souligné comme moi, prend fin en 2026. Ce qui sera vraiment important (d'autres l'ont évoqué aussi), ce serait d'avoir un mécanisme différent de ce qui a été utilisé pendant de nombreuses législatures, tous parti confondus, à part le PTB qui n'a jamais été au sein du Gouvernement wallon jusqu'à présent. Mais c'est vrai que le mécanisme de l'emprunt était déjà utilisé du temps des aides Tonus, il l'a été au moment d'Oxygène, donc ce n'est probablement pas la meilleure méthode pour aider les communes, même si ces plans ont constitué une aide et si on est rentré dedans aussi, c'est parce que, tout comme d'autres villes et communes, on en avait besoin.

Vous avez évoqué le regroupement de certains fonds aussi au niveau wallon avec le PIC, le FRIQ, PIMACI et la nouvelle appellation FERL. Je voudrais juste attiré l'attention, par rapport à cela, en disant que les montants qui avaient été perçus la législature passée, tenaient aussi compte de certains éléments financiers du Plan de Relance. Cela peut expliquer – même si je ne suis pas au Parlement wallon, ni au Gouvernement wallon – certaines différences de montant, par rapport à la situation antérieure.

Vous avez évoqué Oxygène à plusieurs moments. C'est vrai qu'on en a parlé, on a échangé en Commission déjà sur le sujet. Donc on a pris connaissance, il y a quelques jours, du montant finalement octroyé pour 2025. Nous, on prend note, évidemment, on prend acte de ces décisions. On aurait préféré qu'elles arrivent plus tôt, pour pouvoir les intégrer déjà dans les documents budgétaires. On l'a fait en Commission, dans les présentations qui ont été faites et le PowerPoint très bien fait par la Dream Team du DGF, que je remercie encore. Mais c'est vrai qu'il y a toute une série d'éléments, dont celui-là, qui sont arrivés après la clôture de nos discussions, au niveau du Collège et la clôture des documents budgétaires, ce qui prend évidemment un certain temps.

Quid après le Plan Oxygène? Vous avez posé la question. C'est évidemment une question qui est pertinente.

Par contre, quand vous évoquez, dans votre réponse, que la Ville de Namur sera en cessation de paiement en 2027, là, je ne partage pas le point de vue, mais vous avez évoqué 2027. Je ne peux pas laisser passer cet élément-là, parce qu'avec les réserves que nous avons encore et les efforts que nous avons déjà faits et que nous allons poursuivre, la question ne se posera pas en 2027. Je ne veux pas qu'on effraie la population ou les membres du personnel par rapport à cette année-là. Mais nous allons devoir poursuivre le chemin, poursuivre les efforts, c'est un fait.

Vous avez évoqué – c'est un élément que j'avais repris aussi dans mon intervention – et Monsieur Bruyère en a parlé aussi, la question des 4 P, avec le financement des CPAS, de la Police, des pompiers, des pensions. Un commentaire au niveau de la Zone NAGE. Je pense que Madame la Bourgmestre commentera ces éléments-là aussi.

Certaines mesures vont arriver, probablement aussi, pour aider de la part du niveau Fédéral, notamment en ce qui concerne les pensions. Je pense qu'on doit voir les choses aussi à long terme et intégrer autant les mauvaises nouvelles (qui sont plus nombreuses que les bonnes, c'est un fait, mais) certains éléments positifs qui pourraient venir également; comme on avait eu aussi l'aide de la Province, via aussi la Région wallonne, en ce qui concerne le financement de la dotation de la Ville à la Zone de Secours. C'est quand même une économie qui est faite au niveau de la Ville, sans diminuer le service à la population.

Vous avez parlé de massacres par rapport aux subsides aux associations, le fait qu'on ne connaît pas le terroir associatif, je ne partage évidemment pas votre point de vue par rapport à cela.

Des éléments liés aussi au précompte immobilier, donc quand vous avez évoqué les indicateurs experts, là c'est un sujet dont on a déjà parlé aussi en Conseil. C'est le travail qui sera fait par rapport aux habitations dites "sans confort" et donc c'est à la fois une question de justice, par rapport à ceux qui payent le montant réel pour leur habitation ou leur logement. C'est vrai qu'il y aura aussi une recette complémentaire, mais cela me paraît être une mesure équitable et juste sur laquelle Namur travaille, mais d'autres communes aussi.

Je prends bonne note de votre souhait de supprimer le Namur magazine. Nous faisons pourtant beaucoup d'efforts pour essayer de rendre ce magazine avec beaucoup d'informations, en ne mettant pas en valeur les élus locaux, mais je prends bonne note de cette proposition.

Vous avez parlé de l'explosion de la charge de la dette et on a eu l'échange aussi en Commission. Donc on a principalement 2 éléments, à la fois l'impact d'Oxygène qui, en fait, c'est un emprunt qui est pris en charge à 85% par les villes et communes qui en bénéficient. C'est vrai aussi qu'au cours des précédentes années, on a fait un certain nombre d'investissements, que ce soit dans le secteur de la santé, dans le cadre des fonds fédéraux, de la Politique Intégrée de la Ville (PIV), et c'est quelque chose que nous assumons. Mais on a voulu aussi travailler sur les éléments de dette, en réduisant la masse empruntable. Donc c'est une mesure qui n'est pas agréable, qui n'est pas facile à prendre. On préférerait pouvoir faire davantage d'investissements et malheureusement cela peut avoir aussi des conséquences sur le secteur économique mais on pense qu'on doit agir sur tous les secteurs de dépenses. C'est une mesure que nous avons pris la responsabilité d'adopter.

Vous avez évoqué le logement en disant que la politique du logement est absente dans le budget. Alors, on a parlé très longuement lors de l'avant-dernier Conseil de la Régie foncière. Pour moi, la Régie foncière – et vous avez une attitude je trouve très positive à ce moment-là par rapport au projet qu'on souhaite développer – doit être le bras armé de la Ville, en matière de politique du logement. C'est vrai qu'on a plus souvent un traitement plus administratif de certains dossiers, que ce soit en matière de salubrité, de permis de location. Et donc pour moi les éléments financiers viendront plus, via la Régie, que nécessairement par des lignes complémentaires dans le budget communal, même si on peut toujours évidemment espérer ou rêver de moyens complémentaires.

Je crois que c'est vraiment aussi par la synergie, avec les différents partenaires publics et privés, les sociétés de logement, de services publics, avec lesquels on est vraiment très régulièrement en contact (mes voisins Tanguy Auspert et Baudouin Sohler sont bien placés pour savoir que la concertation existe avec eux) et qu'on essaiera de capter aussi tout ce qui

pourrait être possible comme financement venant de niveaux supérieurs.

Donc même si on n'a pas beaucoup d'éléments dans le budget sur la politique du logement, cela reste une de nos priorités et c'est vraiment très clairement intégré dans le budget de la Régie foncière.

Vous avez évoqué la prime qui a été supprimée. En fait, c'est comme toutes les autres primes. C'était une des mesures prises, il y a déjà quelques mois. Mais la prime d'accèsion au logement, elle avait été prévue à l'initiative de l'ancien Echevin du Logement, avec un budget de 45.000 €. Mais en 2023 et en 2024, ce montant n'a jamais été utilisé. Donc je pense que le fait de supprimer la prime, a priori, ne fera pas beaucoup de mal parce que jusque-là, elle n'a pas été utilisée.

Alors j'en viens maintenant aux commentaires qui ont été formulés par Madame Tillieux.

Vous avez dit: "On ne peut plus rejeter la faute sur d'autres". Alors c'est vrai qu'on est en majorité au niveau communal depuis un certain temps, mais vous ne pourrez pas nier non plus l'impact, que j'évoquais en début d'intervention, des différentes crises qu'on a connues et différents éléments, notamment les 4 P, les problématiques qui sont connues à Namur, mais aussi ailleurs. La problématique Pension-Pompiers-Précarité-Police, c'est quelque chose qu'on connaît à Namur, ailleurs, depuis bien plus longtemps et donc ce n'est pas seulement depuis l'arrivée de la majorité Azur-Arizona. Il y a un an que ces éléments existent alors je ne vais pas faire ici le débat qu'on pourrait avoir au niveau du Parlement de Wallonie, même si cela me plairait bien d'avoir encore des échanges là-bas.

Vous avez évoqué certains éléments au niveau de la taxation des déchets. Vous savez aussi que, dans les dispositions prévues par le CRAC, on peut avoir, au niveau du coût-vérité et dans le décret Wallon, on doit être dans une fourchette entre 95 % et 110 %. On a choisi d'être à 100 % et pas au-delà. On a diminué le montant de la taxe déchets. Et si c'est vrai que l'on a changé la contenance des sacs, il faut quand même rappeler que le montant des sacs était inchangé depuis plus de 20 ans. Donc pendant 20 ans, le montant était inchangé. Mon collègue, Benoît Malisoux, pourra aussi l'évoquer.

Vous avez parlé des diminutions de subsides, ce n'est agréable pour personne au niveau du Collège, ni des groupes et des Conseillers communaux de notre majorité, de prendre ce type de décision. Nous estimons qu'on doit travailler sur les différents postes.

Quand vous sous-entendez qu'il y a une mauvaise connaissance du terreau associatif ou que certains choix sont faits pour des raisons politiques, j'ai quand même du mal à accepter cela. Si vous avez un élément plus précis, dites-le peut-être de manière un peu plus cash, plutôt que de le faire avec des sous-entendus, comme cela a été fait.

Au niveau du Plan Oxygène, que vous avez évoqué également, c'est vrai qu'il y a toute une série d'obligations et on en a plus dans la convention 2025 que dans la convention qui a été adoptée par le Conseil fin 2024, et un élément plus particulier, effectivement, pour le CPAS, qui ne nous avait pas échappé, qui se retrouve d'ailleurs dans la note qui a été très bien faite et très rapidement faite aussi par le DGF pour pouvoir présenter le dossier aujourd'hui au Conseil.

Comme je l'ai dit, on analysera l'ensemble des conditions et on fera des choix ensuite de manière raisonnée, raisonnable.

Mais nous avons été, depuis de nombreuses années, attentifs à notre CPAS, à tout ce qui concerne les personnes qui sont dans des situations plus difficiles. Comme je le disais dans mon discours, il y a à la fois la dotation au CPAS qui augmente, mais on a aussi tous les éléments qui sont repris dans le budget classique de la Ville, au niveau de la cohésion sociale. Donc, quand on ajoute tout cela, les montants qui sont prévus pour le secteur social sont encore plus importants que les 25 millions de dotations que vous avez évoquées.

Si on regarde les chiffres aussi et les évolutions ces dernières années, on passe d'un montant de 16 millions d'euros au compte 2018 à 25 millions au budget 2026, donc on ne peut pas dire qu'on n'ait pas été au rendez-vous de la solidarité, au cours des dernières années au sein de cette majorité.

Alors, Monsieur Tory a évoqué différents éléments qui relèvent, je pense, plus à des attributions de certains de mes collègues, tout comme Monsieur Seumois . Donc je me permettrai de laisser mes collègues répondre à ses remarques et commentaires.

Monsieur Noël a, quant à lui, été le premier de cordée du groupe Ecolo, à intervenir. Vous avez fait une comparaison entre le budget 2024 et 2026. Vous savez que les conditions ne sont plus les mêmes en 2026 qu'en 2024.

Quand vous évoquez Oxygène, à ce moment-là, on a déjà fait le choix, tous ensemble, Engagés, Ecolo et MR, d'adhérer au Plan Oxygène. Vous avez fait ce choix avec nous. C'était une décision qui était collective, même si c'est vrai qu'on en dépendait moins que maintenant, mais la volonté avait été, et était toujours, de mettre une partie des moyens que nous souhaitions obtenir en réserve. C'était aussi quelque chose qui était notre souhait, pour ce budget 2026, c'était la volonté également en 2025. Voilà donc la rupture, je la vois moins que vous par rapport à tout cela.

Vous avez évoqué aussi les éléments en recettes et en dépenses.

En recettes en début de chaque législature, on revoit les règlements. C'est vrai que la situation financière nous a amené à prévoir des éléments complémentaires. Ce n'est pas de gaieté de cœur, comme Madame Lazon le disait, on ne s'est pas levé un matin en se disant: "On va revoir ces règlements et augmenter certains taux", c'est quelque chose qui est difficile pour notre majorité, mais nous pensons que cela fait partie de l'effort qui doit être réalisé.

Vous avez évoqué le fait qu'en dépenses, on préservait l'emploi communal, mais on cherche aussi encore à préserver l'emploi communal et les mesures de non-remplacements systématiques, des départs à la pension, des personnes qui sont en absence pour maladie, on le faisait déjà aussi, quand vous étiez en majorité avec nous.

Si on parle de la dette, il y a les éléments qui sont liés à Oxygène depuis quelques années et puis les éléments, qui sont liés à des investissements faits depuis bien longtemps. Ce ne sont pas seuls Les Engagés et les membres du MR qui ont fait ces investissements.

Je pense qu'il faut aussi remettre les choses dans leur contexte et certaines des mesures que nous appliquons maintenant étaient déjà appliquées par le passé, peut-être avec des proportions différentes, parce que les difficultés étaient moindres, mais pour toute une série d'éléments, on avait déjà, sur Oxygène, sur des efforts au niveau du personnel par des non-remplacements, on avait déjà le même type de politique.

Madame Halut a abordé quelques éléments qui relèvent aussi, je pense, plus de certaines attributions de mes collègues. Je soulignerai qu'au niveau du Parc Attraktif, vous avez évoqué l'augmentation des tarifs. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que les tarifs n'avaient plus été augmentés depuis 20 ans, au niveau du Parc Attraktif. Donc on a prévu une augmentation limitée mais pendant très longtemps il n'y en avait pas eu et il reste encore des gratuités pour les tous- petits comme cela existait par le passé.

Madame Grandchamps a pris ensuite le relais. Vous avez évoqué le fait qu'on gaspillait encore, que certaines personnes dans l'administration vous donnaient des exemples. N'hésitez pas à nous les donner si vous le souhaitez. Comme cela, on verra ce que nous, on gaspille encore et ce qu'on gaspillait peut-être déjà par le passé quand nous étions en tripartite.

Vous dites qu'il faut davantage sanctionner les citoyens qui ont des comportements illicites. C'est ce que nous avons voulu faire dans une série d'éléments plus liés à des taxations. C'est quelque chose qui avait été vu – notamment pour les logements inoccupés ou certains comportements plus problématiques, avec des enseignes obsolètes, par exemple – c'est quelque chose qui attire notre attention.

Je suis un peu étonnée par certains commentaires qui sont faits sur des choix qu'on a fait collectivement par rapport aux piétonniers. Vous n'appréciez pas les mesures d'augmentation des taux pour le stationnement. Cela me questionne un petit peu parce que je ne savais pas que la voiture était votre préoccupation particulière. Mais voilà, une page s'est tournée, vous l'avez dit. En tout cas, nous, au niveau des Engagés et des MR, on assume les choix qui sont faits maintenant.

Je voudrais remercier Madame Absil pour son intervention, qui a aussi replacé les choses dans leur contexte plus global, avec les difficultés qui sont rencontrées également à d'autres niveaux de pouvoir et les choix qui sont faits de manière responsable. C'est difficile à la fois pour les Conseillers communaux de la majorité, pour les membres du Collège mais nous devons prendre notre espoir. Tout comme l'a dit aussi Madame Lazon. On ne cache pas la vérité, on essaye d'agir effectivement avec méthode.

Vous avez évoqué différents éléments, sur lesquels je ne peux que marquer mon accord et vous avez, je pense, bien expliqué la situation et les choix difficiles mais responsables que nous avons voulu faire.

J'en viens maintenant aux interventions qui ont été faites par le groupe du PTB.

Je pense que par rapport aux premiers éléments qui ont été évoqués par Monsieur Simon et Madame Léonard, certains de mes collègues pourront vous donner les éléments de réponse.

Par rapport à l'intervention de Monsieur Bruyère sur les causes: on en a parlé (on le faisait aussi quand j'évoquais les questions ou commentaires de Monsieur Martin), les impacts de certains éléments, comme les 4 P, dont on parle dans les très bons articles de l'UVCW, mais c'est un phénomène qui n'est pas nouveau.

Alors, je vous rassure, on n'a pas du tout l'intention de passer de 4 à 34 millions d'augmentation de taxation. Quand vous dites 4, vous comptez quand même assez large.

Ce que vous évoquez, par rapport au Covid, en disant "On aurait expliqué qu'avant le Covid, la Ville était à flot". Alors on se rapprochait, on avait une situation qui était évidemment beaucoup plus facile et beaucoup moins préoccupante que celle que nous avons maintenant. Mais ce n'est pas pour rien que depuis des années, on a voulu constituer des réserves et des provisions. On a parlé tout à l'heure aussi du Fonds des communes. Quand il a été changé en 2008, on a trouvé qu'on n'était pas extrêmement favorisés par cette réforme. On avait à l'époque perçu une aide de 23 millions, dont on nous avait dit qu'on pouvait l'utiliser sur une législature. Ces 23 millions, on les a utilisés bien au-delà. C'était aussi une manière volontariste, responsable et raisonnable de gérer la Ville.

On sait bien que c'est difficile depuis longtemps, ici avec les différentes crises, les impacts des 4 P et d'autres mesures qui ont été prises et qui se retrouvent toutes dans les documents financiers. (Je n'ai pas les pages en tête et les montants en tête par rapport à tous les éléments de décision), mais vous en avez déjà évoqué plusieurs.

Ce n'est pas un hasard si on a constitué des provisions et si on les voulait les plus importantes possibles.

Alors, dans votre conclusion, vous regardez les projections. Vous savez que les projections sont très difficiles à faire et on le dit lors de toutes les discussions budgétaires et mon prédécesseur aux Finances, notre Bourgmestre en titre anciennement en charge des Finances, Maxime Prévot, le disait. Aussi les projections, elles doivent être prises avec des pincettes parce qu'on les fait à un moment donné, on essaye de les faire de la manière la plus juste possible, avec les éléments dont nous avons connaissance au moment où nous les faisons. Donc on ne triche pas dans les projections. Quand vous terminez en disant "Comme par hasard, on aura un gros déficit juste deux mois après les élections communales", on n'a pas manipulé les chiffres, on fait les choses de manière transparente. Cela peut vous donner cette impression mais ces chiffres ont été travaillés, élaborés de manière tout à fait indépendante par le service.

Si nous avons déjà fait des efforts pour améliorer la situation de 10 millions d'euros sur une année, si on veut poursuivre le travail, si on espère avoir une aide aussi de la Région et du Fédéral, c'est pour progressivement réduire notre déficit et ne pas arriver à ce type de situation. Mais quand vous parlez d'un déficit, qui arrive juste deux mois après les élections, ce n'est pas correct d'analyser les choses comme cela. Excusez-moi de le dire, mais c'est juste la réalité des chiffres au moment où ces projections sont élaborées qui amènent à cela.

Comme on l'a dit aussi tout à l'heure à plusieurs reprises, avec les éléments qui sont maintenant en notre possession en ce qui concerne l'aide Oxygène 2025, on devra revoir aussi toute une série d'éléments, dans les chiffres en modification budgétaire, mais également dans

nos projections pluriannuelles.

Ce que je voudrais dire pour terminer, c'est qu'on a voulu avoir une gestion sérieuse, rigoureuse. On a fait des choix qui ne sont pas faciles, qui ne sont pas nécessairement populaires. On a travaillé en économie, en recettes et on a voulu vraiment prendre nos responsabilités pour maintenir notre cap, comme je le disais tout à l'heure.

C'est garder un service de qualité pour les Namuroises et les Namurois. C'est quelque chose qui nous anime au quotidien et que nous travaillons avec tous les membres de notre administration.

Je remercie votre attention.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci beaucoup, Madame l'Echevine.

La parole est à Madame Bazelaire.

Mme Ch. Bazelaire, Bourgmestre ff:

Merci, Monsieur le Président. Merci, Madame l'Echevine, d'avoir été déjà très complète pour répondre à toutes ces questions.

C'est vrai qu'avoir un budget, évidemment, c'est toujours se mettre autour de la table et avoir différentes orientations. On ne s'attendait pas à ce que l'opposition soit à nos côtés et même sur le petit projet ou l'autre qui pourrait être dans vos lignes, on voit que vous les mentionnez du bout, vraiment du tout bout des doigts, ce qui est quand même un peu dommage.

On partage certains diagnostics quand même, mais évidemment, nous ne partageons pas les mêmes conclusions. Je ne vous rejoins pas – mais cela, cela a déjà été dit par Madame Barzin – sur notre budget qui dit qu'il est antisocial, qu'il n'a pas d'ambition et qu'il a une vision à court terme.

Alors l'ambition, dans un budget très serré et dans les conditions actuelles, nous avons voulu que ce soit une ambition de responsabilité et de continuité de notre commune. Avoir des grands projets et être ambitieux avec un budget et des finances telles qu'aujourd'hui, ce serait faire et proposer des illusions. Ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons des lendemains qui soient tenables pour les Namurois et les Namuroises. Et si nous avons exprès choisi d'avoir un extraordinaire qui soit limité, c'est pour ne pas avoir de charges en plus et de proposer, dans la continuité, c'est vraiment important et c'est notre ambition. Nous voulons toujours être là, aux côtés des citoyens et des citoyennes.

Par rapport au social, mais Madame Barzin l'a dit aussi, c'est vrai que Madame Tillieux, vous avez opposé, et j'espère qu'on reviendra un peu là-dessus, la sécurité et le social. Le social ne se limite pas à notre dotation au CPAS. On le redit, nous avons un service de la Cohésion Sociale, – et Madame la Présidente du CPAS le redira également, puisque c'est dans ses fonctions la cohésion sociale – avec plus d'une centaine de personnes. Les financements de ce service sont très importants. On a eu les chiffres, qui dépassent de loin la Police. Mais j'espère que vous vouliez mettre en avant que le social était important et non pas que la sécurité ne l'était pas. Donc là, je tiens à dire que notre investissement auprès de la Police est et restera toujours important.

Par rapport aux associations: c'est vrai que cela a été, je pense par les trois partis, souligné, les moins 20% que nous avons décidé de faire de manière transversale. Oui, on a enlevé 20%, mais surtout, on a préservé 80%. On l'a déjà dit, quand on a eu ce genre de débat, que peut-on imaginer si demain, la Ville n'est plus capable de financer ? Là, on n'aura rien. C'est vrai qu'on va toucher des associations. On ne l'a jamais nié. On n'a jamais nié que cela allait avoir un impact. Mais ce qu'on essaye de préserver, c'est ce qu'on est capable de leur donner, et c'est ces 80 %.

Alors, on n'oublie pas les familles, les enfants et les jeunes, non, non. Dans le sein de mes compétences, les enfants ont toujours la priorité au sein des bibliothèques communales, leur accès est toujours gratuit, les prêts sont toujours gratuits et toutes les propositions d'animation qui sont faites seront toujours gratuites. Même si, quand la Région nous impose quelque chose et qu'elle nous interdit d'avoir des gratuités, on doit compenser quelque part.

C'était un choix, on l'a pris, on l'assume.

Par rapport à la culture, la même chose: nos musées resteront gratuits jusqu'à 12 ans.

Par rapport au sport, les infrastructures sportives ont effectivement augmenté, mais on est bien loin de ce que cela nous coûte réellement. Je suis entièrement d'accord avec vous que cela va toucher des gens, mais on est bien loin encore d'offrir un coût pour un coût, et donc on est quand même encore en train d'offrir du service public. Oui, peut-être pas gratuit, c'est certain, mais on ne peut plus se le permettre.

Monsieur Martin, par rapport à Namur Magazine, Madame Barzin l'a déjà souligné: effectivement dans l'édito c'est du politique, le reste c'est de l'informatif et nous le travaillons avec les services. Après, quand vous étiez au pouvoir à la majorité ici, l'opposition n'était pas non plus dans le Namur Magazine. Elle ne l'était pas non plus.

Namur 2030, alors là je vous rejoins. Je vous rejoins pour dire que les choses auraient été merveilleuses, si nous avions gagné et que nous aurions peut-être pu mettre les 500.000 euros, les 500.000 euros. Il faut quand même rappeler le contexte. Le contexte est très particulier, très tendu et on demande aux associations de faire un effort de 20%.

Alors quand vous dites que toutes les associations ne sont pas (je reviens deux secondes là-dessus) toutes à la même enseigne, par rapport à la culture, c'est qu'il y a des contrats-programmes, pour lesquels on ne peut pas toucher. C'est pour cela qu'il n'y a pas eu de diminution, uniquement pour celles-là.

Par rapport à Namur 2030, dans ce contexte-là, garder une enveloppe de 500.000 euros, avec évidemment les engagements structurels que cela impliquait, cela allait être très difficile à justifier et difficilement audible pour beaucoup d'acteurs justement du terrain.

Mais cela ne signifie en rien que le projet est mis aux oubliettes. Il est dans la continuité de Namur Confluence Culture 1 et Namur Confluence Culture 2. On a mis du personnel, tant chez NEW, tant au sein de la culture, tant au tourisme, avec des responsabilités par rapport à tout ce que Namur 2030 a pu développer sur le territoire.

Indépendamment de cela, indépendamment de la Ville, cela a tellement bien fusionné entre les différentes parties autour de la table, que l'Université a repris des projets de son côté, le service de la santé, le secteur de la santé a repris des projets de son côté et finalement c'est une très très belle réussite de se dire que, justement, nous ne sommes pas les seuls porteurs de ce projet. Nous voulons continuer à l'avoir toujours avec nous, dans notre évolution culturelle. Pour preuve le solde Ville de Namur 2030 reste dans un projet 2030, aussi bien à la Ville que du côté de la Province.

Par rapport aux stages et aux plaines, j'anticipe un peu sur mon collègue Monsieur Capelle. La volonté n'était pas de ne plus offrir de stages et de plaines, mais bien d'externaliser. Le but n'était pas d'offrir des plaines et des stages qui soient hors de prix. Dans les cahiers des charges que nous avons soumis, nous mettons justement à disposition des opérateurs, des locaux, pour diminuer la charge qui leur incombe et pouvoir proposer des stages et des plaines à un prix raisonnable, ce que la Ville n'était plus capable de faire et de proposer, des stages de sport à 60 euros avec ce que cela nous coûtait, on était de toute façon obligés de les augmenter. On arrive à des stages à 80 euros, ce qui est demandé aux opérateurs pour reprendre. On arrive à une offre qui est ce que la Ville, avec des dépenses beaucoup plus importantes, était à même de faire. Donc on n'est pas en train de stopper, on externalise un service, car on voulait toujours pouvoir proposer, dans les mêmes périodes, des stages et des plaines à nos enfants.

Monsieur Noël, je suis effectivement un peu comme Madame Barzin, étonnée de votre comparaison 2014-2016. Elle est un petit peu audacieuse, je vais dire, parce que vous savez très bien que les circonstances ne sont plus les mêmes et que justement, ce que nous prenions en charge à ce moment-là, nous ne pouvons plus le prendre maintenant.

Madame Barzin avait déjà dit beaucoup de choses, je ne vais pas me répéter. Je pense que je vais du coup stopper ici par rapport à mes réponses, ah non, par rapport à la Zone NAGE, il me semblait bien que j'avais encore ce petit mot à dire.

Là de nouveau je vous rejoins aussi, nous aurions pu récupérer, par rapport au fonds de réserve qu'il y avait à la Zone NAGE, pas mal d'argent au sein de notre commune, ce qui a été stoppé net par l'ensemble des autres bourgmestres de la table, en ce y compris des bourgmestres de votre parti. Mais la discussion n'est pas terminée et nous verrons dans les mois à venir où cela nous mènera. La discussion était autour de la table et j'ai eu quand même un gros veto de la part de tous les autres bourgmestres.

Donc afin de garder une entente cordiale, au sein de la zone et ne pas arriver à des conflits comme à la zone DINAPHI, j'ai voulu justement préserver cette entente et passer par la discussion plutôt qu'imposer quoi que ce soit, mais les discussions sont toujours bien en cours à ce niveau, et on vous reviendra certainement en MB1.

Voilà. Je vous remercie de votre écoute.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Madame la Bourgmestre faisant fonction.

Pour changer une fois, je vais proposer de commencer par la droite, à ma droite en tout cas, et Monsieur Lemoine, et alors on reviendra vers moi. Vous avez la parole, Monsieur Lemoine.

M. J. Lemoine, Echevin:

Merci, Monsieur le Président.

Merci à Madame Barzin et à Madame la Bourgmestre pour leurs réponses déjà bien complètes.

Je ne serai pas extrêmement long, je pense qu'il y a aussi beaucoup de réponses qui ont été apportées dans les interventions successives précédentes, lors des Conseils communaux précédents. Donc je ne vais pas éternellement répéter ce qui a été apporté comme réponse sur les mêmes problématiques, qui ont été exposées.

Cependant, je pense que là l'opposition a joué parfaitement son rôle: critiquer, dire que tout est mauvais, que toutes les pistes de solution sont mauvaises, qu'il n'y a rien qui était bon, vous auriez tout fait autrement. Bon, donc acte.

Mais moi, je constate quand même que, dans des autres communes où vous êtes, dans la majorité, on prend à peu près les mêmes types de mesures.

Je peux prendre en exemple Monsieur Dermine: quand on suit l'actualité, on voit que les mesures qu'il prend, imposées par la Région mais aussi décidées par ses soins, sont approximativement les mêmes. Parce que toutes les villes et communes et toutes les localités sont dans la même situation, parce que le rôle des responsables politiques aujourd'hui, à tous les niveaux de pouvoir, du Fédéral, aux Régions, à la Fédération, même à l'Europe, et aux communes, c'est de tenir la baraque, c'est de faire en sorte qu'elle reste en place. Quand on doit tenir la baraque, puisque j'ai entendu qu'on ne faisait plus assez d'investissements, on prend plutôt soin des fondations et des murs avant de faire des extensions. C'est ce qu'on fait ici, comme choix budgétaire, avec ce budget extraordinaire limité à 13 millions (10 millions incompressibles et 3 millions supplémentaires pour des investissements complémentaires, nécessaires). Je ne pense pas que c'est un budget extravagant. Il y a de la vision, mais la vision principale c'est de tenir la maison.

Deuxième remarque un peu plus générale, je pense qu'on a toutes et tous une grande responsabilité en campagne électorale. Qu'on n'a pas assumée. Des Engagés au MR, au Parti Socialiste, chez les Ecolo et même au PTB. On a oublié ou omis de parler des problèmes budgétaires de la Belgique. Toutes et tous en Wallonie. Et c'est peut-être ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui, les citoyens ne comprennent pas bien pourquoi on prend toutes ces mesures. C'est peut-être ce qui fait en sorte aussi, qu'en Flandre, là où ces perspectives budgétaires ont été annoncées, où des partis ont fait campagne sur ces thématiques, les mesures sont mieux prises. Mais je tiens à dire que tous les partis ont participé à faire croire qu'il n'y avait pas de problème budgétaire.

Or, il y en avait un, béant et à tous les niveaux de pouvoir. Donc c'est une responsabilité qui est partagée.

Puisqu'on est en période de fêtes, je vais rester dans la festivité et je vais vous dire qu'il n'y avait pas beaucoup de cadeaux sous le sapin. Mais il en manquait un qui était assez remarqué, c'était le cadeau des solutions. Parce que franchement, je n'ai pas entendu beaucoup de solutions. Des constats oui, des critiques plein, mais zéro solution.

Il y en avait un par contre qui était sous le sapin, la contradiction. La contradiction entre pas d'augmentation de taxes, voire moins de taxes, mais pas de réduction de services. Bon. Un appel à l'essentiel, se recentrer sur l'essentiel, mais pas assez de vision, pas assez d'investissement. Un appel au niveau des pouvoirs supérieurs, mais tout ce qu'ils font, les 300 millions pour les CPAS, c'est oublié. Bon. Taxer les riches, faites-les partir du territoire à la limite, puisqu'il faudrait augmenter les taxes jusqu'à des plafonds qui les feraient quitter le territoire, mais créez de l'emploi. Bref, de la contradiction dans toutes les interventions.

Cela, c'est pour les constats globaux.

Pour les deux remarques qui concernent principalement les compétences, vous avez eu raison, Monsieur Martin, de dire que suite au choix qui est fait du non-remplacement de 4 départs pour 1 remplacement, il y a une charge de travail qui augmente. C'est un constat qu'on a tiré aussi avec le Collège. J'ai déjà pu vous dire que l'on se penchait, aujourd'hui, sur la question de la réduction de missions et que dès l'entrée en fonction du nouveau Collège, nous avons entamé une procédure de PMI, donc de Plan de Mobilité Interne, pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de licenciement, suite à ces réductions de missions, mais que les agents puissent être réaffectés suite, soit à des formations, soit à un parcours de réintégration, vers de nouvelles fonctions. Mais on sait que cela ne suffira pas. Donc c'est pour cela qu'on se penche, avec le Collège, sur des pistes telles que la suppression de certaines missions (60 nouvelles ont été créées ces dernières années), la réduction des missions et le retour vers l'essentiel pour, justement, diminuer cette charge de travail qui pèse sur nos agents et qui va ne faire qu'augmenter au fur et à mesure des années. Donc sur ce point, je partage votre constat.

Par contre, sur le matériel utilisé par nos agents, je ne partage pas le constat. Vous dites que le matériel va être de plus en plus usé, c'était Monsieur Bruyère qui disait ce commentaire, et que donc les agents auraient de plus en plus de mal à travailler. Non. C'est bien pour cela que le budget à l'extraordinaire incompressible est de 10 millions d'euros par an, pour renouveler le matériel et faire en sorte que notre personnel Ville entretienne la machine et la maison communale.

Sur mon autre compétence et sur la critique de Monsieur Seumois, sur les bonnes intentions de la note de politique générale d'enseignement, face à des budgets qui du coup étaient irréalistes. Mais je partage pas du tout votre constat. La réduction du budget de fonctionnement de l'enseignement est de l'ordre de 4%. Là où ailleurs, il est à 10%, et donc c'est assez minime. Le budget à l'ordinaire, c'est 875.000 €, comme à la MB2, pas de modification. Le budget à l'extraordinaire comporte plusieurs points, dont le fait justement d'améliorer les conditions de vie des professeurs et de moderniser, de numériser nos écoles.

Ce que je suis content de pouvoir dire aujourd'hui, puisque personne ne l'a relevé, c'est que le plan de numérisation se poursuit, continue dans nos écoles communales, et que malgré un contexte budgétaire extrêmement difficile, tous les collègues se sont dit que l'éducation de nos enfants restait une priorité, et que le plan de numérisation au sein de nos écoles devait se poursuivre. 277.000 € sont inscrits au budget extraordinaire pour l'année 2026.

Beaucoup de choses ont été faites depuis l'entrée en fonction du Collège et mon entrée en fonction. Beaucoup de choses qui ont déjà été actées et qui sont transmises aux professeurs en toute transparence. Une lettre a été envoyée par l'échevinat, pour assurer ce suivi du plan de l'enseignement parce que je veux que chaque action, qui a été promise, ne soit pas une vaine promesse et puisse être, à chaque fois actée, tous les 6 mois, pour que les enseignants voient leurs conditions s'améliorer et voient que tout est fait pour améliorer les conditions de l'enseignement.

Pour conclure, parce que je ne vais pas être beaucoup plus long, je vous dis sur les autres points, j'ai déjà répondu longuement, je pense qu'on est dans un contexte où chaque citoyen mérite quand même une bonne dose de vérité. Je pense que la responsabilité politique, c'est de leur fournir. L'administration le fait, en vous fournissant des documents corrects, en vous

fournissant des chiffres corrects. La seule chose que je vais demander à l'opposition aujourd'hui, même si elle joue bien son rôle, c'est de rester dans ce dialogue de vérité et peut-être de ne pas partir dans des dérives qui pourraient compromettre l'aspect du débat démocratique.

Je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Lemoine.

Monsieur Dupuis.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Monsieur Dupuis.

M. P-Y. Dupuis, Echevin:

Merci, Monsieur le Président.

Je vais vraiment être très court parce que je pense que Madame Barzin a fait un énorme travail, d'écoute d'abord, et puis de réponse à chacun individuellement, sur énormément de matières, dont en grande partie les miennes également, ainsi que celles de mes collègues et je l'en remercie, parce que c'est un travail pharaonique qu'elle a accompli. Je crois qu'il faut la saluer. Elle a été bien secondée aussi par notre Bourgmestre, Charlotte Bazelaire et Julien Lemoine a complété.

Pour le surplus, je dirais comme lui, tout a été quasi déjà débattu et déjà mis sur la table lors de la précédente séance du Conseil, sur les règlements taxes et redevances, concernant la plupart de mes matières. Donc je ne serai pas plus long puisqu'on a déjà répondu à l'ensemble des questions.

Voilà. Merci.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Monsieur Dupuis.

Madame Klein, c'est à vous.

Mme D. Klein, Présidente du CPAS:

Merci, Monsieur le Président et merci aux Conseillers et Conseillères qui ont pris la parole et pour toutes les questions concernant le social et le CPAS, qui témoignent de l'intérêt du Conseil et des membres du Conseil pour ces matières, intérêts évidemment que je partage.

On a déjà beaucoup parlé de la dotation du CPAS, mais moi, en tant que présidente du CPAS, j'aimerais à nouveau remercier la Ville et les Namurois et les Namuroises pour les efforts qu'ils font pour leur CPAS. Parce qu'effectivement, il y a une dotation, une dotation qui continue à augmenter – malgré effectivement, comme vous l'avez relevé, Monsieur Martin – les commentaires désobligeants, parfois du CRAC. Comme l'ont dit la Bourgmestre et l'Echevine des Finances, en plus de cette dotation d'un peu plus de 24 millions, il faut rajouter aussi le transfert du DUS (Dispositif d'Urgence Sociale), cela fait 1 million en plus. Il faut rajouter la dotation deuxième pilier, en plus des près de 900 personnes qui travaillent au CPAS, il y a aussi les 100 personnes, la centaine de personnes qui travaillent ici à la Ville, en Cohésion Sociale. Effectivement, je crois que là, on peut mesurer toute l'attention que la Ville a pour les plus précarisés.

Alors, on a parlé, Monsieur Noël, comme vous l'avez dit et comme vous le savez, les difficultés du CPAS ne datent pas d'aujourd'hui et je vous remercie aussi quand même pour le soutien que vous avez exprimé à l'égard des équipes.

Je trouve important aussi de revenir – on y est venu plusieurs fois – sur la réponse du chômage. Comme vous le savez, on l'a déjà expliqué ici, on prépare très sérieusement cette réforme du chômage. On l'a préparée de façon à ce qu'on puisse accueillir les nouveaux venus dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. C'est-à-dire, certes, déjà avec un nombre important de dossiers par assistante sociale, mais on restera à 95 ou 100 dossiers par assistante sociale.

Donc, effectivement, il y a du stress mais on fait tout pour essayer de préserver au mieux nos assistantes sociales et tous les agents qui tournent autour, administration, accueil, etc.

Au niveau des moyens, vous le savez, il y a eu un accord au niveau Fédéral pour 300 millions en 2026 et il y a aussi des millions qui sont attendus pour 2025. Un arrêté doit être voté, il a été voté en Commission et il devrait être (tout le monde nous le dit, dans toutes les langues) voté le 18 décembre. Donc cela veut dire que pour Namur cela fera 400 millions pour 2025, mais qu'on utilisera évidemment en 2026. 400.000 €. Oui, d'accord. Je suis optimiste. Rien que pour Namur, évidemment, parce que nous sommes bien défendus au Fédéral. 400.000. Voilà.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

C'est l'effet Maxime Prévot, cela.

Mme D. Klein, Présidente du CPAS:

C'est l'effet Maxime Prévot, cela c'est sûr.

Bien.

Je trouve important de dire aux Namurois et Namuroises que cette réforme est préparée. Je veux dire, quand on vous entend, on a l'impression que c'est le chaos intégral. Non, on a mis vraiment un point d'honneur. Donc, vous le savez, normalement, il y a 36,5 équivalents temps plein qui vont être engagés. On a déjà engagé 27 personnes, qui travaillent déjà, qui ont été formées et qui travaillent déjà. Vous le savez, on dit toujours que la réforme commence au 1^{er} janvier, mais les personnes exclues du chômage pouvaient déjà arriver un mois avant. Donc cela veut dire que depuis le 1^{er} décembre, on accueille, après avoir mis en place un call center, un guichet, etc., maintenant on accueille et on traite déjà des demandes.

Il y a un seul jour, où il y a eu beaucoup plus de demandes que d'habitude. On tourne autour d'une vingtaine de nouvelles demandes par jour. Un jour on est monté jusque 40 demandes mais pour le reste, le nombre de nouvelles demandes n'a pas changé de façon vraiment substantielle et significative. Donc voilà pour les dernières infos au niveau de la réforme du chômage.

En ce qui concerne l'associatif, oui, comme on l'a déjà dit plusieurs fois, bien sûr, la situation est difficile, mais effectivement, il y a eu une attention particulière à préserver les enveloppes de la grande précarité. La subvention qui était réservée aux Sauverdias a pris un autre nom – parce que les Sauverdias ont confirmé cette fois-ci officiellement qu'ils ne poursuivaient pas au-delà de la fin de l'année – mais donc il y a bien une ligne "grande précarité" qui subsiste et qui permettra notamment de donner une suite aux Sauverdias, parce que si les Sauverdiens s'arrêtent au 31 décembre, nous avons travaillé avec le Relais Social Urbain pour qu'il y ait une continuité au moins pour le week-end. Cette semaine-ci, le Relais Social Urbain doit se décider pour l'engagement de 3 personnes, qui travailleront à temps partiel, pour assurer cet accueil, qui soit un accueil à la fois chaleureux, un temps où les gens peuvent se reposer, et aussi où ils pourront se restaurer. Cet accueil se fera à Li p'tite Buweye. Voilà, donc cette aide ne disparaît pas, la ligne Sauverdias ne disparaît pas, elle est transformée en "grande précarité".

Vous aurez noté aussi que nous avons une ligne désormais pour Li Vî Clotchî qui, dans le plan précarité d'il y a quelques années, n'avait pas été repris parce que c'est une association qui avait eu plus de mal de se remettre du Covid, mais qui travaille maintenant avec un accueil plutôt de matinée, de petits déjeuners.

Voilà, je crois que j'ai répondu à toutes les questions. Merci pour votre écoute.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Madame Klein.

Madame Scailquin.

Mme S. Scailquin, Echevine:

Oui, merci, Monsieur le Président.

Je souhaitais effectivement répondre à certaines choses que j'ai entendues ce soir et qui me font légèrement bondir.

Est-ce que cette majorité a mis le climat de côté? Est-ce que la transition écologique n'est plus une priorité pour ce Collège? C'est totalement faux. Alors oui, le Plan Climat a été adopté en 2024, dont notre ancienne collègue a été l'assemblière et la porteuse, mais c'était bien un plan qui a été adopté par l'ensemble du Collège communal et qui a été porté par la tripartite de l'époque. Je me souviens, à plusieurs reprises, de la présence de M. Prévot à côté de notre ancienne collègue pour les points importants, les points presse, etc. pour bien montrer qu'il y avait une validation et une implication de l'ensemble des partis de la tripartite pour porter ce plan Plan Air Climat Energie.

Aujourd'hui, j'en suis la boussole et l'ensemble du Collège communal porte ce Plan Air Climat Energie avec conviction, réalisme et pragmatisme, mais surtout avec conviction – et je vais y revenir par la suite – en fonction des budgets qui ont pu être dégagés.

Alors lorsqu'on parle aussi de budgets qui seraient moindres en 2026 que d'autres années. C'est vrai, je ne vais pas le contester, mais il faut aussi avoir l'ensemble des informations pour donner les vraies informations sur ces montants. Vous avez parlé, Madame Grandchamps, du CADN (du Conseil Agroalimentaire Durable de Namur) ou encore du projet Ruenovation, dont les budgets sont moindres en 2026.

Alors pourquoi est-ce que le budget du CADN est moindre en 2026? Parce que nous avons pu trouver une subvention de la Région wallonne en 2025, qui a pu soutenir ce CADN et notamment les ressources humaines de nos équipes du Service Air, Climat Energie, qui portent ce projet à la fois du CADN mais aussi de l'alimentation durable. Subside que nous avons pu dégager au niveau de la Région en 2025 qui, à ce jour n'est pas prévu pour 2026.

Par contre, ce matin, le Collège communal a validé une demande de subside parce qu'il y a un nouvel appel à projets qui vient d'être lancé par le SPW. Nous y avons répondu et nous espérons pouvoir l'obtenir pour 2026 et ainsi présenter une augmentation de cet article budgétaire du budget initial 2026, en MB1. Il serait plus important et on reviendrait au même montant que 2025.

Ruenovation, vous savez bien que c'est un projet pilote, qui a pu être dégagé par notre ancienne collègue, via aussi un appel à projet de la Région, mais vous savez bien que ce projet Ruenovation a toujours été pour une durée limitée. Mais nous avons pu aussi, grâce aux discussions avec la Région, prolonger ce projet jusqu'au minimum l'été 2026, alors qu'il devait s'arrêter plus tôt en 2025, pour pouvoir poursuivre des projets en termes de rénovation énergétique. On sait effectivement que les émissions de CO² sont les principales conséquences du changement climatique et sont un des éléments importants de notre Plan Climat, des ambitions que nous devons obtenir.

Souvenez-vous aussi de différentes délibérations, qui ont été soumises au Conseil communal courant 2025, pour répondre à des appels à projets européens ou du Fédéral. Nous passons les étapes au fur et à mesure et j'ose espérer, effectivement, que nous aurons aussi des bonnes nouvelles pour pouvoir poursuivre ces projets, à la fois pour les citoyens et les citoyennes de Namur mais aussi pour pérenniser l'emploi des équipes, qui sont dédiées à cette thématique aujourd'hui.

Alors vous dire effectivement que ce Plan Climat, il est porté avec conviction par l'ensemble du Collège communal de cette majorité. Pourquoi ? Vous avez dit, vous avez soulevé qu'effectivement pour la première fois, il y avait un montant de 250.000 € qui est dégagé directement pour la mise en œuvre du Plan Air-Climat. C'est la première fois, ce n'était pas dans les autres budgets auparavant. On compare en disant que c'était mieux avant, mais on voit quand même qu'il y a des choses qui sont très bien aussi par la suite, puisque ce budget a été dédié spécifiquement au Plan Climat.

Mais je voudrais aussi, surtout si vous screenez l'ensemble du budget extraordinaire, et si vous vous souvenez de l'ensemble des objectifs stratégiques et opérationnels du Plan Climat, on peut voir qu'en fait 10 millions d'euros du budget extraordinaire sont investis pour la concrétisation du Plan Climat, grâce à l'engagement de l'ensemble de mes collègues, tantôt pour la rénovation énergétique, tantôt pour la lutte contre l'isolation, tantôt pour la mobilité,

tantôt pour l'alimentation durable.

Donc oui, la transition écologique et le Plan Climat sont toujours notre priorité, et je tiens à l'affirmer et à tordre en tout cas cette fausse information que vous souhaitez dire que, parce qu'Ecolo n'est plus présent autour de la table du Collège, le climat ou la transition écologique serait balayée d'un revers de la main. Ce n'est absolument pas le cas et je ne peux pas laisser dire cela, ici dans l'ensemble de ce Conseil communal.

La transition écologique c'est aussi une gestion au quotidien par la question des permis d'urbanisme, par la question des charges d'urbanisme également. Donc je pense qu'on le fait à la fois en mettant en œuvre le Plan Climat, en dégagant des budgets importants, tant au niveau de l'atténuation que de l'adaptation de notre territoire, mais aussi par la gestion quotidienne au niveau de l'urbanisme, en ce qui me concerne et par rapport aussi aux choix qui sont portés par mes collègues, dans chacun des projets qu'ils peuvent apporter sur la table du Collège.

Donc non, la transition écologique n'est pas oubliée, n'est pas balayée d'un revers de la main, c'est totalement faux et c'est toujours en tout cas une priorité pour nous.

Le dernier élément: Madame Barzin l'a déjà évoqué mais, lorsque j'entends que tout à coup certains éléments du piétonnier, qui vont faire l'âme aussi de ce piétonnier, qui était porté avec Monsieur Gennart et Madame Mouget, que tout à coup, il faudrait changer ces éléments, alors que vous savez en plus que les marchés sont déjà en cours, qu'on arrive à la fin de la programmation du FEDER, donc tout à coup, on ne peut pas changer certains éléments.

Je pense vraiment que je tomberais presque de ma chaise d'entendre cela, alors que nous l'avons porté avec vigueur, je dirais, à trois Echevins de l'ensemble du Collège, mais à trois Echevins aussi plus particulièrement avec chacun, chacune de nos couleurs politiques, donc cela me fait un peu bizarre d'entendre cela de votre bouche, mais voilà, on peut entendre beaucoup de choses effectivement lorsqu'on est peut-être d'un côté ou de l'autre de cette table du Conseil.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame l'Echevine.

Monsieur Auspert, c'est à vous.

M. T. Auspert, Echevin:

Merci Monsieur le Président.

J'ai eu peu de questions directes. Je vais d'abord répondre gentiment à celles qui me font de plus en plus sourire, celles de Monsieur Noël concernant les cultes.

Monsieur Noël,

Vous dites: "A chaque Conseil communal, on intervient concernant les cultes". Non, à chaque c-Conseil communal, vous intervenez seul concernant les cultes. On connaît la position du Parti Socialiste, on connaît la position du PTB, on la respecte, ils ont des argumentaires différents, et je n'ai rien contre cela.

Alors vous savez, dans la gestion des cultes, c'est vrai que le subside lié au fonctionnement des fabriques d'église a légèrement augmenté, c'est vrai. Quand vous regardez la page 88, du rapport du DGF (qui est très bien fait et je tiens à souligner le travail du DGF), il est clairement mentionné que les augmentations sont dues, d'une part, à des frais de personnel qui ont augmenté partout, comme à la Ville, à des frais d'énergie qui ont augmenté partout, comme à la Ville également et que le reste suit son cours.

Alors vous dites, il faut une réforme, il faut au moins diminuer de 20% les frais de culte. Oui, on peut vous entendre. Mais il y a un décret, vous le savez bien. Je ne suis pas sûr que vous l'ayez lu un jour, le décret mais vous en parlez chaque fois. Alors le décret est clair: tout ce qui est lié au fonctionnement du culte est à charge des communes. Voilà. Moi je ne sais pas changer le décret. Cela s'applique, c'est légal, on doit l'appliquer.

On nous annonce une réforme du décret. J'espère que la réforme du décret ne tardera plus. On nous l'annonce pour fin juin 2026. Je serai content de voir le décret arriver et modifié pour fin juin 2026.

J'espère juste qu'on consultera les acteurs, qu'on ne leur imposera pas des choses qui ne colleront pas à la réalité de terrain et qu'il y aura une concertation – c'est un peu à la mode le mot "concertation" – avec les différents acteurs, pour pouvoir améliorer le fonctionnement du décret culte.

Puis si le décret culte sort, si on arrive à des économies, ce qui est sans doute possible, s'il est bien pensé, j'espère qu'après vous me direz ce qu'on fera avec les bâtiments de culte qu'on fermera mais qu'il faudra toujours chauffer, ils seront toujours aussi grands. Mais on ne les chauffera plus 4 heures par semaine, on les chauffera 40 heures par semaine. Donc ils coûteront en chauffage, 10 fois plus cher qu'aujourd'hui. Vous me direz ce qu'on fait avec.

Cela c'est le débat, peut-être, de la deuxième partie de ce mandat-ci et je vous donne déjà rendez-vous pour échanger là-dessus.

J'ai envie de dire: ce que vous faites comme réflexion à chaque fois, cela ne sert à rien. Tant que le décret n'a pas changé, cela ne sert à rien. Mais on peut la poser à chaque fois. Je vous ai répondu: page 88 du rapport du DGF, qui est très bien fait et qui a fait l'analyse tout à fait de manière neutre.

Je m'arrêterai sur les cultes et sur le coût lié au décret culte.

Madame Grandchamps m'a posé la question concernant la Maison de Jeunes de Basse-Enhaive. C'est un peu contradictoire. On nous dit ici: "Vous ne connaissez pas les acteurs de terrain", "Vous ne connaissez pas le terreau local". Et puis, ici, il y a une Maison de Jeunes. Je tiens à rappeler que les communes n'ont aucune obligation d'héberger des Maisons de Jeunes. Aucune. Les Maisons de Jeunes ont toutes des subventions, à partir du moment où elles sont agréées, qui proviennent de la Communauté française, et la subvention est censée couvrir tous leurs frais de fonctionnement (personnel, loyer, chauffage, électricité).

À la Ville, toutes les Maisons de Jeunes qui sont agréées, nous les hébergeons en plus. Donc elles ont déjà le subside nécessaire pour leur vécu de tous les jours, et en plus on les héberge. Cela, vous oubliez de le dire. Et en plus, on leur donne un subside facultatif supplémentaire au subside qu'elles ont déjà de la Communauté française. On pourrait aussi se poser des questions, j'ai entendu parler, à la Communauté française, qu'ils voulaient faire la chasse aux doubles subsidations. Voilà, donc je dis: un subside de fonctionnement de la Communauté, un subside de fonctionnement de la Ville et en plus, un hébergement complet de la Ville, loyer, chauffage, électricité, eau, ce n'est pas mal.

Alors je pense que, quand on met 500.000 € pour la Maison des Jeunes de Basse-Enhaive – et j'ai bien entendu, Madame Grandchamps, que vous confirmiez qu'il fallait le faire, j'ai bien entendu – alors comment est-ce qu'on a fait ? Je vous rappellerai le Conseil du mois d'octobre dernier. Le mois d'octobre dernier, on a passé une convention, qu'historiquement on avait préparée avec Monsieur Martin, au Port Autonome de Namur. Pourquoi est-ce que je vous parle du Port Autonome de Namur? Parce que le terrain et le bâtiment, qui se trouvent rue Charles Lamquet à Jambes, sont propriété du Port Autonome, qu'il avait mis par concession à disposition de la Ville de Namur, qui prend tout en charge et qui le remet gratuitement à disposition de la Maison des Jeunes de Basse-Enhaive.

Alors, on a souhaité, que ce soit la Ville ou le Port Autonome, continuer cette opération. Donc, on va la prolonger de 30 nouvelles années et il s'avère que le bâtiment n'est plus en état. C'est un bâtiment, au départ, qui était destiné à la destruction parce que le Port Autonome avait d'autres projets. Je ne sais pas si vous vous rappelez, il y avait un projet dans un pont, il y a quelques années, qui devait sortir de la National 4 et atterrir de l'autre côté de la Meuse. C'était l'emplacement du passage du pont en question. Alors après, le pont ne s'est pas fait, le Forem a construit sur une partie des terrains et on a pu garder le terrain de la Maison des Jeunes de Jambes.

On a quand même eu un gentleman agreement avec le Port Autonome. Je tiens à le rappeler, ce n'est pas dans ses missions obligatoires. Nous avons réparti la charge à deux, 50-50. Donc, comme le Port Autonome est propriétaire du fond et du bâtiment, mais que nous, nous sommes

utilisateurs, on a décidé de prendre à 50-50 le coût de l'opération. Vous me dites que c'est un gros montant, c'est vrai mais ce n'est pas un petit bâtiment non plus. Et on doit tout refaire. Il y a déjà une petite dizaine d'années, on nous avait signalé là-bas des problèmes de stabilité. L'escalier bougeait. L'escalier bougeait à la cave, l'escalier bougeait au premier, l'escalier bougeait au deuxième. Donc on a consolidé rapidement. On a eu des grosses entrées d'eau par les toitures. Tout cela, pour vous dire qu'on doit refaire la stabilité du bâtiment, étage par étage. On doit refaire la toiture, on doit refaire le chauffage, on doit refaire l'électricité, on doit refaire les châssis. Donc on refait tout le bâtiment. Voilà pourquoi cela coûte 500.000 €.

Mais ce sont 500.000 € qu'on investit pour qu'un acteur de quartier puisse en bénéficier, parce qu'on pense qu'il faut maintenir des activités à Basse-Enhaive.

Je sais qu'on peut parler de Basse-Enhaive longtemps, mais je viendrai peut-être avec d'autres projets aussi pour Basse-Enhaive, notamment pour la cohésion sociale. Voilà, mais bon c'est prévu, on reviendra dans quelques temps, avec un partenariat qu'on fera avec le Foyer Jambois.

Alors partout où on peut développer des partenariats, on le fait. Bon ici, on l'a fait avec le Port Autonome, parce qu'on dispose de moins de moyens. Pourquoi est-ce que je dis "partenariat" ? C'est parce que j'ai beaucoup entendu ce qu'on disait aujourd'hui, malheureusement, et ce n'est pas juste ce qu'on a dit, qu'on délaissait la Petite Enfance.

Je vais parler deux secondes à la place de mon collègue Christophe Capelle. Vous savez, on est en train de reconstruire deux nouvelles crèches à Namur, en collaboration avec deux autres partenariats. Je pense à mon collègue Baudouin Sohier du Foyer Namurois, aux Balances, où on va reconstruire une toute nouvelle crèche pour les Bouts d'Choux et on va lancer dans quelques jours, quelques semaines, en janvier, sur le site jouxtant le Parc Astrid, un autre partenariat avec le Foyer Jambois.

Le partenariat consiste en quoi ? La Ville a passé commande chaque fois, à la société de logement en question. La société de logement (Foyer Namurois, à Namur, Foyer Jambois, à Jambes) construit une crèche qui, demain, sera louée à la Ville, pour plusieurs centaines de milliers d'euros par an. Donc c'est comme si on augmentait de plusieurs centaines de milliers d'euros le secteur de la Petite Enfance chaque année pendant 20 ou 30 ans. Donc on dit qu'on ne fait rien pour la Petite Enfance, je tiens quand même à rectifier le tir, et là aussi, ce sont des acteurs de terrain qui font partie du terreau que la Ville soutient, et ce n'est pas anodin.

Dans le chapitre "Maisons des Jeunes", je parle à la place de mon ami Christophe Capelle, mais il ne m'en voudra pas. Il y a une nouvelle Maison des Jeunes à Amée, aussi un terreau, qui s'est développée, qui a reçu son agrément, et Christophe Capelle, l'Echevin en charge de la matière, n'a pas hésité à leur octroyer un nouveau subside pour les encourager à se développer. Donc je crois qu'on fait.

Je vous rappelle aussi que, pour l'instant, on refait la toiture de la Maison des Jeunes des Balances, qui a été attribuée et qui en avait bien besoin depuis des années.

Alors tous les exemples que je vous donne, qui sont indirectement des exemples de bâtiments, ce sont des exemples comme quoi les acteurs locaux, on les soutient. On ne les soutient pas nécessairement financièrement. Oui, on a diminué de 2.000 ou de 5.000 € à certains endroits. C'est vrai. C'est le cas de tout le monde. Mais quand on leur embellit le bâtiment pour des centaines de milliers d'euros, quand on prend leur chauffage en charge, qui augmente chaque année, c'est comme si on leur donnait des moyens en plus chaque année. Et cela, c'est la caisse de la Ville qui la paye directement.

Vous parliez des quartiers, certains, ou des villages. Vous me faites sourire parce qu'au total, la Ville de Namur, dans ses différentes infrastructures communales, qu'elle a réussi à maintenir, avec l'accord du Collège (et tous mes collègues, chaque fois ce sont des discussions où on arrive à un accord global), c'est près de 200 associations que l'on soutient, 200 acteurs qui sont dans "le terreau", comme on dit aujourd'hui. Cela, personne n'en parle. Mais chaque année, on prend toutes les augmentations en charge de chauffage, d'eau, d'électricité. Pourquoi ? Parce que ces 200 acteurs de terrain n'ont pas de ressources. On ne saurait pas leur demander de payer parce qu'ils ont zéro euro qui rentre dans leurs caisses mais ils font du liant, à une série d'endroits, à une série de villages, à une série de quartiers.

Voilà, alors Madame Grandchamps, vous avez abordé brièvement le fait qu'on aurait pu faire des économies concernant la téléphonie et concernant l'énergie. Je tiens quand même à vous rappeler que, depuis une petite vingtaine d'années maintenant, concernant l'énergie, on fait des contrats via l'intermédiaire d'IDEFIN, du Bureau Economique de la Province, et que chaque année, on négocie quand même des tarifs super intéressants pour les pouvoirs locaux de la province. Il est vrai qu'on a eu des difficultés à un moment parce qu'on ne s'est plus garanti que la moitié du volume qu'on consommait. C'est arrivé pendant trois ans, les choses sont en train de se régulariser à nouveau.

On a encore connu des augmentations l'an dernier, cela se répercute, on l'a dit, dans les budgets, dans les budgets des fabriques, et ainsi de suite.

Concernant la téléphonie, on est à l'époque moderne. Donc, de plus en plus, on a besoin de smartphones pour communiquer entre services, entre agents qui sont à l'extérieur, entre agents qui font des relevés. Donc on a dû équiper de plus d'abonnements qu'avant nos services communaux pour qu'ils puissent continuer à travailler tout simplement. Et là, même chose, on a fait un contrat, où on a négocié les prix, avec le plus gros opérateur belge, comme cela, je ne le citerai pas, et le SPW. Là, on a quand même obtenu, par rapport au marché, des tarifs concurrentiels. Ce qui s'est passé, c'est qu'on a augmenté le nombre de lignes et le nombre d'appareils en service. Donc, le coût unitaire nous coûte moins cher, mais le volume a augmenté.

Brièvement aussi, parce que ça me fait bondir quand j'entends qu'on ne soutient pas les acteurs locaux: je vais prendre à témoin ma collègue Madame Klein.

Début d'année, on a quand même une situation d'urgence au quartier de Germinal où il fallait reloger une équipe de terrain, qui fait un travail efficace tous les jours, les agents de la Ville. On a quand même réussi, en un temps record, à pouvoir reloger ces équipes de terrain, pour qu'elles puissent continuer à avoir le contact. On le fera demain également, notamment pour la Cohésion Sociale, dans d'autres quartiers de Jambes ou de Namur.

Voilà, je ne serai pas plus long, je pense avoir répondu notamment aux deux questions principales que j'avais eues, mais je voulais aussi remettre un contexte, juste par rapport à tout ce que j'ai entendu.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Monsieur l'Echevin pour ces précisions importantes.

Madame Deom, c'est à vous.

Mme Ch. Deom, Echevine:

Merci, Monsieur le Président.

Alors, au même titre que mes collègues, je souhaite remercier les services des Finances, pour tout le travail accompli.

Je ne vais pas revenir, à nouveau, sur la situation budgétaire de la Ville dont nous héritons et à laquelle nous devons faire face, mais je vais juste me permettre de réagir aux critiques émises par rapport aux matières que je porte avec fierté et détermination.

Alors on ne va pas se mentir, j'aurais largement préféré voir augmenter le budget de Namur-CentreVille pour favoriser le commerce, au même titre d'ailleurs que l'Office du Tourisme, au lieu de le voir diminuer, mais – au risque de le répéter – il s'agit de mesures d'économies budgétaires, qui nous sont imposées et avec lesquelles nous allons devoir composer au mieux, mais avec une volonté tout de même de préserver les missions de ces paracommunes, puisque la diminution est de 10% et non de 20%, comme pour les subsides. 10%, c'est aussi la réduction de nos budgets de fonctionnement.

Alors, nous continuerons à montrer mener des actions et à investir dans le soutien et l'accompagnement des commerces. Au même niveau que les primes financières, d'ailleurs, hormis les mesures de soutien qui existent encore, pour compenser les travaux et qui restent tout à fait légitimes, c'est vrai qu'au niveau des primes en tout cas de lancement, l'État, à mon sens, n'a pas la vocation de financer des projets privés de façon directe.

Les réductions budgétaires sont loin d'être réjouissantes, mais nous serons créatifs et cela ne nous empêchera pas non plus de continuer à mener des actions stratégiques, pour continuer à promouvoir Namur et ses commerces.

En ce qui concerne la parade, c'est revenu plusieurs fois sur le plateau, j'aimerais bien qu'on arrête de taper sur ce budget, parce que durant les 5 dernières années, on a quand même financé un parcours lumière, qui allait jusqu'à 125 000 € par an et cela n'a vraisemblablement jamais dérangé personne. Donc sachez, accessoirement, qu'il demande encore plus aujourd'hui ce parcours lumière. C'est pour cela aussi que nous avons décidé d'aller plutôt vers une parade. On parle de 35.000 €, pris sur le budget de fonctionnement des Fêtes, dans le cadre des fêtes de fin d'année. Donc c'est encore moins cher que le Corso. C'est totalement injuste de s'insurger de la sorte, pour cette parade, qui offrira quand même un moment de féerie exceptionnelle aux familles namuroises.

Alors en ce qui concerne l'aire vélo pour Madame Grandchamps, vous avez évoqué un aménagement de trains touristiques à 69.000 €. C'est effectivement libellé comme tel, dans le tableau, mais voilà c'est dommage que vous ne le sachiez pas mais en fait il s'agit d'une aire vélo et vous auriez probablement peut-être plus féliciter ce projet que de le blâmer, si vous l'aviez su.

Donc avant de dénoncer ces projets, il aurait peut-être fallu aussi analyser le budget, parce qu'en fait c'est peut-être le plus mauvais exemple que vous pouviez prendre. Il s'agit donc d'un projet qui coûte effectivement 69.000 €. La Ville doit avancer cette somme mais c'est un projet en fait qui est financé à 90% par Interreg. Donc la Ville sera remboursée d'un montant de 62.100 € et cela ne lui coûtera réellement que 6.900 €. Voilà, c'était le mauvais exemple. Vous qui adorez le vélo, je vous invite donc à vous en réjouir.

En ce qui concerne les 200.000 € de promotion au commerce, donc là il s'agit du budget de fonctionnement de l'Attractivité Commerciale et Dynamique Urbaine, qui servira pour financer le plan d'action qu'on mettra en place, pour promouvoir l'ouverture du premier dimanche du mois. Donc cela n'a rien à voir avec la parade, puisque comme je l'ai déjà expliqué deux fois, le budget de la parade vient du budget de fonctionnement des Fêtes. Donc, cela n'a rien à voir.

Voilà, pour le reste, je pense que vous avez tous joué votre rôle et nous, nous assumons le nôtre, en tout cas, car comme à tous les niveaux de pouvoir, l'argent manque et nous considérons que nous avons, je pense en tout cas, fait les meilleurs compromis pour continuer à assurer un maximum de nos missions de service public.

Voilà, je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame l'Echevine.

Monsieur Capelle, si vous voulez parler des compétences de Monsieur Auspert, c'est le moment.

(Rires dans l'assemblée).

M. C. Capelle, Echevin:

Merci Monsieur le Président.

Certains dans l'opposition, Monsieur Martin ou Madame Halut, estiment que maintenir le budget de la SONEFA ne serait pas un soutien réel. Il s'agit pourtant d'une asbl et elle ne voit pas son subside diminuer. La somme est conséquente: 2,6 millions euros. Dans le contexte actuel, cette décision montre à quel point l'accueil de la Petite Enfance reste une priorité. Grâce à cette enveloppe, nous pouvons poursuivre des travaux, pour ouvrir de nouvelles infrastructures, mobiliser du personnel détaché de la Ville, au sein de la SONEFA et explorer des pistes d'optimisation interne.

Par ailleurs, nous multiplions les démarches, comme la recherche des subsides. La Ministre Wallonne de l'Enfance vient d'ailleurs de nous confirmer un subside de 616.000 €, à destination de la future pouponnière des crèches des Bouts d'Choux.

Nous travaillons aussi en partenariat avec le privé et les sociétés de logement, comme le Foyer Jambois avec Tanguy Auspert ou le Foyer Namurois avec Baudouin Sohier.

Je pense que toutes ces actions montrent que nous tenons notre engagement en faveur de la Petite Enfance.

Par rapport aux aires de jeu – Monsieur Tori malheureusement n'est plus là – et Madame Halut, vous pointez les aires de jeu. Sachez qu'à ce sujet, notre priorité, pour vous aussi j'imagine, c'est la sécurité. Le budget attribué se concentre donc sur la répartition et le remplacement de certains jeux, qui ont été ciblés par des services lors de nombreux contrôles. Et je les en remercie. Nous voulons gérer chaque euro au mieux. Il nous semble donc essentiel de préférer la sécurité et la qualité plutôt que la quantité.

Le budget participatif, vous parlez d'un budget participatif amputé de moitié. Il ne s'agit pas d'une amputation – je sais de quoi je parle – mais bien d'un changement de rythme pour mieux faire fonctionner le dispositif. Je l'ai déjà expliqué, notre choix vise justement à renforcer la participation. Nous avons choisi de répartir le budget participatif sur 2 éditions, en cours de la législature, chacune bénéficiant de 330.000 €. Cela correspond au niveau de la première édition et reste largement au-dessus de la dernière, qui ne disposait que de 110.000 €. Les retours d'évaluation ont mis en évidence qu'un calendrier trop serré finissait par décourager les citoyens, alourdissait le travail des services et compliquait le suivi des projets. En laissant davantage de temps entre les éditions, sans renoncer à une enveloppe ambitieuse, nous renforçons la qualité du dispositif, la bonne réalisation des projets et l'implication citoyenne.

Madame Halut, je reviens aussi sur le règlement du budget participatif, notamment en ce qui concerne l'ancrage de l'espace public. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une disposition que vous avez vous-même prise en 2024.

Par rapport à Nam'Extra, ce n'est pas un simple tableau de tarifs. C'est un dispositif complexe, exigeant, qui assure un accueil de qualité structuré et sécurisé. L'ajustement tarifaire de 0,80 cents de plus par heure, fiscalement déductible à 45%, voire 75% pour les parents isolés, n'a rien d'un choix idéologique, c'est une mesure de survie du service. Et si certains préfèrent multiplier les pourcentages, pour créer du buzz sur les réseaux sociaux, la seule réalité que les familles doivent retenir est simple, concrète et honnête: 0,80 cents de plus par heure.

Sur le plan budgétaire, rappelons-le, sachez que la Ville reste premier financeur du service, mobilisant plus de 600.000 € de fonds propres, chaque année pour maintenir Nam'Extra. Nous ne voulons cependant pas abandonner les familles les plus fragiles. Nous proposerons très prochainement de réfléchir à un tarif adapté, avec la mise en place d'un groupe de travail transversal, ouvert à tous les Conseillers, pour définir les solutions équitables. Les services travaillent déjà à son lancement pour début 2026. Nous mettons tout en œuvre pour garder un accueil extrascolaire de qualité, soutenu et financièrement viable, tout en protégeant les familles les plus fragilisées.

Par rapport aux plaines, j'en reviens aux plaines de vacances. La Bourgmestre l'a dit, elles ne seront pas supprimées, Madame Léonard. En 2025, les plaines, c'était 339.787 € de coût total, soit un coût réel de 261 € par enfant, pour un tarif demandé de 35 € par semaine pour les enfants Namurois et de 45 euros pour les enfants non-Namurois. Soyons lucides, le modèle actuel n'est plus tenable, ni budgétairement, ni organisationnellement, puisque le personnel temporaire est en quasi pénurie aujourd'hui. A ce rythme, les plaines auraient disparu d'elles-mêmes dans quelques années. Nous avons deux options, les supprimer ou les sauver en réformant le modèle. Nous avons choisi la responsabilité. A partir de 2026, la Ville de Namur s'oriente vers un modèle externalisé, via le lancement d'un marché public, à destination d'un ou plusieurs opérateurs agréés. Ces opérateurs pourront organiser des plaines de vacances sur le territoire communal, en bénéficiant des infrastructures de la Ville, notamment les écoles, afin de limiter les coûts. La Ville souhaite fixer un cadre clair et garantissant une qualité pédagogique et un encadrement professionnel, des tarifs plafonnés et raisonnables, compatibles avec les réalités économiques actuelles, la continuité pour les enfants et les équipes, le personnel temporaire actuel, pouvant postuler auprès du futur opérateur. Il est important d'être transparent. Le prix demandé aux parents, dans ce nouveau modèle, sera nécessairement plus élevé que 35 €, ou même 45 €. A cela, il fallait ajouter 5 € de garderie si besoin, mais il sera plus juste et plus réaliste après des années de sous-évaluation du coût

réel du service.

Madame Léonard,

Sachez que les familles fragilisées ne sont jamais laissées de côté. Les opérateurs devront respecter le plafond ONE, des aides existent aussi via les mutuelles, les CPAS ou la Cohésion Sociale. Pour toutes les familles, des réductions fiscales pour frais de garde sont possibles. 16,40 € par jour de garde pour les enfants de moins de 14 ans.

Rappelons que chaque année, trois associations partenaires offrent 12 semaines de pleine pour 2.500 à 3.000 enfants à des tarifs très accessibles.

Je vous rappelle aussi qu'il y a des plaines organisées par la Cohésion Sociale dans les quartiers. Ces dispositifs se poursuivent et les enfants peuvent, en fonction des programmes des semaines, continuer à aller voir la mer.

Il est également important de rappeler que les plaines communales ne sont qu'une partie de l'offre existante. Namur dispose déjà d'un réseau riche d'opérateurs, vous pouvez d'ailleurs retrouver le guide de l'extra-scolaire sur le site de la Ville, de plaines d'initiatives volontaires subsidiées, de stages variés et d'un accompagnement actif des familles via la coordination ATL. Ce service de l'accueil temps libre est d'ailleurs à la disposition des familles, pour les accompagner, avec des informations personnalisées, une orientation vers des solutions adaptées et un accompagnement pour les enfants à leurs besoins spécifiques.

Cette décision concernant les plaines est responsable, durable et sociale. Il ne s'agit pas de retirer un service aux familles, mais bien de le rendre viable pour l'avenir. Ne rien changer aurait conduit à une suppression brutale à court ou moyen terme. Adapter le modèle, c'est préserver une offre de qualité, soutenable financièrement et accessible au plus grand nombre.

La politique Jeunesse, enfin, à ceux qui prétendent que la jeunesse est laissée de côté, je veux répondre clairement: la jeunesse reste une priorité politique, mais nous l'aborderons avec responsabilité et lucidité.

Je ne veux pas faire de la politique slogan. Notre approche peut se fonder sur des données concrètes et sur sa compréhension réelle de la jeunesse namuroise. Nous travaillons à repenser le rapport de la Ville aux jeunes, à travers un travail sur le réel besoin et envie de notre jeunesse. Nous engageons, avec le service jeunesse, un réel travail de fond pour mieux comprendre l'identité de la jeunesse namuroise et les besoins réels des jeunes. L'objectif est de développer ensuite des actions qui correspondent vraiment à leur attente. Le travail de recueil d'informations est sur le point d'être lancé. Mettre en lumière les jeunes qui s'engagent pour leur quartier, leur école, leur commune, via un événement est en cours de réflexion. Faire des jeunes des acteurs majeurs du nouveau budget participatif, pas des figurants. Notre vision est simple: une politique jeunesse co-construite, moderne et tournée vers les besoins réels des jeunes.

Merci pour votre écoute.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci beaucoup Monsieur l'Echevin.

Monsieur Malisoux.

M. B. Malisoux, Echevin:

Merci Monsieur le Président.

Alors je serai très court, je vous rassure, pour laisser à nos collègues de l'opposition l'occasion de répliquer. Très rapidement effectivement parce que beaucoup de choses ont déjà été dites, notamment en ce qui concerne la propreté publique et les sacs poubelles.

Effectivement, les prix n'ont pas augmenté pour ces sacs depuis plus de 20 ans. Donc nous avons la possibilité, effectivement, de décider d'augmenter ce prix pour engendrer des recettes supplémentaires, ce que nous n'avons pas fait. Mais nous avons fait le choix, et je l'assume, de réduire la capacité, non pas pour générer des recettes – comme il y en a un petit peu qui sont générées – mais simplement parce qu'il y a une réelle volonté de réduire la quantité de déchets, de trier mieux, parce que c'est en triant mieux qu'on arrivera à améliorer

notre gestion des déchets. Cette volonté, elle est vraiment là, nos déchets d'ordures ménagères brutes doivent être mieux triés vers les PMC, comme je l'ai souvent dit et je le répéterai encore.

J'ai cru entendre, mais je me trompe peut-être, que la végétalisation diminuait de moitié, si je me souviens bien de ce que j'ai entendu. Je ne pense pas du tout que ce soit le cas. Notre boussole, Stéphanie Scailquin, y est très attentive – à chaque Collège, je rappelle justement – quand il y a des nouveaux projets de végétalisation, des nouveaux espaces verts qui voient le jour etc., je rappelle, à chaque fois, les charges d'entretien que cela engendrera et cela arrive régulièrement parce que, justement, la végétalisation se poursuit, s'accroît et nous avons, nous aussi, cette fibre écolo que certains pensent avoir en monopole. Donc cela m'amène justement à pouvoir faire un lien vers cet entretien, que je disais, des espaces verts. Le budget extraordinaire, pour le service Propreté publique et le service Espaces Verts, en achat de matériel, de véhicules, atteint presque 1 million, preuve que, pour nos services, on investit pour leur bien-être, pour leur capacité à travailler comme il le faut.

Dans quelques instants, nous vous proposerons un budget raisonné et raisonnable, qui va dans le sens de la préservation des services fondamentaux et c'est cela qui nous tient particulièrement à cœur.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci beaucoup, Monsieur l'Echevin.

Je pense que nous pouvons passer aux répliques.

Monsieur Martin, vous étiez le premier à intervenir. Est-ce que vous souhaitez reprendre la parole? Non? Je vous en prie, Monsieur Martin.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Ne me gêchez pas le plaisir, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer Madame Barzin parce que, dans son introduction, je pense en effet qu'elle a été très respectueuse, par rapport au débat contradictoire. Je trouve que cela grandit en fait, parce qu'on n'a pas du tout les mêmes idées, on n'a pas la même vision mais en tout cas on peut en parler. Je pense en effet que dans votre tonalité, même si on n'est pas d'accord, il y a du respect et cela, je pense que c'est important. Je n'ai pas entendu la même chose de la part de l'ensemble du Collège, donc je voulais en tout cas vous remercier pour cela.

Madame Lazon, Madame la 10^{ème} Echevin ou 9^{ème}, je ne sais pas, vous compterez.

Puisque vous m'avez interpellé, je vais vous répondre. En effet, on n'a pas la même pensée, on n'a pas la même vision. Vous dites que ce n'est pas un budget idéologique, c'est juste un budget qui répond à vos choix, vos choix sont des choix idéologiques, à partir du moment où ce sont vos choix, conformément à vos valeurs. Cela, vous n'allez pas me dire le contraire. Vous avez raison de dire que le résultat de la situation actuelle est en partie due à des crises successives, et pour cela, je vous donne raison. On a d'ailleurs été à vos côtés dans chacune des crises. Avec Monsieur Prévot, qui est directement derrière vous, il pourra confirmer qu'on a passé beaucoup de temps à prendre, justement, la mesure des dépenses, qui étaient des dépenses nécessaires et on a toujours suivi, j'ai envie de dire aveuglément mais ce n'est pas le bon terme, puisqu'on était à ses côtés à ce moment-là et c'est vrai que cela a impacté les finances locales.

Comme d'ailleurs les finances locales sont impactées par les mesures exogènes, qui sont prises aujourd'hui par le Gouvernement Wallon et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Gouvernement Fédéral, beaucoup plus qu'avant, donc elles sont impactées naturellement beaucoup plus qu'avant. Pour cela, en effet, je pense que vous avez raison. Cela dit, vous avez aussi derrière vous un passé de 20 ans, avec des choix que vous avez posés, avec des projets que vous avez menés et qui impactent aujourd'hui, fort naturellement, le budget dont on parle.

Je pense en effet, pour paraphraser ou en tout cas faire un petit crochet vers votre collègue Lemoine, je pense qu'on n'a pas trop dit de mensonges. Je pense qu'on est resté factuel. Et

je veux même prendre à témoin le service, qui est en face de nous, que je remercie encore de leur réactivité. Quand j'ai un doute sur un chiffre, je me permets, et Madame Barzin le sait, de les interpellier parce que je ne voudrais justement pas dire de bêtises. Et encore ce soir, deux ou trois fois, je leur ai demandé une confirmation. Donc, que vous ne soyez pas d'accord avec nous, c'est une chose, mais que vous nous accusiez, que vous portiez des doutes sur le fait que nous mentionnons, quand on avance des choses, je pense que c'est un peu difficile à entendre.

Oui, vous parliez d'une manière générale mais je pense qu'à un moment donné, il faut faire attention à ce qu'on dit parce que, très honnêtement, je pense que cela risquerait de rendre ce débat difficile. Donc je vous mets en garde parce que je pense que, ce qui est important, c'est qu'on puisse encore discuter dans cette enceinte.

Madame Lazon,

Vous dites que le Gouvernement wallon fait des efforts. Si, si, vous l'avez dit. Mais pas autant que nous. J'ai d'ailleurs demandé une confirmation au service: la Ville de Namur fait 4 à 5 fois plus d'efforts que le Gouvernement wallon, 4 à 5 fois plus d'efforts. Il faut le dire. Mais si, il faut le dire. Là, il faut le dire. Vous avez dit que la situation était difficile, mais la Ville de Namur fait 4 à 5 fois plus d'efforts que le Gouvernement wallon. Là, où le gouvernement Wallon prend des nouvelles mesures, qui sont difficiles à entendre et à comprendre dans le contexte actuel, la Ville de Namur fait beaucoup plus d'efforts et de mesures. Donc non, le Gouvernement wallon ne fait pas les mêmes efforts que la Ville de Namur. Voilà, j'ai juste envie de rester factuel et j'en veux pour preuve d'ailleurs les éléments qui m'ont été confirmés ce soir.

Madame Barzin,

Pour revenir sur vos propos, vous disiez que vous prenez votre bâton de pèlerin pour aller dire, justement à vos instances supérieures, combien c'est difficile et combien il faut inverser la tendance. Moi, je vous invite, si vous le souhaitez, même plus que dans le symbole, s'il faut déposer une motion et venir crier à vos côtés, on est naturellement tout à fait disponibles. J'ai envie de vous dire: "Mais c'est quoi les résultats depuis que vous le dites?", parce qu'à un moment donné, c'est bien de dire qu'on le fait, mais il faudrait peut-être aussi avoir des résultats. J'en ai eu un petit peu ou en tout cas, j'espère. Comme c'est Noël, on peut l'espérer.

Vous avez parlé, par exemple, de la cotisation de responsabilisation. Alors on n'en sait pas encore trop, mais en tout cas, j'ai entendu dans votre bouche qu'on était dans quelque chose, qui était en mesure d'être, en tout cas partiellement abouti. Donc on verra, on attendra que Noël passe et si ce n'est pas Noël, ce sera Pâques, mais en tout cas j'espère le plus rapidement possible.

Sur la question de l'après 2027, je m'excuse si vous avez cru que j'avais dit "cessation de paiement" mais on commencerait à avoir des difficultés, sans solution, en 2027 puisque clairement on aura un problème avec la fin d'Oxygène. Fatalement, très vite, on aura des difficultés. Et donc, voilà, 2027, c'était la date et je ne veux naturellement pas faire peur à qui que ce soit. Je pense qu'on est tous conscients, ici, autour de cette table, de la gravité de la situation, c'est juste c'est une question, à un moment donné, de pouvoir aussi, nous, réagir en conséquence par rapport à cette problématique, qui m'apparaît essentielle et sur laquelle il faut qu'on soit naturellement fort préoccupé.

Vous n'êtes pas d'accord avec moi sur le massacre. J'ai peut-être été un peu fort, en effet. Je le reconnais. Cela étant, si vous voulez, on prendra quelques minutes à la fin de ce Conseil et je vous montrerai, dans les pages que je citais, l'incompréhension. Cela, cela vaut une réponse par rapport à d'autres de vos collègues, sur l'incompréhension des mesures qui ont été adaptées, mais pas de manière linéaire, sur certaines associations, certaines structures. Alors j'ai entendu Madame Bazelaire me dire que certaines sont tenues par un contrat-programme, cela oui, dont acte mais ce n'est pas le cas de toutes. Donc on va juste essayer de comprendre quelle est la logique. Mais en effet, de manière générale, les mesures sont difficiles à entendre.

Alors, le Namur Magazine: j'ai entendu que vous n'étiez pas en accord avec moi, mais voilà une solution, Monsieur Lemoine, voilà une solution. 83 000 €, si vous voulez retrouver 83 000 €, vous avez ce qu'il faut ici. Je suis persuadé que cela fera du bien à vos écoles.

Alors sur l'explosion de la dette, ben oui, mais ce que je disais en effet c'est la question, en tout cas les inquiétudes sur la dette à long terme, on le sait. Donc on aura peut-être l'occasion d'en reparler avec le scan et nos experts du service Comptabilité-Finances. Mais ce qui est inquiétant, en effet, c'est quand le capital finalement a du mal à se résorber, vu les longs délais, et de voir comment on peut essayer de remettre, finalement à flot plus rapidement, cette dette. Alors je ne dis pas qu'il n'y a pas eu d'efforts qui ont été faits, 10 millions en effet sur l'exercice. Mais je pense qu'il y a un travail à faire de cette manière.

Sur le logement, j'ai dit que la Régie foncière avait fait du bon travail, je vous l'ai dit. J'ai d'ailleurs laissé le bénéfice de doute, on s'est abstenu alors qu'on votait contre. J'ai entendu vos arguments aussi lors de la plateforme. Sur les 45.000 € de primes qui n'ont jamais été activés, j'ai envie de dire que ce n'est pas mon problème, c'est votre problème à vous. Mais en tout cas, une chose est sûre, c'est que l'enveloppe des 45.000 € aurait pu servir, par exemple, à encourager les propriétaires à mettre en gestion, par exemple, leur logement auprès de l'AIS, comme cela se fait dans certaines communes. Donc une prime qui permet justement de pouvoir aider. C'est une prime qui aurait pu finalement servir comme incitant en capteur logement. Cela aurait pu être, comme on l'a fait, ce montant-là avec le montant de la charge d'urbanisme desdits logements, dont on a discuté la dernière fois. 100.000 €, cela fait deux logements modulaires. Donc je me dis, petit à petit, que cela permet aussi quelque part de mettre en place un certain nombre de choses.

Vous savez que, par rapport au Fonds logement, ce qu'on avait envisagé dans cette proposition-là (c'est une proposition d'ailleurs, Monsieur Lemoine, une proposition rentable), c'est de pouvoir mettre en place des logements (c'est une proposition rentable), avec un fonds qui permet justement de générer une recette, avec des logements qui s'auto-payent. Ce n'est pas moi qui le dit, ce sont des experts. Il y a des solutions sur la table. Mais je pense qu'il serait opportun de pouvoir analyser cette proposition-là. Je ne dis pas qu'il faut tout faire maintenant, mais en tout cas elle a le mérite d'exister.

Cela rejoindra, je pense – et Monsieur Prévot, s'il était encore, en témoignerait également – une des priorités sur lesquelles on était tous d'accord pendant la campagne. C'est la question du logement, sur Namur. La question de l'accès au logement, la question de l'accès pour les jeunes ménages, la question de l'accès pour celles et ceux qui veulent rester sur Namur, qui sont locataires et qui ne peuvent plus. Je pense en effet qu'il ne faut pas l'oublier. Donc voilà, je ne dis pas que rien n'est fait, mais en tout cas, c'est une déception par rapport à la traduction budgétaire.

Madame Bazelaire,

J'ai déjà répondu sur les associations, qui ne se sont pas vues de manière linéaire, 20%, donc ce n'est pas vrai. Certaines oui, pas toutes. On pourra en effet les passer en revue, si vous le voulez.

Sur le Namur Magazine, vous m'interpellez mais, moi, il y a 20 ans je n'étais pas autour de cette table, donc non quoi, avant cela pouvait passer mais, maintenant, je pense qu'il y a un peu prescription.

Par contre, mais moi je vous dis que si vous voulez récupérer 83.000 €, n'hésitez pas, faites-le parce qu'on n'est pas d'accord sur l'outil. Je vous le dis encore, je le répète, dans d'autres communes, dirigées même par le MR et Les Engagés, ils ouvrent en effet votre bulletin. Mais moi, je ne vous demande même pas d'ouvrir le bulletin, je ne vous le demande plus. Vous avez refusé. Ce que je vous demande c'est de faire des économies. Montrez l'exemple. Montrer l'exemple c'est cela. Voilà. Par exemple. C'est réduire vos cabinets. C'est enlever Namur Magazine. C'est cela l'exemple.

Sur Namur 2030, je ne peux pas vous suivre naturellement. Je ne peux pas vous suivre parce que de nouveau, je sais que les temps sont difficiles, mais de nouveau, cela fait partie des choix. Il y a d'autres choix que vous avez faits, que vous avez décidé de maintenir au détriment de cet outil. Sincèrement, vous le savez, je vous l'ai confié, je pense vraiment que c'était un outil qui apparaissait être indispensable. dans une capitale comme la nôtre et qui a montré toute son efficacité. Donc, je trouve, même si vous me rassurez, quand vous dites que certains projets sont récupérés, et cela c'est naturellement fort bien, mais je vous invite vraiment à réfléchir quant à l'avenir de cet outil, vraiment, sincèrement.

Et puis, sur la Zone NAGE, vous me permettez quand même d'émettre certaines considérations et certains doutes. Namur représente 70%. Donc moi, je ne suis pas Conseiller communal d'une autre Ville, je suis Conseiller communal de la Ville de Namur et je vous demande, Madame Bazelaire, de juste faire en sorte que les 70% que Namur représente, impose sa juste collaboration et contribution. Donc je suis désolé. Là, de nouveau, c'est une piste de solution. Aller chercher des millions d'euros pour faire en sorte qu'on puisse, finalement, nous, assurer notre politique, vous pouvez le faire. Donc je vous demande de le faire. Quels que soient les gens qui sont autour de la table, vous représentez 70% de la Zone NAGE. Je ne peux pas imaginer qu'à un moment donné, vous ne pouvez pas peser dans la balance.

Monsieur Lemoine, je vous ai répondu.

Alors, ce qui concerne Madame Deom, j'ai vraiment du mal à vous suivre en fait. D'ailleurs, j'en perds même mes feuilles. Plus les Conseils passent, plus vous racontez des choses bizarres ou en tout cas, les fake news, c'est vous qui les alimentez.

Aujourd'hui, j'apprends que la parade de Noël, elle coûte 35.000 €. Alors que je vous pose une question au Conseil passé, vous me répondez – et j'en prends vraiment les enregistrements, les extraits du PV qu'on validera – 26 000 €, ce n'est pas cela que vous m'avez dit, 26 000 €, plus 50.000 auxquels j'ai ajouté modestement la TVA.

Donc c'est vrai que j'ai dit 90.000. J'ai dit 90.000, je n'aurais pas dû dire 90.000, j'aurais dû dire 86 000. Je m'excuse. Mais maintenant, vous me dites que c'est 35.000. Je ne sais pas. J'ai un peu du mal. Je vous perds. Donc je voudrais savoir et vous ne m'avez toujours pas répondu. Donc je vous ai posé la question la semaine dernière. Je n'ai aucun contrat. Je n'ai pas les cahiers de charge. Je n'ai pas accès aux délibérations Collège. Donc je suis obligé de vous croire. Aujourd'hui, j'apprends que ce n'est plus 86.000, c'est 35 000. Expliquez-moi et surtout, je suis persuadé que les journalistes qui nous écoutent seront, contents de vous entendre, parce qu'en fait, vous les qualifiez comme fake news, et je pense que, comme eux, ils ont entendu la même chose que moi. Donc merci de préciser cela, parce que moi j'ai vraiment du mal.

Ne dites pas que je "tape sur la parade". On vous pose une question, sur le coup, puisqu'elle n'existait pas, au détriment finalement de ce que vous opposez, à savoir Namur en Lumière. Tout le monde était au courant que Namur en Lumière, c'était budgété, Namur en Lumière, c'était un mois et demi. Vous me parlez d'une parade qui dure un jour, deux heures, donc naturellement que ce n'est pas la même chose, naturellement qu'on a le droit de se poser des questions. Donc, vraiment, j'ai vraiment du mal à vous suivre, d'autant qu'en plus, lorsque vous avez répondu en me disant: "Ah, mais c'est merveilleux, cela va faire venir le commerce", etc., il y a des mesures de mobilité qui sont prises comme si c'était finalement une citadelle, Jambes.

Donc je ne comprends pas la parade de Noël, que vous avancez comme étant un acteur incontournable pour faire venir des gens et consommer, les commerces vont fermer, les commerces ne seront pas accessibles.

Tout comme, par exemple (et je vous invite d'ailleurs à être attentifs): sur les panneaux interactifs, on voit que venir en ville nécessite vraiment beaucoup de vigilance parce que l'accessibilité est rendue difficile.

Enfin, je veux dire, ce n'est pas comme ça qu'on va tirer les chalands. Donc, j'ai vraiment du mal et je voudrais vraiment vous entendre, de manière impatiente, sur les éléments que vous m'avancez parce que soit, je vous comprends mal, soit vous ne maîtrisez pas vos chiffres, mais en tout cas, moi, je voudrais vous entendre par rapport à cela.

Sur les réductions de Namur CentreVille, comme l'OTN – bon moi je vous ai questionnée sur Namur CentreVille – vous me dites que ce sont des choix, c'est une obligation. Ben non, ce n'est pas une obligation. Ce qu'Oxygène vous demande, en fait, c'est quand vous prenez une mesure, si vous prenez une mesure, vous la compensez. Mais vous auriez très bien pu garder la subvention à Namur CentreVille. Vous avez fait un choix ou autre de dépenses, qui est sans doute légitime de votre point de vue, mais qui n'est pas notre vision.

Surtout par rapport à la Déclaration de Politique Communale et votre ambition sur la relance et la dynamisation commerciale.

Et puis, quand je vous entends: "l'État n'a pas vocation à financer des projets privés", si votre Président écoute, à mon avis, il va se retourner parce qu'honnêtement, vous faites vraiment cela, et vous me dites que l'État n'a pas vocation. L'État, c'est la Ville de Namur aussi. Donc voilà.

J'ai vraiment du mal à vous suivre par rapport à cela mais je suis impatient d'entendre vos réponses.

Je voulais remercier et soutenir Monsieur Auspert, par rapport au projet dans le quartier de Basse-Enhaive, pour ne pas le citer, parce que c'est un projet qui était essentiel pour le quartier et qu'on a pu en effet mener à bon escient.

Voilà, merci Monsieur le Président.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Martin. Madame Tillieux, j'imagine ?

Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS:

Bien sûr, volontiers. Même si mon excellent collègue a déjà brassé beaucoup de points, que nous avons abordés tout à l'heure, quelques précisions, réflexions ou questions supplémentaires.

Je vous avais interpellé par rapport au téléphérique pour savoir si les 800.000 € comportaient ou pas l'élargissement des horaires. Je n'ai pas eu de réponse. Je comprends que vous n'aviez plus envie de parler du téléphérique, mais il est toujours dans notre budget et il est encore pour une sérieuse paire d'années.

À propos des déchets, cela c'est évidemment très comique parce qu'effectivement, le prix vérité 100%, il y a eu donc une réduction. Mais de l'autre côté, des sacs poubelles dont vous dites que le prix des sacs n'a plus augmenté depuis beaucoup d'années d'ailleurs, que cela aurait pu être indexé. Mais moi je vous retourne l'argument pour les associations. Il y a beaucoup d'associations qui n'ont plus été indexées depuis 10 ans, 20 ans. Au contraire de les indexer, vous coupez. Vous coupez. Vous coupez. Donc, voilà, vos sacs déchets. C'est un peu comme au supermarché, finalement. Quand vous faites vos courses, vous constatez que le paquet est plus petit. Mais le prix, lui, il est toujours le même. Vous appelez cela comment ? Moi j'appelle ça une hausse de prix au total. Donc finalement vous appliquez aux poubelles les méthodes des industriels. C'est-à-dire qu'on réduit le contenu mais on maintient le prix. C'est une des manières de faire une hausse, ni vue ni connue. Sauf que, évidemment, les Namurois ne seront pas dupes. Je vous avais demandé pourquoi vous évaluez à 12% finalement la hausse de recettes dans ce budget, suite à la vente des sacs puisque logiquement si le litre est 50% plus cher, le litre de déchets devrait avoir une augmentation de 50 % de vente des sacs. Vous, vous me dites: "Nous on espère bien que les déchets vont être réduits". Vous imaginez que quand on met les déchets dans un sac plus petit, en fait, ils vont se réduire à l'image de leur environnement ? C'est un peu cela la nature de votre réflexion ? Je ne sais pas, je n'ai pas encore bien la réponse finalement. J'imagine que vous espérez, on espère tous que les déchets se réduisent. Mais c'est quoi votre politique ? C'est en mettant des sacs plus petits ? Alors, de deux choses l'une, soit les citoyens vont en acheter deux fois plus, forcément, puisqu'ils ont pu tout mettre dedans, soit il y a des déchets qui vont s'évaporer dans la nature et cela, ce serait pire encore. Voilà, je ne sais pas si vous avez réfléchi de cette manière, mais en tout cas, moi, je pose là la question, je pose mon sac. Chacun pourra avoir sa réflexion à cet égard et je comprends qu'on n'ait pas la même vision, mais j'aimerais qu'on débattenne et qu'on réfléchisse à cela.

Sur les allocations d'insertion, Madame la Présidente du CPAS, je pense qu'il n'y a pas de compensation mais vous n'avez pas répondu à cette question.

Sur le soutien au Centre d'Insertion Socio-Professionnelle, je n'ai absolument rien entendu. Donc cela confirme ce qu'il y a dans le budget, c'est-à-dire des réductions de moyens pour les associations qui sont actives dans le secteur et assez peu de cohérence, par rapport à la volonté de vos partis, dans d'autres gouvernements, de mettre au travail un maximum de personnes.

Mais je vous conseille à cet égard de lire un excellent article, publié aujourd'hui dans Le Soir, (sans faire trop de publicité), qui explique un peu le volume de demandeurs d'emploi. Non pas comme le chiffre du Forem l'explique, mais de manière générale en Belgique, avec toutes les personnes qui ne s'inscrivent pas et qui, malgré tout, sont aussi demandeuses et chercheuses d'emploi et il y en a beaucoup. A l'inverse, le calcul des emplois qu'on voudrait créer, que les Gouvernements voudraient créer dans les années à venir, le volume n'est pas énorme, il faut bien l'avouer, vous lirez vous-même les chiffres. Et alors, les personnes qui vont réellement occuper ces emplois, dans les années à venir, puisqu'on va libérer les vannes évidemment pour les flexi-jobs. On sait que, par exemple dans la grande distribution aujourd'hui, c'est déjà beaucoup de flexi-jobs ou bien le dimanche – puisqu'il y a des ouvertures le dimanche – eh bien des étudiants, puisqu'on a aussi ouvert les vannes avec plus d'heures prestables et beaucoup plus tôt, jusqu'à 15 ans maintenant.

Donc maintenant, on se trouve dans des situations où les chercheurs d'emploi sont confrontés à une concurrence assez forte d'un personnel moins bien payé ou en tout cas qui cotise moins, pour la sécurité sociale, où les patrons aussi cotisent moins et donc avec une vraie concurrence du marché de l'emploi.

Je sais que ça dépasse le débat communal, mais c'est quelque chose auquel nous allons être confrontés à Namur aussi.

Les personnes qui ne trouveront pas d'emploi chez nous, alors on aimerait qu'elles fassent beaucoup de kilomètres, pour aller chercher tous les majestueux emplois qui se trouvent en Flandre, de l'autre côté de la frontière linguistique, puisqu'on a fait beaucoup de publicité par rapport à cela. On sait tous qu'en Flandre, c'est quasiment une situation de plein emploi. On aimerait cela, mais la réalité est différente. La réalité, c'est que beaucoup de demandeurs d'emploi n'ont pas les moyens, n'ont pas le permis de conduire, ne savent peut-être pas se déplacer, n'ont peut-être pas suffisamment de solutions en crèche, etc. Là pourtant, il me semble que la commune, elle peut agir. Elle peut aider, elle peut soutenir, elle peut accompagner. Mais ce n'est pas la voie que vous avez choisie. La voie que vous avez choisie, c'est d'ignorer tout cela et de couper, de la même manière que pour les autres acteurs associatifs, de couper dans les subventions et dans les moyens.

Sur le CPAS, le budget confirme une pression qui est structurelle, Madame la Présidente. Je ne connais pas beaucoup de présidents de CPAS qui, comme vous, se réjouissent aujourd'hui. Le CPAS est sous tension et il faut faire attention. Il ne faut pas jouer avec cette digue-là, parce que c'est une digue et il y en a d'autres qui font des choix différents. Vous aviez évoqué la Ville de Charleroi. Moi j'évoquerai la Ville d'Andenne. Là tout à l'heure, le Président du CPAS, votre alter ego, a décidé d'attaquer en justice la réforme sur le chômage. Voilà, c'est une autre manière de voir les choses et de se dire que, ok, il y aura une compensation. D'abord, elle ne couvre pas tout pour la commune, mais surtout, elle est dégressive. Que va-t-il se passer dans les années à venir ? Vous croyez que le flux des personnes va tout à coup s'éteindre et diminuer ? Vous pensez vraiment que c'est cela qui va se passer avec l'avènement de l'intelligence artificielle et autres mécanisation, électronisation, automatisation ? Vous pensez vraiment qu'on aura la capacité de mettre toutes les personnes à l'emploi ? C'est une vraie réflexion de société.

Bref, je dirais qu'à force de couper les subsides, le terreau associatif, extrêmement fertile, risque de devenir un vrai désert à Namur. Vous coupez, vous taxez et vous vous félicitez presque même, à la limite, de faire encore plus. Vous auriez encore pu faire plus. Ah cela bien sûr, mais soyons honnêtes, finalement ce sont les Namuroises et les Namurois, les associations qui payent et les services aux citoyennes et citoyens qui reculent. On aurait pu faire d'autres choses.

Vous dites qu'on ne propose jamais de solution, d'abord vous ne nous les demandez pas, sauf là maintenant parce que vous râlez un peu qu'on mette en avant certaines petites difficultés,

mais on pourrait, par exemple, diversifier davantage les recettes avant d'augmenter la pression locale classique. Le budget 2026 prévoit des hausses de taxes, on en a parlé tout à l'heure, le stationnement qui est revenu régulièrement, les surfaces commerciales, l'urbanisme, la nouvelle taxe sur les bureaux, etc. D'autres villes wallonnes ont fait le choix et exploré des recettes plus ciblées, liées à des activités ou liées à des infrastructures spécifiques, pour éviter que l'effort repose principalement sur les habitants et sur les usagers du quotidien. Donc on pense aussi que cette piste aurait pu être examinée plus largement à Namur.

En tout cas, il nous semble qu'il faut protéger le tissu associatif. C'est une richesse. C'est une richesse qui ne nous coûte pas grand-chose. Alors, plutôt que de couper, on aurait pu protéger.

Vous prévoyez une réduction linéaire de 20% des subventions à de nombreuses associations, et le choix n'est pas neutre. Il aurait été possible de sanctuariser davantage ce tissu associatif, qui joue vraiment un rôle essentiel en matière de cohésion sociale, de jeunesse, de culture, de sport, d'insertion et de faire porter l'effort ailleurs. Le fait que ces subsides deviennent une variable d'ajustement traduit votre hiérarchie des priorités.

On aurait pu venir encore avec d'autres choses, certains dénoncent la construction de cet escalier, au boulevard Frère-Orban, pour revenir sur le Quai de Sambre. Un escalier qui coûte, mais est-il bien utile au fait ? Est-il bien utile cet escalier ? Est-ce qu'il est accessible au PMR ? Non. Est-ce qu'il facilite la descente avec des poussettes ? Non. Est-ce qu'il est évident pour les personnes âgées ? Non. Alors pourquoi un escalier et investir à cet étage-là ? Pourquoi ? Cela aurait permis peut-être de préserver, encore un an, certaines associations.

Mon collègue en a parlé, le coût des cabinets, cela vous le repoussez bien loin en 2029. Ce serait bien que vous montriez l'exemple. Faire de la politique, c'est aussi se montrer exemplaire.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

C'est fini, Madame Tillieux ? Excusez-moi. Vous avez coupé votre micro ? Je ne vois pas la lumière d'ici et donc si vous ne me le dites pas, je ne le sais pas.

Monsieur Seumois, vous souhaitez réintervenir ?

M. F. Seumois, Conseiller communal PS:

Oui, je vous remercie. Une fois de plus, plus bref.

Monsieur Lemoine,

Vous avez dit qu'on a joué notre rôle, on a critiqué. Alors, je sais que cela fait quelques temps que vous n'êtes plus dans l'opposition mais le rôle de l'opposition, ce n'est pas forcément de critiquer. Il nous appartient de relever vos mauvais choix. Il nous appartient de relever vos incohérences. Il nous appartient de prévenir des conséquences de vos mauvais choix. Donc, on ne va pas vous féliciter parce que vous diminuez un budget moins qu'un autre. Désolé.

Après, de manière générale, sur la réforme des allocations de chômage, envoyez des courriers pour remercier le Fédéral pour les 300 millions. Allez-y. Une étude de Belfius a démontré que, rien que pour la Wallonie, cela coûterait 290 millions. Donc avec 300 millions du Fédéral, on va faire quoi ? Vous pensez qu'on doit les applaudir ?

Quant au CPAS de Namur, Madame Klein, envoyez aussi des courriers pour féliciter les Députés, qui ont voté cette réforme. Avec votre autre casquette, je ne sais pas, vous allez avoir 400.000 €. Est-ce que vous avez estimé le coût des exclusions du chômage à Namur ?

Ensuite, vous parlez de 27 ETP puis 36 ETP. Cela, on pourra voir plus tard, savoir ce qu'il en est des anciens "Collignon", est-ce qu'ils sont compris dedans ou pas, parce qu'en général, c'était la bagarre pour pouvoir sauver les "Collignon".

Voilà.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Monsieur Seumois. Monsieur Tory étant parti, il n'interviendra plus.

Monsieur Noël.

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Oui, merci, Monsieur le Président.

Je partage l'avis de Monsieur Martin aussi sur la tonalité respectueuse générale, qui a été exprimée, notamment par Madame l'Echevine du budget. Je pense que, malheureusement, le ton n'a pas été le même chez d'autres membres du Collège. Je trouve cela dommage.

Oui effectivement, on ne partage pas une série de choix que vous avez apportés. Je ne trouve pas juste non plus de nous dire qu'en fait, on ne réfléchit pas et qu'on ne fait finalement que critiquer parce que, je pense qu'à contrario, on a eu des expressions collectives, au niveau de l'opposition, qui étaient étayées et avec leurs propres justifications. Elles ne sont peut-être pas partagées mais je pense qu'elles ont été vers, au moins une chose, qu'il y ait des propos qui convergent. Je pense qu'on a tous été unanimes sur une nécessité, quelque part, de faire des efforts. Je pense qu'on n'a pas été dans un propos fort différent, par rapport à cela.

Je vous entends, Monsieur Lemoine, pour dire qu'on n'apporte pas de solution.

Alors moi, je ne me permettrai certainement pas de faire le comparatif avec les cadeaux sous le sapin parce que, je pense, qu'on est très, très loin du sujet par rapport à tout ce qui est évoqué aujourd'hui.

Par contre, dans nos différents propos, je pense que nous avons évoqué cela et là, différentes solutions et je vais en égrener quelques-unes.

Alors oui, nous n'aurions pas augmenté le coût pour la prise en charge des effets des personnes expulsées. Je rappelle que cela rapporte 3.000 euros à la commune.

Nous aurions exempté totalement les asbl de la taxe relative aux surfaces de bureaux et nous aurions augmenté ce tarif.

On l'a dit, donc je ne fais que citer des éléments qu'on a déjà évoqués.

Nous n'aurions pas dépensé une somme, qu'on ne sait pas encore très bien terminer, mais j'ai noté quand même 85.000 € pour cette parade, parce que l'on essaie de nous faire croire que les 50.000 € ne sont pas des dépenses, cette publicité.

Nous n'aurions pas dépensé un subside de 5.641,84 € pour placer deux écrans sur des pilastres d'église.

Monsieur Auspert,

Alors je n'ai probablement pas la connaissance de mon homonyme sur le sujet, qui maîtrise parfaitement la matière, mais dans mon propos aujourd'hui, j'avoue je varie un petit peu, je parlais de l'extraordinaire et donc de la page 67 du rapport financier et pas de la page 84, 150.000 € annuellement sur les investissements pour les fabriques d'église. Je pense que on ne s'entendra pas sur le sujet, mais donc je varie quand même un peu le plaisir, en apportant quelques nuances. Mais je vous écoute chaque fois avec grand intérêt.

Nous aurions aussi visé, je l'ai déjà évoqué aussi, des biens qui démontrent une réelle capacité financière et je recite une expression qui a été utilisée, il y a quelques semaines dans une des taxes qui est évoquée. C'est "Une taxe que je considère comme un objet de luxe, dont la possession démontre, dans le chef du redevable, une certaine aisance et qui ne revêt pas un caractère de nécessité". Je pense que, si vous réfléchissez à cette expression, vous trouverez l'un ou l'autre élément sur lequel, vous auriez pu envisager une taxation dans ces moments difficiles.

Madame Grandchamps l'a évoqué, une autre solution aurait été probablement aussi de peut-être encore re-réfléchir sur les économies que nous pourrions faire sur l'éclairage public, notamment en termes d'heures d'éclairage. Je sais que c'est un débat qu'on a déjà eu sur les conséquences, mais pourquoi ne pas le réenvisager ? Je l'avais évoqué en Commission, et je ne sais pas si cela a été fait, donc je m'excuse si la réflexion a déjà été portée par les services. Mais je pense que l'usage de logiciels libres, des open sources vaut la peine d'être très sérieusement réfléchi. Ce sont des coûts astronomiques dans le fonctionnement de l'administration et je pense que cela fonctionne excessivement bien. En tout cas, on travaille l'un et l'autre dans différentes structures qui les utilisent à grand effet positif. Je ne parle pas

que de la suite Office, il y a d'autres éléments qui peuvent être intéressés.

Je pense qu'on a été aussi plusieurs à exprimer le fait de solliciter les autres niveaux de pouvoir, pour montrer à quel point les besoins des communes – dont on charge, je pense, de manière disproportionnée la barque – devrait être pris en considération. Alors c'est peut-être plus facile effectivement quand tu es dans l'opposition aux différents niveaux de pouvoir. Mais je pense que cela doit être tout aussi facile de pouvoir aller solliciter et réexprimer cette réalité, parce qu'au final, je réexprime ce que j'ai dit, nous réfléchissons de manière lucide et aussi responsable vers des propositions de solutions, vu le contexte et on regrette cette cascade de charges, qui finalement aboutit, in fine, à ce que les Namuroises et les Namurois doivent supporter la note.

Je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Noël.

Madame Halut ?

Mme C. Halut, Conseillère communale Ecolo:

Alors moi je répondrais d'abord peut-être à Monsieur Auspert.

Je pense, Monsieur Auspert, je relis mon intervention et je ne pense pas avoir dit qu'on ne faisait rien pour la Petite Enfance. Je n'ai, de fait, pas parlé des infrastructures et je reconnais qu'il y a des infrastructures qui sont prises en charge par la commune de Namur. Par exemple, à la Ribambelle, il y a quand même eu une part qui a été financée par le Plan Cigogne. Je relève quand même – puisque vous dites que la SONEFA profitera de ces infrastructures – prenons l'exemple de la crèche du Hainaut. La SONEFA paye au Foyer Jambois un loyer. Ce loyer va être bientôt payé, depuis trois ans, et la crèche n'est toujours pas occupée, pour des raisons qui sont, que la SONEFA devait arranger ses bâtiments pour les transformer en crèche. Et de fait, il y a eu des problèmes avec notamment l'architecte. Mais en tout cas, la location de ce lieu, où il n'y a pas actuellement de crèche, est toujours à la charge de la SONEFA.

Alors, donc c'est important quand même, je n'ai donc pas dit qu'on ne faisait rien. J'ai juste dit que les nouvelles mesures – et d'ailleurs Monsieur Capelle en a parlé longuement à sa Commission, donc il sera certainement d'accord avec moi – que les nouvelles mesures vont incontestablement mettre en difficulté financière l'asbl.

Donc, ma question était: que fera la Ville de Namur si l'asbl SONEFA est difficulté, alors que vous avez prévisionné ce subside jusqu'en 2030 ?

Alors, par rapport au budget participatif, le mieux c'est que je lise la réponse que j'avais faite à Monsieur Capelle qui, lors du Conseil communal de la semaine dernière, m'a fait remarquer que j'avais été d'accord sur le fait qu'on n'utilisait pas l'espace public pour le dernier budget participatif. Je lui avais gentiment répondu: "Effectivement, la dernière édition était particulière car elle a été décidée tardivement en mise au vert. Il n'était pas possible de mettre en place un jury externe, il n'était pas possible d'analyser, au niveau des services de la Ville, en détail tous les projets et nous avons mis 110.000 euros, donc un budget beaucoup plus limité, mais vers les quartiers prioritaires. Donc, les autres projets participatifs ont permis des projets sur l'espace public, qui devront être étudiés par les services communaux".

Au niveau des plaines, je n'ai pas eu de réponse à ma question. Ma question était : quel est le gain réel de la Ville sur le fait de ne plus organiser ses plaines ? Puisque dans le budget il est marqué moins 80.000 € de recettes et il est marqué moins 31.212 € de dépenses, pour le personnel des plaines. Je présume évidemment que cela coûtait plus cher, je l'espère en tout cas, si vous avez pris cette décision. Alors qu'est-ce que j'avais encore comme petite réponse ? Je pense que c'est tout.

Merci.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame Halut.

Madame Grandchamp, je vous en prie.

Mme P. Grandchamps, Conseillère communale Ecolo:

Merci Monsieur le Président.

On va commencer par la transition écologique. Il n'en reste pas moins qu'il n'y a plus de prime environnementale, plus de prime à la transition écologique.

Il y a, Monsieur Malisoux, effectivement quand même une réduction de 30% du budget de plantation des arbres (page 24-25 du budget, voilà tout en bas). Ce n'est pas rien, toutes ces diminutions.

Deuxièmement, vous nous dites : oui le Plan Climat, c'est tout le Collège. Oui, chaque projet est toujours validé par l'ensemble du Collège.

Là où je ne vous suis pas, c'est quand vous nous dites: "10 millions de projets concernant la transition écologique dans les investissements". Vous avez dit peut-être "la majorité des projets", non vous n'avez pas dit cela, j'ai mal compris, vous m'expliquerez alors, parce que je ne voyais pas bien où je pouvais trouver de la transition écologique dans les projets.

Vous avez parlé des projets de mobilité, or justement, je vous ai bien montré qu'on ne pouvait pas les classer dans cette catégorie.

Vous parlez de pragmatisme, attention, c'est un mot qui peut parfois servir d'excuses, mais je ne vous fais pas de procès d'intention. Je sais que vous vous battez maintenant, la question c'est: est-ce que le Collège vous donnera les moyens d'avancer ?

Monsieur Dupuis,

Je pense que vous avez là l'occasion d'entrer dans le Guinness Book des réponses les plus inconsistantes. Vous n'avez répondu à aucune de mes questions et franchement ce n'est pas normal. Vous êtes ici au Conseil communal et lorsqu'un Conseiller vous pose des questions, la moindre des choses est d'y répondre. Mais ce n'est pas grave, ne répondez plus maintenant. Ne répondre à aucune question, cela c'est du jamais vu.

M. M. Prévot, Bourgmestre empêché:

Intervention hors micro.

Mme P. Grandchamps, Conseillère communale Ecolo:

Ah oui bien sûr, mais il n'a pas répondu, on est bien d'accord. Donc il peut répondre maintenant, bien sûr... oui certainement... peu importe, chacun a son avis sur la question. Excusez-moi de cet aparté avec Monsieur Prévot.

Je vais interpréter alors à ma façon les questions. Non, il n'y aura donc pas de Plan piétons, il n'y a pas de budget pour le mettre en œuvre, certainement pas cette année, mais espérons quand même qu'il y en ait la fois prochaine.

Donc non, vous n'acceptez pas alors que les projets soient améliorés et vous ne confirmez pas que pour les subsides, vous allez vous battre pour avoir, dans votre escarcelle, les subsides nouveaux wallons que la Ville va obtenir.

Ensuite, le piétonnier.

Alors là je pense que ce n'est pas la première fois que vous faites cela, c'est-à-dire de faire semblant de ne pas comprendre ce qu'on dit.

En gros, il n'est pas question ici de dire que c'est un mauvais projet, cette question de l'aménagement, de l'éclairage et des différents objets à mettre dans le piétonnier. Ce n'est pas cela la question la question. La question c'est, qu'aujourd'hui – je reprends vos mots, les mots de Madame la Bourgmestre – "Les circonstances ne sont plus les mêmes" et dans ce cas-là on doit parfois se poser des questions et remettre un peu l'ordre dans ses priorités. Donc non, ce n'est pas qu'on n'est pas d'accord là-dessus mais ici il y a une question, un enjeu budgétaire

Il y avait la question de l'enseignement. Monsieur Lemoine, vous n'avez pas répondu à ma question, vous non plus, sur les pensionnés. Je pense que vous n'avez pas répondu, à la demande de ma collègue, sur ce sujet ce qui est réellement prévu dans le budget d'enseignement.

Quand je dis que vous n'êtes pas... enfin voilà.

Ensuite, il y avait la question du tourisme, du projet touristique. En fait, décidément, il n'y a aucun Echevin qui est là quand je pose des questions. Sur le plan touristique, je posais donc une question et vous n'avez toujours pas donné le détail de ce projet. Mais en tout cas, ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas parce qu'il y a "vélo" dans le titre du projet que c'est un bon projet. Ce n'est pas parce qu'il y a des subsides qu'on doit forcément faire un projet, parce qu'au final c'est le citoyen qui paye.

Alors pour terminer je dirais que Monsieur Lemoine, vous avait dit: "Tiens, en campagne, il faudrait plutôt parler des problèmes budgétaires". Pourquoi pas ? Mais peut-être qu'on devrait aussi arrêter de faire des promesses électorales qu'on sait qu'on ne va pas pouvoir tenir. Où est mon petit papier, par exemple, celui-ci, où on disait, votre parti: "Une place en crèche pour chaque enfant progressivement gratuite". On ne peut pas dire que c'est à Namur que cela va se faire. Par contre, peut-être éviter de faire des cadeaux fiscaux qui grèvent le budget des différentes institutions.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci beaucoup Madame Grandchamps.

Au niveau du MR, je pense qu'il n'y a plus d'intervention, si je ne me trompe pas.

Monsieur Prévot, je pense, au niveau des Engagés.

M. M. Prévot, Bourgmestre empêché:

Oui, merci Monsieur le Président. Je ne serai pas très long, d'abord parce qu'il est déjà tard, que cela ne sert à rien qu'on fasse semblant de se convaincre que beaucoup de population nous suit et attend avec impatience les propos qu'on va tenir, ni moi ni d'autres.

Je vais appuyer le propos qui a été tenu par Monsieur Noël et peut-être Monsieur Martin même avant lui sur le ton respectueux des échanges. A défaut d'avoir peut-être un fond qui soit toujours convaincant. Mais on le sait, c'est un exercice classique du genre, c'est valable dans cette enceinte comme à d'autres niveaux de pouvoir. Par principe, l'opposition trouve peu d'éléments positifs dans une maquette budgétaire ou même ceux qu'elle estime positifs, elle se sent l'obligation de les passer souvent sous silence et à l'inverse, la majorité met surtout l'emphasis sur les éléments, qui lui semblent les plus favorables et assume les assauts contre les éléments, qui sont moins agréables mais que l'on sait être présents dans un budget.

Moi je voudrais commencer par remercier d'abord les membres du Collège. J'ai assumé la charge de responsable du budget pendant 12 ans et il est vrai, à l'époque – pour rebondir sur ce que Monsieur Bruyère disait tout à l'heure – que nous devions faire des ponctions, objectivement assez modestes, dans le budget pour pouvoir l'équilibrer. Vous avez vous-même rappelé qu'en 2019, on parlait de 400.000 ou 50000 euros, alors que nous avions, à la même époque, de mémoire, de l'ordre d'une vingtaine de millions d'euros de coté en bas de laine. Donc, ma foi, équilibrer notre budget par 500.000 € annuels, quand on a 20 millions de réserve, cela nous laissait quand même des perspectives plus sereines sur l'avenir.

Aujourd'hui, on doit faire des ponctions par tranche de quasi 20 millions d'euros pour pouvoir équilibrer le budget. C'est quand même très sensiblement différent. Moi j'ai beaucoup de gratitude à l'égard du Collège actuel, qui doit faire des arbitrages dans un contexte budgétaire, qui est désormais beaucoup plus défavorable que ceux auxquels j'ai moi-même été confrontés.

On n'a connu aucune année agréable, on a fait à chaque fois des efforts importants, que ce soit déjà Madame Barzin à l'époque avant moi, lorsqu'il a fallu redresser la barre post-2006, pendant les 12 années en question et désormais aussi – mais je pense que le périmètre de l'équation budgétaire n'a jamais été aussi compliqué que maintenant – parce qu'il fut un temps, où on pouvait aussi espérer avoir le soutien d'autres niveaux de pouvoir, dans des proportions plus conséquentes qu'aujourd'hui. Puisque ces mêmes niveaux de pouvoir recherchent eux-mêmes des milliards, pour pouvoir combler leur déficit structurel.

Vous avez raison, Monsieur Martin, de dire que proportionnellement, la Ville de Namur est confrontée à un exercice qui peut apparaître plus conséquent que la Région, en tout cas cette

année-ci. Je ne pense pas que ce sera le cas à partir de 2027, où l'effort qui devrait être réalisé pour la Région excédera les 270 millions qu'elle a pu faire actuellement. Mais soit. Toujours est-il que le discours que j'ai tenu à l'époque, sur les bancs du Collège, je le continue aujourd'hui.

Il n'y aura pas de solution structurelle de réoxygénation des pouvoirs locaux, sans une solution qui vienne à travers les autres niveaux de pouvoir. Les communes seules ne vont pas pouvoir redresser la barre. On aura besoin de la Région et probablement d'un nouveau mécanisme de refinancement des communes qui, je l'espère, puisse à l'avenir plus fortement encore tenir compte des enjeux de centralité des pôles urbains. Probablement qu'il faudra accepter, un jour dans le sud du pays, l'augure d'une refonte des frontières communales, ce que les Flamands ont déjà compris depuis bien plus longtemps que nous. Et oui, le Fédéral – je l'ai dit à l'époque, je le redis aujourd'hui – doit beaucoup plus intervenir financièrement avec les fameux 4 P qu'il n'a pu le faire jusqu'à aujourd'hui. Mais lui-même doit trouver des dizaines de milliards pour redresser la barre.

Pour autant, on s'est engagé dans l'accord de Gouvernement parce que le Premier Ministre est un municipaliste, que je le suis aussi et que nous étions tous deux à la table des négociations, à-ce qu'il y ait une révision à la hausse du financement des Zones de Police, à ce qu'il puisse y avoir enfin une intervention financière fédérale accrue pour les pensions.

Cela va représenter, l'année prochaine, 645.000 € de plus pour la Ville de Namur, à peu près 160.000 € pour le CPAS, ce qui fait quand même 800.000 euros de plus rien qu'en 2026. Ce n'est pas Byzance, mais c'est toujours agréable. Et grosso modo 880.000 € pour l'association chapitre 12 CHR, où là aussi, il y a un coût de pension important.

Le Collège découvre ses chiffres en même temps que vous...

(Rires dans l'assemblée).

... puisque c'est mon petit effet de ce soir.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Merci Père Noël.

M. M. Prévot, Bourgmestre empêché:

Donc voilà, cela ne va pas résoudre tout, mais on essaye, malgré le contexte des milliards à devoir retrouver, de tenir aussi ces engagements.

Comme au niveau du CPAS, je souhaite rappeler que les 300 millions, ce n'est pas une enveloppe fermée. Les 300 millions, qui seront disponibles l'année prochaine, en cofinancement CPAS, c'est une enveloppe projetée sur base des scénarii théoriques qui ont pu être esquissés. Mais évidemment il faudra, après, éprouver la situation en fonction de ce que sera la réalité de terrain.

On a tous pu faire des schémas théoriques de la proportion potentielle de gens qui pourraient retrouver un job, ceux qui ne pourraient pas, etc. Mais tout cela devra être ensuite confronté aux réalités et si d'aventures, davantage de moyens devaient être requis, ils seront débloqués. Le Fédéral n'a pas fait une approche d'enveloppe fermée. Il fallait bien à un moment donné mettre un chiffre dans la maquette budgétaire.

On a quand même eu ce soir un beau festival aussi de déni. Vous avez raison Monsieur Bruyère, de rappeler que Liège a été confrontée, il y a quelques décennies, à des mesures extrêmement douloureuses. C'est précisément parce qu'on veut éviter de devoir les imposer, demain à Namur, avec des licenciements qui excédaient le millier de personnes à l'époque, à Liège, que l'on prend des mesures. Notez quand même le paradoxe entre, vous d'une part vous qui dites: "Mais finalement les taxounettes, les efforts que vous avez faits, pour à peine 4 millions, c'est peanuts, quand on voit qu'il en faudrait 34 pour combler l'exercice", et d'un autre côté ces faibles 4 millions seulement qui vous semblent être finalement négligeables, font croire que Namur est devenu Bagdad, de l'autre côté de la table, avec plus rien qui ne fonctionne, tout qui décrépît, tout le monde qui se jette dans la Meuse. Donc c'est un peu paradoxal d'entendre la manière, relativement caricaturale, dont les choses ont parfois pu être présentées.

Il ne s'agit pas de "capituler", pour reprendre vos termes, devant l'austérité. Il s'agit d'inviter chacun à capituler devant la lucidité.

Aujourd'hui, comme pour les années qui viennent, même au-delà de cette législature, il faudra continuer de faire des efforts d'assainissement et à tous les niveaux de pouvoir. Celui qui n'a pas compris que, dans les 10 ans qui viennent, tous niveaux de pouvoir confondus, quels que soient les Gouvernements, il faudra faire de l'assainissement. Vous avez vu encore aujourd'hui le FMI qui a fait un rapport sur les efforts de la Belgique, alors qu'on a fait 32 milliards cumulés d'efforts d'assainissement structurel en un an, qui nous dit c'est bien mais peut mieux faire, il faut encore compresser les dépenses. Parce que je rappelle que ces efforts, ils ne permettent même pas de retrouver l'équilibre, ils atténuent le déficit.

Alors j'entends beaucoup de bonnes idées, qui ont été partagées sur les bancs d'opposition, et je le dis parfois aussi sans cynisme. Franchement, moi, je pense que le Collège est ouvert à connaître toutes les pistes de ce qu'il aurait fallu faire, et que nous n'avons pas fait. On sera sûrement ravis de s'inspirer de certaines mesures, et même de pouvoir vous dire que ces mesures d'assainissement, c'est grâce à Ecolo, ou c'est grâce au PS, ou c'est grâce au PTB qui l'a suggéré, que nous la mettons en œuvre. Donc sentez-vous à l'aise de nous les communiquer et de nous faire connaître les choix que vous voulez faire, les endroits où vous pensez qu'il faudrait diminuer les crédits. Mais pas juste 300.000 €, puisqu'on parle de plusieurs millions qu'il faut retrouver. Donc on sera... Oui mais allez-y, faites les propositions de recettes et on sera content d'avoir un débat public sur les nouvelles recettes que propose Ecolo.

Oui mais faites le travail, faites le travail. Cela me permettra de voir que vous ne voulez évidemment pas rester que dans le propos simpliste. Je ne voudrais sûrement pas vous faire ce procès, puisque vous n'arrêtez pas de vous en offusquer en disant: "Ce que nous vous proposons c'est du sérieux, ce n'est pas du pipeau". Donc je vous prends au mot. Faites-nous part de toutes ces suggestions qui permettraient d'assainir de plusieurs millions les finances communales et on sera ravis de s'en inspirer.

Sauf si évidemment, on n'est que dans le jeu classique de l'opposition qui dénonce mais qui ne propose pas. Quand j'entends la créativité dont vous faites preuve, ce serait bien dommage que vous quittiez les bancs où vous vous trouvez. Il ne faudrait pas qu'elle soit tarie cette créativité.

J'entends aussi ce procès, récurrent depuis 20 ans, en légitimité. Alors le pompon aujourd'hui, cela a été d'entendre qu'on était déconnecté du tissu associatif. Qu'on ne les comprenait pas, qu'on ne les écoutait pas. On peut nous faire beaucoup de reproches, mais je pense que l'histoire a démontré, depuis près de 20 ans, que l'une des forces quand même de la principale formation de la majorité – puisque c'est seulement au nom de celle-ci que je peux m'exprimer – c'est précisément d'être particulièrement bien connecté au terreau associatif. Alors on nous dit, depuis 20 ans, qu'on a fait les mauvais choix, que le téléphérique c'est nul, que les Namurois paient pour cela, que c'est un scandale.

Je n'ai pas le sentiment, pour autant, que ce discours depuis 20 ans, nous ait rassénés, que cela fait 20 ans que c'est nous qui perdons des sièges à chaque élection. Donc peut-être aussi que les Namurois se sentent, bien plus que ce que vous nous dénoncez, en conformité aussi avec les lignes que nous avons pu suivre. Si ce n'est pas le cas la fois prochaine, parce que tout a toujours une fin, et la vie est faite de cycles. Tant mieux si vous avez, à ce moment-là, la capacité de pouvoir mettre en œuvre toutes les merveilleuses idées, dont nous souhaitons pouvoir nous nourrir.

Donc, bien sûr qu'il y a un jeu démocratique et il est sain qu'il existe. Je peux vous dire qu'il n'y a aucune mesure qui est faite de gaité de cœur, que ce soit en réduction de dépenses ou en augmentation des recettes, parce que le Collège aurait envie de se rendre impopulaire vis-à-vis de la classe politique en général, mais des citoyens en particulier. C'est parce qu'à un moment donné, on doit être lucide et agir avec sens des responsabilités. Ce n'est pas Jean Jaurès, j'espère que Monsieur Martin ne m'en voudra pas si ce n'est pas celui-là que je cite, mais Nietzsche qui disait: "Parfois, les gens ne veulent pas entendre la vérité parce qu'ils ne veulent pas que leurs illusions soient détruites". Mais je pense qu'aujourd'hui, le seul monde qui a des limites, c'est celui de la réalité et c'est le monde de l'imaginaire qui n'a pas de

frontières. Donc on doit œuvrer ensemble, et je le dis sans aucun cynisme: faites-nous part des endroits où vous voulez couper dans les budgets. J'ai vu qu'il y avait au-delà de la proposition seulement du Namur Magazine. Faites-nous part de ces suggestions qui nous permettraient d'assainir la Ville de plusieurs millions parce que c'est cela le défi. Aujourd'hui, les critiques se focalisent sur un exercice d'assainissement de 4 millions. On devrait en faire des dizaines de plus dans l'absolu. On ne pourra pas rester non plus sur le statu quo et juste dire (comme j'ai entendu que le PTB le prononçait): "Vos choix ne sont pas les bons, puisque la seule chose qu'il faut, c'est que les autres niveaux de pouvoir refinancent". Ah oui, dans l'absolu, il faudrait que les autres niveaux de pouvoir refinancent. Mais on sait bien qu'ils ne vont pas tous combler le trou à 100% des déficits communaux, du jour au lendemain. Donc il faudra toujours que la Ville fasse sa part d'effort. Et du reste, les aides qui nous viennent des autres niveaux de pouvoir, et de la Région singulièrement, sont systématiquement conditionnées à un effort réalisé au niveau local.

Voilà, quittons la posture uniquement de la dénonciation, des raccourcis et veillons alors à pouvoir œuvrer ensemble à l'assainissement des finances de la Ville, parce qu'on a tous intérêt collectivement à ce que les Namurois n'en subissent pas les conséquences néfastes. Ceux qui aspirent, demain, à nous remplacer au Collège, seront les premiers heureux s'ils disposent demain d'une situation budgétaire plus favorable, que celle qu'on connaît aujourd'hui.

Donc ne vous privez pas de faire connaître les endroits où vous voulez augmenter les taxes et les endroits où vous voulez couper dans les budgets.

Je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Prévot. Il n'y a plus personne chez Les Engagés.

Donc, c'est Monsieur Bruyère, je pense. Je vous en prie.

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Merci Monsieur le Président.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Peut-être avant que vous ne commenciez, je me permets: je vois qu'il est 23h44 donc je suppose que tout le monde est d'accord pour qu'on aille au finish ou bien vous souhaitez. Monsieur Martin, non?

Tout le monde est ok, on y va. Ce qui n'est pas pour cela qu'il faut prolonger évidemment inutilement. Mais allons-y.

Monsieur Martin, euh Monsieur Bruyère, pardon, je vous en prie.

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Merci Monsieur le Président, merci Monsieur le Ministre pour vos éclaircissements et pour contribuer, ici, à ce débat municipal. Cela va rajouter évidemment un tout petit peu en longueur mon intervention, je me permets évidemment de réagir sur certains éléments.

D'abord sur une posture que je n'avais pas analysée, mais qui mérite quand même qu'on revienne dessus, la posture de dire que c'est votre manière de sauver les services publics communaux, de les détricoter. C'est un argument qui est revenu plusieurs fois: "Mais vous ne comprenez pas, vous dans l'opposition. Les mesures que nous prenons, c'est justement pour sauver la maison dans laquelle on est". Je pense que c'est Monsieur Lemoine qui a utilisé l'image de la maison.

Je suis assez convaincu que même vous, vous ne croyez plus à vos propres salades parce que cette ritournelle-là, cela fait plus de 40 ans qu'on nous la sort. Cette sauce-là, cela fait 40 ans. Donc, vous écoutez les débats sous Martens/Gol, du Ministre de l'époque, qui était le père de l'ancien Premier Ministre, Herman De Croo à l'époque, qui disait: "La solution pour que les trains fonctionnent mieux qu'avant" (rappelons qu'à l'époque les trains étaient moins chers et plus à l'heure), sa solution c'était: "de réduire le nombre de cheminots, réduire les investissements long terme et court terme et d'avoir une plus grande flexibilisation des tarifs". On voit le résultat aujourd'hui. Cet argument a été utilisé depuis les années 80 pour massacrer

toutes les grandes conquêtes sociales depuis 1945, qui fondaient l'État que nous avons, c'est-à-dire organisé de telle manière que les gens payent des impôts, en échange ils ont des services correctes. Une Poste correcte, une téléphonie correcte, une compagnie d'aviation publique correcte qui fonctionnait bien, une banque correcte d'épargne et banque communale, des transports en commun, etc. Cet argument de dire: "En fait, on ne trouve pas qu'ils marchent suffisamment bien donc on va les attaquer, pour qu'ils fonctionnent mieux demain", n'a servi à rien d'autre depuis 40 ans.

C'est pour cela que je pense qu'en fait vous-même vous n'y croyez pas. Parce que je ne peux pas croire que vous n'ayez pas de rétroviseur. Je ne peux pas croire que ce qui est accessible, comme information à moi, ne le soit pas à vous qui avez vécu ces débats-là pour certains, déjà à cette époque-là.

C'est exactement l'argument qui a fait qu'une banque, qui a vécu tout à fait correctement pendant 50 ans, la CGR, a été privatisée dans les années 90 et 15 ans après était en faillite. C'est exactement l'argument, qui a été utilisé dans les années 80, pour commencer à foutre en l'air la Sabena, qui, 15 ans après, était en faillite. C'est exactement l'argument qui a été utilisé pour massacrer la Poste, le rail, l'enseignement et en fait tous les services publics. Donc évidemment que vous ne leurrez personne et à mon avis, même pas vous-même, quand vous dites: "On va réduire les investissements pour que demain ça aille mieux. On va réduire le personnel pour que demain cela fonctionne mieux". Je ne peux pas croire vraiment parce que j'ai une estime pour votre capacité de compréhension des choses. Moi je suis assez sûr que vous n'y croyez pas.

Donc, pour éviter de revenir sur ce genre de débat, cet argument-là, vous pouvez le garder, franchement, cela n'apporte rien au débat.

Deuxième chose, c'est très intéressant, Monsieur Prévot, l'élément avec lequel vous êtes venu, parce que cela montre effectivement une différence importante entre vous et nous, là je n'apprends rien à personne.

Donc effectivement à la fois, 4 millions, c'est peu et c'est beaucoup. Parce que comme disait Einstein, tout est relatif. C'est effectivement peu au regard de 30 millions. Cela je n'invente rien, c'est juste de la mathématique alimentaire. Donc 4 millions, comme effort budgétaire quand on a un trou de 30, ben oui ce n'est pas assez. Mais effectivement c'est déjà trop. C'est assez impressionnant de voir comment les Libéraux – que ce soit des Libéraux bleu ciel ou bleu marine ici – c'est assez frappant comment les Libéraux ne comprennent pas cette équation.

Donc oui, c'est déjà trop pour des pensionnés, qui vivent dans un pays où les pensions sont parmi les plus basses d'Europe, c'est déjà trop de leur demander 10 balles par mois, parce que quand ils habitent dans un village, qui n'a pas de transport public digne de ce nom dans cette capitale, qu'ils viennent – parce qu'en plus pour certains l'usure du travail fait qu'ils ont plus de difficulté à se déplacer, ils ont besoin de leur bagnole – passer de la zone orange à la zone rouge, cela fera, pour quelqu'un qui vient une à deux fois semaine à Namur, dans ces endroits-là de parking, cela fera 9 € par mois en moyenne, une grosse centaine d'euros par an de dépenses en plus.

Ce n'est pas beaucoup pour les caisses communales mais pour ces gens-là, oui c'est énorme et c'est incroyable qu'il faille vous le rappeler. Parce que ces gens, cela fait des dizaines d'années que vous leur demandez, petit bout par petit bout, de faire des efforts. Mais à un moment donné, dans la poche, qui n'est pas extensible, il n'y a plus aucun centime à aller chercher. C'est incroyable qu'on doive le redire maintenant.

Donc oui, cela peut paraître pas beaucoup, mais en fait, ne pas indexer suffisamment... donc l'Arizona qui bloque, encore une fois ici, une partie de l'indexation des pensionnés, cela va faire mal, même si c'est que quelques euros par-ci par-là. Cela va faire mal. Les gens qui sont à la ligne de flottaison, il suffit d'un millimètre en plus pour qu'ils coulent. C'est de la physique élémentaire, mais c'est aussi de l'économie élémentaire.

Je remercie Monsieur Prévot de révéler, à nouveau, le fait que vous êtes effectivement complètement déconnectés de ceux qui ont dur dans ce pays et qui sont aussi Namurois, et pour qui 10 balles cela va être beaucoup, pour qui 140 € d'augmentation sur un an (donc ce

n'est en fait pas beaucoup non plus, on n'est même pas à 20 € par mois, mais) c'est déjà trop pour des mamans solos, qui avaient besoin d'une garderie moins chère que cela, pour laisser leur gamins parce qu'elles travaillent.

Alors dans la discussion, l'échange que Madame Barzin a eu avec Monsieur Martin qui était assez intéressant, effectivement on ne sera pas en feuille virtuelle en 2027. Mais, par contre, là où je rejoins la réflexion de notre collègue Monsieur Martin, c'est que dès 2027 on aura un problème. Peut-être que je me trompe mais ce serait intéressant d'avoir cette clarification: pour le moment, on ne respecte qu'une des deux balises de l'endettement, celle en-dessous des 15% mais on dépasse déjà celle des 125%, puisqu'on est à 130 % de la charge totale. On dépassera, dès 2027, les 15% parce qu'on sera à 15,5%. Et donc on ne respectera plus aucune des deux conditions et donc probablement que, dès 2027, si on lit entre les lignes, il y aurait déjà un risque de sanction, puisqu'on ne respecte pas ces balises. Ce serait intéressant, Madame l'Echevine, que vous clarifiez cela. Mais en tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'à l'horizon 2030, d'après le rapport en page 125 du rapport du DGF, très clairement on sera dans les choux pour les deux.

Merci à Madame Barzin, d'effectivement clarifier qu'avant 2020, avant les crises, vous étiez déjà anxieux et vous vous sentiez obligé de constituer un bas de laine, qui prouve qu'effectivement il y avait un problème fondamental et je suis très content que Monsieur Prévot aille encore un pas plus loin, en disant qu'effectivement la seule vraie solution structurelle, c'est le refinancement au niveau national.

Monsieur Lemoine,

Il n'y a pas pire sourd que quelqu'un qui ne veut pas entendre.

Maintenant, vous dites qu'on n'est pas venu avec des solutions. Ben si, je pense que vous lisez la presse comme tout le monde, vous écoutez comme tout le monde en tout cas l'essence de ce qui est discuté ici: l'opposition est effectivement venue avec plein de solutions mais je vais me permettre, du coup, de resynthétiser puisqu'apparemment il y a besoin de le refaire.

Nous, on viendrait avec des solutions en 2 temps avec 5 grands volets.

En 2 temps parce qu'effectivement, comme le disait Monsieur Prévot, il y a quelques minutes, en attendant le refinancement structurel par le Fédéral, probablement par le biais du Fonds des Communes, il faut maintenant effectivement trouver des solutions budgétaires.

Nous, effectivement à votre place, les un peu moins de 4 millions que vous allez prendre, dont une grande partie dans la poche des travailleurs, on ne les prendrait effectivement pas à votre place dans la poche des travailleurs. Donc en plus de mener beaucoup plus la bataille et le bras de fer, un peu effectivement comme le Bourgmestre d'Andenne, contre l'État, l'échelon supérieur, dans un premier temps, clairement, les 3,3 ou 3,4 millions, que vous prenez dans la poche des gens, avec les augmentations de taxes, qu'on a déjà longtemps citées, on les prendrait dans d'autres poches.

On l'a citée déjà au Conseil communal précédent.

Un, au moins 700.000 € dans vos poches, celles du Collège, des Echevins, dont on diminuerait de 30% les salaires.

Deux, on augmenterait la taxe sur les surfaces commerciales, en ciblant spécifiquement, surtout et en ayant pour cible effectivement les investisseurs qui, du coup ne vont pas fuir, ne vont pas partir. Par exemple, il y a un secteur qui est très difficilement délocalisable, puisque quand on délocalise, on perd une part de marché automatique, c'est le secteur des supermarchés.

D'ailleurs, il y a plein de supermarchés, quelques grandes enseignes françaises, allemandes et autres qui construisent, à tour de bras, à Namur et aux quatre coins de Namur. Il ne faut pas me faire croire que, la 4^{ème} fortune allemande n'a pas les sous pour payer une taxe chez nous à 100.000 balles. Cela, vous pouvez me vendre beaucoup de choses, je suis quelqu'un de crédule sur certains aspects de ma vie, mais cela, vous n'allez pas me le faire gober.

Et autre chose, effectivement cela déjà été dit, mais la taxe sur les surfaces de bureaux, on l'augmenterait à hauteur de Schaarbeek, dirigée par le MR, de Saint-Gilles ou d'autres, qui

vont chercher entre 1 et 2 millions. Donc beaucoup plus que vos 175.000 € que vous allez chercher.

Ceci étant dit, c'est bien que le débat soit revenu sur la table, spécifiquement sur la taxe sur les surfaces de bureaux.

Par contre, vu que le débat n'a pas été jusqu'au bout, si effectivement et contrairement à ce qui a été présenté par le Collège, des petites asbl et des maisons médicales – dont je pensais très honnêtement, en lisant les textes et en voyant que le secteur médical était exclu – si les maisons médicales et des asbl sont touchées par vos taxes sur la surface du bureau, dès le mois prochain, dans le but que ces gens ne soient pas ciblés, en plus de proposer d'augmenter drastiquement cette taxe, nous aurions proposé une exemption en-dessous de 200 m² de surface, pour essayer de faire en sorte justement de ne pas toucher les épaules des plus faibles.

Evidemment, dans notre vision PTB, quand on propose une taxe sur la surface de bureaux, ce n'est pas pour aller faire chier Lire et Ecrire, qui a déjà bien eu mal ou certaines asbl ou Maisons de Jeunes (pas les Maisons de Jeunes, parce que cela, je suppose que c'est exempté), ni les maisons médicales. C'est les grandes compagnies d'assurance, qui ont pignon sur rue sur la Meuse en face du CHR par exemple, pour ne pas les citer, ou celles qui bordent la Corbeille, le long du chemin de fer à l'avenue des Combattants. Bien sûr que c'est à eux et à elles qu'on pense et c'est dans ces poches-là, des poches remplies de centaines de millions, reclarifiant quand même les chiffres, qu'on pense qu'il faut aller et certainement pas dans les poches de celles et ceux qui ont déjà du mal.

Sur la question des plaines, il faut quand même être un peu honnête sur le débat. Donc oui, quand vous dites qu'on ne va pas supprimer les plaines, c'est juste qu'on va les externaliser. On supprime, en tout cas une partie de l'offre, des plaines publiques. C'est cela que nous on critique. C'est la suppression de l'aspect public. Ce qui a été clarifié par Madame la Bourgmestre, c'est que ce service ne sera pas supprimé, c'est juste qu'on proposera nos locaux et on ouvrira à des acteurs privés, ce sera effectivement plus cher. C'est d'ailleurs cela qu'on critique et donc il faut un peu appeler un chat un chat. Les plaines publiques à 35 € la semaine, pour les familles de gens qui bossent mais qui sont dans des difficultés et qui en ont besoin, vont disparaître. Elles vont être supprimées, point à la ligne. Il faut arrêter de dire: "Non, on ne va pas supprimer ces plaines-là, tout va bien". Ce n'est pas vrai.

Alors, je me permets aussi de revenir sur une partie du débat qui n'a pas encore été fort abordée.

Grâce aux échanges qu'on a eus sur la question des commerces, notamment avec Madame l'Echevine Deom, je vais profiter de ce point pour parler d'une actualité et poser aussi une réflexion de conséquences sociétales, aussi pour le développement de notre Ville, que va avoir votre politique, d'une part de prendre une partie dans la poche des ménages namurois, avec des augmentations de taxes et en partie, avec la fin ou la limitation de certains investissements publics, qui vont faire en sorte que notre ville, probablement, sera plus sale, plus insécurisée, etc.

Si vous attaquez le pouvoir d'achat des quelques 50.000 foyers de notre ville et rendez le piétonnier moins accessible en transport, ce sera une menace pour celles et ceux que, pourtant vous prétendez défendre, c'est-à-dire les petits indépendants du centre-ville, de nos centres-villes au pluriel (parce qu'évidemment, en tant que Jambois, Materne, Bovesse, pour moi, c'est le centre-ville).

Donner un coup de froid au portefeuille des ménages namurois, cela a une conséquence assez directe sur les indépendants, tous, aussi, parce – ce qui est assez logique – les principaux contributeurs du financement de nos petits indépendants, c'est en fait leurs clients, les gens qui ont un pouvoir d'achat, que vous limitez. Donc, même si le piétonnier a été plus intelligemment pensé en termes de répartition des travaux que, notamment le cafouillage du tram de Liège, qui a bloqué l'entièreté de la ville pendant un temps indéfinissable, c'est assez clair quand même que c'est en train de fragiliser. Cela va continuer à fragiliser les commerçants.

Je me permets de vous citer un extrait d'une carte blanche écrite, par une propriétaire d'un magasin qui malheureusement va fermer, d'une institution namuroise, qui était rue de Bruxelles, puis rue Cuvelier: la Hotte, le magasin de jouets, qui malheureusement donc va fermer ses portes et qui a mis sur les réseaux sociaux une carte blanche. Cela m'intéresserait d'avoir votre réaction à cela.

Je la cite: "Depuis la crise sanitaire, chaque onde de choc, avec les effets des travaux de la gare, les crises économiques et politiques successives n'ont, en fin de compte, permis à aucun moment de refaire notre trésorerie dont on avait pourtant bien besoin comme commerçants. Pire dans ce contexte de fragilisation, nous-mêmes et les autres commerçants namurois, nous payons aujourd'hui le prix du piétonnier, dont l'existence fut découverte pour eux en 2023. Un véritable coup de massue, qui est venu se rajouter aux ondes de choc précédentes citées et dont personne ne sait encore aujourd'hui jusqu'où celles-ci vont s'étendre. En effet, ce piétonnier à nos portes, avec des travaux hors normes, avec ses effets de dommages collatéraux, vient se rajouter à ces crises successives, qui ont fragilisé le monde du commerce en particulier, etc. Je ne peux clôturer ce chapitre sans tirer une sonnette d'alarme. Nous le devons à nos amis commerçants qui sont dans le même combat que nous".

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Monsieur Bruyère,

Je peux vous demander de revenir sur le budget, s'il vous plait? Parce que là, vous digresserez complètement par rapport au budget. On est sur le budget, on n'est pas sur un problème qui s'est passé avec le Covid. Donc je vous demanderais quand même de revenir sur le budget, si vous voulez.

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Donc cela m'intéresserait d'avoir votre avis sur cela parce que le lien quand même c'est qu'à chaque fois que vous touchez aux portefeuilles des gens et à chaque fois que vous touchez à l'investissement public, pour la gestion de la Ville, en fait vous fragilisez les commerçants. Le piétonnier, en soi, est un coût pour la Ville, même si une très grande majorité du financement du piétonnier n'est pas payée par la Ville, une partie quand même l'est, ne serait-ce qu'en subsides, que vous donnez en compensation aux commerçants et en publicité que vous faites, que vous ne payiez pas avant, donc cela se compte quand même en plusieurs centaines de milliers, voire millions d'euros par an d'investissement – donc c'est un débat budgétaire – pour des conséquences qui sont en train en fait de fragiliser les commerçants. Cela m'intéresserait quand même d'avoir votre avis là-dessus parce que je n'y vois rien d'autre qu'une méthode, bien connue d'ailleurs développée par l'économiste Schumpeter, qui parlait de "destruction créatrice", qui disait en gros que c'est bien les crises parce que cela tue les acteurs les plus faibles et comme cela, les plus gros, les plus solides acteurs économiques se réaccaparent ces parts de marché là et donc est-ce que c'est en fait cela, votre vision du piétonnier ?

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Peut-être alors posez une question au prochain conseil mais là sinon on va partir pour une heure et vous allez parler tout seul.

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Cela peut se poser...

J'avais de toute façon fini, Monsieur le Président. Merci à vous. Ce serait intéressant d'avoir une réponse un peu sur tout cela.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci beaucoup.

Est-ce que tout le monde est ok pour que nous passions au vote ?

Oui, tout le monde ok ?

Donc je vais vous rappeler: le point 1.1 qui est la confirmation, parce qu'on a parlé longtemps donc je préfère refaire juste le petit topo, donc c'est "confirmation du besoin de financement de la commune et des modalités y irrelatives dans le cadre du plan Oxygène, tranche 2025,

mise en place par le Gouvernement wallon".

Il s'agit donc de confirmer le besoin de financement, aux modalités reprises dans la convention relative à l'octroi d'un crédit de trésorerie, de fixer, de manière irrévocable, le montant de 24.103.217,48 €, sollicité par la Ville pour l'année 2025 au titre d'aide Oxygène 2025, d'adopter la convention relative à l'octroi d'un crédit de trésorerie, dans le cadre du droit de tirage 2025 du Plan Oxygène, dans le cadre du fonctionnement du CRAC et enfin, de charger le Collège de l'exécution de la présente délibération.

Puis-je vous demander vos votes?

Au niveau du PS ?

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Juste si vous me permettez, Monsieur le Président, de répondre à l'appel qui est lancé par Monsieur Prévot.

S'il veut faire naturellement un gouvernement local d'union nationale, je suis tout à fait d'avis de pouvoir...

M. M. Prévot, Bourgmestre empêché:

Intervention hors micro.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Oui mais invitez-nous à la maquette budgétaire et on le fera volontairement. Mais sans problème, dès le départ. Parce que... Non, non, mais...

Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS:

Non, mais pas après coup, hein, mais avant, quoi, en concertation.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Monsieur le Président...

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Je pense que le débat...Attendez. J'ai demandé le vote. Donc je vous demanderai de voter, puisqu'on est au vote.

Et si vous voulez après reparler de choses pour le futur budget, je n'ai pas de problème.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Non, je réponds juste à l'appel Monsieur Prévot.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Oui, oui, d'accord, mais moi, c'est passé, j'ai demandé si on était au vote.

Pardon ?

M. M. Prévot, Bourgmestre empêché:

Ce n'était pas un appel à entrer dans la majorité.

Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS:

Ah, c'est déjà fini cela.

M. M. Prévot, Bourgmestre empêché:

Intervention hors micro.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Alors restez en majorité et ayez des bonnes idées. Nous on viendra vous proposer, comme je l'ai fait ce soir, Monsieur Prévot.

M. M. Prévot, Bourgmestre empêché:

Intervention hors micro.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Non, pas du tout. Pas du tout. Mais pas du tout, pas du tout, Monsieur Prévot.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Les gars, je pense qu'on n'est pas dans un débat là...

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Monsieur Prévot n'a sans doute pas été attentif à toutes les propositions.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Moi je vous demande votre vote.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Donc cela dit, mon vote sera conforme à celui qu'on a fait lors de la dernière convention, ce sera non naturellement, je ne vais pas refaire le débat sur la convention et sur les obligations qui sont faites.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Martin.

Pour Ecolo?

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Même vote, pour les mêmes raisons.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci.

Pour le MR?

Mme C. Absil, Cheffe de groupe MR:

Oui, nous votons pour.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Je n'ai pas entendu, Madame.

Mme C. Absil, Cheffe de groupe MR:

Nous votons pour, Monsieur Maillen.

(Rires dans l'assemblée).

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Non mais c'est pour les services, parce qu'il y a la retranscription.

Madame?

Mme G. Lazon, Cheffe de groupe Les Engagés:

Nous votons pour.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci.

Et pour le PTB?

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Il n'y a pas beaucoup de suspens, Monsieur le Président, ce sera contre.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Non mais j'en ai moins que vous.

Donc merci beaucoup.

Pour le point 2, Exercice 2026: budget initial. Il s'agit d'adopter le budget 2026 ainsi que le rapport annuel des synergies Ville-CPAS (présenté à la réunion annuelle conjointe du 07 octobre 2025).

Quels sont les votes?

Monsieur Martin.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Ce sera contre, Monsieur le Président.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci. Pour Ecolo ?

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Ce sera contre également.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Contre également. Le MR?

Mme C. Absil, Cheffe de groupe MR:

Pour, Monsieur Maillen.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, j'ai bien entendu.

Mme G. Lazon, Cheffe de groupe Les Engagés:

Pour.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Les Engagés, pour.

Et?

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Contre.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Pardon?

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

Contre.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci beaucoup, Monsieur Bruyère.

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment les articles L1222-7 et L3122-2,4° portant sur la tutelle générale d'annulation ;

Vu la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, et plus particulièrement son article 47 "§ 1^{er} stipulant : « qu'un pouvoir adjudicateur peut acquérir des fournitures et/ou des services auprès d'une centrale d'achat proposant les activités d'achat centralisées ..." et § 2 indiquant : « qu'un pouvoir adjudicateur qui recourt à une centrale d'achat est dispensé de l'obligation d'organiser lui-même une procédure de passation..." ;

Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Considérant la décision du Gouvernement wallon du 18 novembre 2021 relative au Plan d'aide aux communes « Plan Oxygène », par laquelle il marque son accord sur un droit de tirage maximal encadré octroyé aux communes de langue française de la Région wallonne et charge le Centre régional d'Aide aux Communes de lancer un marché-cadre permettant aux communes de contracter un crédit auprès de l'opérateur financier retenu, d'un montant maximal correspondant au droit de tirage arrêté par le Gouvernement ;

Considérant le courrier adressé par le Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville en date du 30 novembre 2021, lequel fixe notamment la capacité maximale d'emprunt de la Ville ;

Considérant le courrier adressé par le Centre régional d'Aide aux Communes (réception DGF par courriel le 14 juin 2022) relatif à l'adhésion à la centrale d'achat et à l'estimation des besoins potentiels de la commune et contenant, en annexe, le projet de document de consultation qui a été adressé aux établissements de crédit ;

Considérant sa décision du 28 juin 2022, par laquelle la Ville décidait notamment :

- D'adhérer à la centrale d'achat du Centre régional d'Aide aux Communes suivant les modalités d'adhésion et de fonctionnement précisées dans la convention d'adhésion nommée « Accord-cadre passé par le Centre régional d'Aide aux Communes, agissant comme centrale d'achat, ayant pour objet l'octroi de crédits aux communes dans le cadre du Plan Oxygène mis en place par le Gouvernement wallon » ;
- De fixer les quantités maximales susceptibles d'être sollicitées par la Ville via la centrale pour la période 2022 à 2026, de la façon suivante : droit de tirage global sollicité de 158.695.303,65 €, soit à concurrence des montants suivants par année :
 - 2022 : 31.739.060,73 €
 - 2023 : 39.673.825,91 €
 - 2024 : 47.608.591,10 €
 - 2025 : 23.804.295,55 €
 - 2026 : 15.869.530,37 €.

Que cette adhésion était basée sur les conditions reprises dans le document de consultation visé ci-avant (dont un financement en 5 tranches, une durée de remboursement de 30 ans, une prise en charge des intérêts par la Région jusqu'en 2041,...) ;

Considérant la décision du Gouvernement wallon du 5 octobre 2023, chargeant le Centre régional d'Aide aux Communes de préparer un nouveau marché-cadre pour la période 2024-2026 permettant aux communes candidates de contracter un crédit auprès de l'opérateur financier retenu, d'un montant maximal correspondant au droit de tirage sollicité par les communes conformément à la décision du Gouvernement wallon du 18 novembre 2021, diminué du montant autorisé à contracter en 2022 et 2023 ;

Considérant le document de consultation validé par le Gouvernement wallon en séance du 5 octobre 2023, en vue de l'attribution d'un marché de services financiers de financement au moyen de crédits – Accord-cadre passé par le Centre régional d'Aide aux Communes, agissant comme une centrale d'achat, ayant pour objet l'octroi de crédits aux communes dans le cadre du Plan Oxygène mis en place par le Gouvernement wallon ;

Considérant que ledit document de consultation prévoyait que les offres pouvaient porter sur des crédits d'une durée pouvant aller de 20 à 30 ans et, sur une période pouvant aller de 2024 à 2026 ;

Considérant que ledit document de consultation, prévoyant le financement des tranches 2024 à 2026, a également servi de base à la consultation des opérateurs économiques pour le financement des tranches 2025 et 2026 ;

Considérant qu'aucun opérateur financier n'a remis une offre pour la Ville dans ce cadre ;

Considérant que, dans un deuxième temps, le Centre régional d'Aide aux Communes, a été mandaté, par décision du Gouvernement wallon du 23 octobre 2025, afin d'organiser une mise en concurrence lui permettant de désigner un opérateur financier en vue d'assurer ses besoins de financement 2025 au travers du compte régional pour l'assainissement des communes et des provinces, dans le cadre de l'exercice de ses missions, notamment celle d'assainir structurellement la situation de certaines communes ;

Que Belfius Banque SA et ING Belgique SA ont fait une proposition de financement du compte CRAC pour couvrir les besoins de financement 2025 du Centre, lesquelles ont été retenues par le Gouvernement wallon en séance du 4 décembre 2025 ;

Que le Centre régional d'Aide aux Communes a dès lors décidé d'octroyer à la Ville un crédit de trésorerie dans le cadre du droit de tirage 2025 du Plan Oxygène dans le cadre du fonctionnement du C.R.A.C. d'un montant de 24.103.217,48 € ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus particulièrement son article L1122-24 relatif à l'urgence impérieuse motivée où le moindre retard pourrait porter préjudice ;

Vu le courrier du CRAC du 05 décembre 2025 précisant notamment que la convention relative à l'octroi de ce crédit de trésorerie doit être retournée au plus tard pour le 15 janvier 2026 ;

Considérant que sa première séance de 2026 est fixée le 20 janvier ;

Considérant qu'il convient donc de présenter le point en urgence ce jour ;

Considérant qu'il est dès lors demandé au Conseil communal de :

- Confirmer son besoin de financement sur base des modalités de financement reprises dans la convention relative à l'octroi d'un crédit de trésorerie dans le cadre du droit de tirage 2025 du Plan Oxygène dans le cadre du fonctionnement du C.R.A.C ;
- D'adopter ladite convention relative à l'octroi d'un crédit de trésorerie dans le cadre du Plan Oxygène mis en place par le Gouvernement wallon, traduisant les modalités de financement ;

Vu le rapport du DGF du 11 décembre 2025 ;

Attendu que le dossier a été communiqué au Directeur financier en application de l'article L1124-40 §1,3° et 4° du CDLD ;

Vu l'avis rendu par le Directeur financier ff en date du 12 décembre 2025 ;

Sur proposition du Collège communal du 12 décembre 2025,

Par ces motifs,

Décide de :

- De confirmer son besoin de financement aux modalités reprises dans la convention relative à l'octroi d'un crédit de trésorerie ;
- De fixer de manière irrévocable le montant de 24.103.217,48 € sollicité par la Ville pour l'année 2025 au titre d'aide Oxygène 2025 ;
- D'adopter la convention relative à l'octroi d'un crédit de trésorerie dans le cadre du droit de tirage 2025 du Plan Oxygène dans le cadre du fonctionnement du C.R.A.C. ;
- De charger le collège de l'exécution de la présente délibération.

2. Exercice 2026: budget initial

Ce point a été débattu parallèlement au point 1.1.

Vu les articles L1311-1 à L1331-3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) portant notamment sur les règles en matières budgétaires et de plans de gestion;

Vu les articles L3131-1 et suivants du CDLD relatifs aux actes communaux soumis à la Tutelle d'approbation;

Vu les articles L1124-40 et L1211-3 du CDLD relatifs respectivement à l'avis de légalité du Directeur financier et au rôle du Comité de Direction en matières budgétaires;

Vu le décret du 27 mars 2014 modifiant certaines dispositions du CDLD et plus spécifiquement la disposition relative au dialogue social avec les instances syndicales prévoyant la mise en place d'une séance d'information sur les budgets, modifications budgétaires et comptes;

Vu le Règlement Général de la Comptabilité Communale (RGCC) et plus particulièrement ses articles 7, 10 et 12;

Vu les circulaires des 23 et 30 juillet 2013 relatives aux mesures prises par l'Union Européenne dans le cadre du contrôle, de la publicité des données budgétaires et comptables et à la traduction de celles-ci par les pouvoirs locaux selon les normes SEC 95;

Vu la circulaire ministérielle du 11 septembre 2025 relative à l'élaboration du budget des communes de la Région wallonne pour l'année 2026;

Vu le plan de gestion actualisé pour les exercices 2023 à 2027 présenté au Centre régional d'Aide aux Communes (CRAC) le 09 décembre 2021, adopté par le Conseil communal en sa séance du 14 décembre 2021 et approuvé par le Ministre des Pouvoirs locaux en date du 15 décembre 2022;

Attendu que les secondes modifications budgétaires de l'exercice 2025 ont été réformées par le Ministre des Pouvoirs locaux en date du 21 novembre 2025 et qu'il en résulte un boni global de 1.813.809,44 € après réformation du service ordinaire;

Considérant que le fonds de réserve ordinaire s'élève, après ce budget initial 2026, au montant de 14.675.195,39 €, soit une augmentation de 1.813.809,44 € par rapport à la MB2-2025, ce qui correspond au boni présumé de 2025;

Considérant que les provisions s'élèvent, après ce budget initial 2026, au montant de 106.667.618,27 €, soit une augmentation de 31.236.623,29 € par rapport à la MB2-2025, et ce sous réserve de l'approbation de la Région wallonne quant au droit de tirage maximum dans le Plan Oxygène en 2026 et de la perception du solde non perçu de la tranche 2024;

Vu la note explicative du Département de Gestion financière concernant le budget initial de l'exercice 2026;

Attendu que le rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS est adopté au moment de l'adoption du budget conformément à l'article L1122-11 du CDLD;

Vu le rapport de la Commission budgétaire relative à l'article 12 du RGCC;

Considérant que le Comité de Direction a été consulté le 12 septembre 2025 sur le projet de budget de l'exercice 2026;

Considérant qu'en accord avec les instances syndicales lors du Comité de concertation du 17 décembre 2014, il a été décidé que la transmission des budgets, modifications budgétaires et comptes, accompagnés de leurs notes explicatives, vaudrait information au sens de la disposition relative au dialogue social prévue par le CDLD;

Considérant que les documents à destination des organisations syndicales seront transmis par le Département des Ressources humaines le lendemain du Conseil communal, soit le 17 décembre 2025;

Considérant, par ailleurs, que le point sur le budget, les modifications budgétaires ou le compte serait systématiquement porté à l'ordre du jour du plus prochain Comité particulier de Négociation, soit en l'occurrence lors de la réunion du 16 janvier 2026;

Vu les remarques et constats du CRAC sur le projet de BI-2026 adressés au Collège communal en date du 05 décembre 2025;

Sur proposition du Collège communal du 02 décembre 2025,

1. Adopte le budget initial de l'exercice 2026 dont les résultats se présentent comme suit:

Service ordinaire :	
Recettes de l'exercice propre	+ 301.393.740,31 €
Dépenses de l'exercice propre	- 300.760.932,84 €

Résultat de l'exercice propre (boni)	+ 632.807,47 €
Résultat des exercices antérieurs (boni)	+ 1.812.951,74 €
Prélèvements hors exercice propre (dépense)	- 2.445.759,21 €
Prélèvements hors exercice propre (recette)	0,00 €

Résultat global (équilibre)	0,00 €

Service extraordinaire :	
Recettes de l'exercice propre	+ 71.881.650,06 €
Dépenses de l'exercice propre	- 72.576.650,06 €

Résultat de l'exercice propre (mali)	- 695.000,00 €
Résultat des exercices antérieurs (équilibre)	0,00 €
Prélèvement vers fonds de réserve extraordinaire	- 50.000,00 €
Prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire	+ 745.000,00 €

Résultat global (équilibre)	0,00 €

2. Adopte le rapport annuel sur l'ensemble des synergies Ville-CPAS, conformément à l'article L1122-11 du CDLD, tel que présenté à la réunion annuelle conjointe du 07 octobre 2025;

3. Charge le DGF de transmettre la présente délibération et ses annexes au SPW Intérieur et Action sociale, au CRAC et au Ministre des Pouvoirs locaux;
4. Charge le DRH de transmettre les documents relatifs à ce budget initial de l'exercice 2026 aux organisations syndicales;
5. Demande à l'Autorité de Tutelle, en cas de réformation du présent budget initial ordinaire, d'ajuster le montant de l'alimentation de la Provision Oxygène, à la hausse ou à la baisse, en fonction des éventuelles réformations à apporter;
6. Conformément à la demande du CRAC, sollicite auprès du Ministre des Pouvoirs locaux la dérogation pour les remplacements et engagements tels que prévus au Plan d'embauche 2026 annexé au projet de budget initial 2026 conformément à la circulaire budgétaire.

ENTITES CONSOLIDEES - FABRIQUES D'EGLISES

3. Fabrique d'église de Namur Saint-Joseph: octroi d'une subvention d'investissement

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

On avait un point "Entités consolidées – fabriques d'églises", c'est la fabrique d'église de Namur Saint-Joseph: octroi d'une subvention d'investissement de 13.915 € destinée à financer l'étude de stabilité de la voûte au-dessus de l'autel de l'église.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Ce sera contre, Monsieur.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci. Pour Ecolo?

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Cela vous surprendra mais ce sera pour.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Noël.

Mme C. Absil, Cheffe de groupe MR:

C'est pour.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

C'est pour, pour le MR. Les Engagés également?

Mme G. Lazon, Cheffe de groupe Les Engagés:

Pour.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci. Et pour le PTB?

M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB:

C'est abstention, Monsieur.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Abstention, Monsieur Bruyère.

Vu le Décret impérial du 30 décembre 1809 et plus particulièrement ses articles 37, 45 à 49, 82 à 89 et 92 à 103;

Vu la Loi du 04 mars 1870 sur le temporel des cultes;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) dont notamment les articles L3161 et suivants relatifs à la Tutelle sur les établissements chargés de la gestion temporel des cultes;

Vu les articles L3331-1 à L3331-8 du CDLD relatifs à l'octroi et au contrôle de l'octroi et de l'utilisation de certaines subventions;

Attendu que figure un crédit de 100.000,00 €, libellé "Subsides Fabriques d'église", à l'article 790/522-53/20250061 du budget extraordinaire 2025 de la Ville approuvé par l'Autorité de tutelle en date du 20 janvier 2025;

Attendu que le Conseil communal du 18 mars 2025 a octroyé trois subventions pour un montant total de 10.499,49 €;

Attendu que le Conseil communal du 15 avril 2025 a octroyé trois subventions pour un montant total de 35.258,80 €;

Attendu que le Conseil communal du 27 mai 2025 a octroyé une subvention pour un montant de 6.809,30 €;

Attendu que le Conseil communal du 24 juin 2025 a octroyé une subvention pour un montant de 3.004,38 €;

Attendu que le Conseil communal du 02 septembre 2025 a octroyé deux subventions pour un montant total de 4.136,83 €;

Attendu que le Conseil communal du 14 octobre 2025 a octroyé quatre subventions pour un montant total de 10.547,64 €;

Attendu que le Conseil communal du 18 novembre 2025 a octroyé deux subventions pour un montant total de 12.745,15 €;

Considérant qu'il est attendu que le Conseil communal du 09 décembre 2025 octroie cinq subventions pour un montant total de 16.383,47 €;

Attendu que certains engagements ont été clôturés pour des montants inférieurs à ceux octroyés;

Attendu que les modifications budgétaires n°2, réformées par l'Autorité de tutelle en date du 21 novembre 2025, ont augmenté l'article budgétaire susmentionné de 50.000,00 €;

Attendu que le solde réel à répartir en séance s'élèverait dès lors à 50.987,38 €;

Attendu qu'en date du 25 octobre 2025, une pierre s'est désolidarisée de la voûte au-dessus de l'autel de l'église Saint-Joseph;

Attendu qu'après une première visite des lieux, un expert en stabilité n'a pas exclu d'autres chutes de pierre et que, dès lors, il y a lieu d'effectuer une étude complète de la stabilité de la voûte;

Attendu que l'église Saint-Joseph appartient à la Fabrique d'église du même nom, l'étude de stabilité et les travaux à réaliser lui incombent;

Attendu que, sur conseil du Bureau d'Etudes Bâtiments de la Ville, la Fabrique d'église de Namur Saint-Joseph a consulté les sociétés suivantes:

- SRL Unit - Ingénieurs Associés (n° d'entreprise : 0426.567.990), sise rue de la Pavée n°7/2 à 5101 Namur (Erpent), laquelle a remis une offre de 11.500,00 € HTVA soit 13.915,00 € TVAC (21%);
- SRL Progetec (n° d'entreprise : 0637.798.853), sise rue du Pourrain n°66b à 5330 Assesse, laquelle n'a pas répondu à l'appel d'offre;
- SRL Piron Ingénieurs (n° d'entreprise : 0453.119.860), sise avenue Georges Lemaître n°57 à 6041 Charleroi (Gosselies), laquelle n'a pas répondu à l'appel d'offre;
- SRL A&J Escarmelle (n° d'entreprise : 0825.727.940), sise avenue du Bois l'Evêque n°28 à 5100 Namur (Wierde), laquelle n'a pas répondu à l'appel d'offre;
- SRL RF Engineering (n° d'entreprise : 0770.924.623), sise rue Camille Charlier n°44 à 5020 Namur (Flawinne), laquelle n'a pas répondu à l'appel d'offre;

Attendu que seule la SRL Unit - Ingénieurs Associés a répondu à l'appel d'offre de la Fabrique d'église de Namur Saint-Joseph;

Attendu que, vu l'urgence due à l'insécurité, la Fabrique d'église de Namur Saint-Joseph régularisera administrativement son dossier de demande de subvention par une délibération du Conseil de Fabrique de Namur Saint-Joseph dès que celui-ci aura la possibilité de se réunir;

Considérant que l'article budgétaire 790/522-53/20250061 présente un solde positif;

Sur proposition du Collège communal du 02 décembre 2025,

Octroie une subvention d'investissement de 13.915,00 € TVAC à la Fabrique d'église de Namur Saint-Joseph destinée à financer l'étude de stabilité de la voûte au-dessus de l'autel de l'église Saint-Joseph.

Est informé que l'article budgétaire 790/522-53/20260059 du budget 2026 sera augmenté, lors des premières modifications budgétaires de 2026, du montant de cette subvention (13.915,00 €) dans le cas où une délégation de maîtrise de l'ouvrage serait envisagée pour ce dossier (étude de stabilité et travaux nécessaires).

La dépense sera liquidée à la Fabrique d'église de Namur Saint-Joseph sur base du devis de la SRL Unit - Ingénieurs Associés et justifiera l'utilisation de cette subvention par l'envoi de la facture et de sa preuve de paiement dès la réalisation de l'étude.

Cette dépense sera imputée à l'article 790/522-53/20250061 du budget extraordinaire de l'exercice 2025 de la Ville et couverte par prélèvement sur le fonds de réserve.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Dès lors, il me reste à remercier les services, les Directions financière et administrative, toute l'administration. Je souhaite remercier tous les services qui ont dû travailler d'arrache-pied pour ... quoi? Je n'ai pas... on ne m'a rien demandé... le contexte et toutes les réponses de l'opposition. Je trouve que, malgré tout, il y a eu pas mal de, non, non mais je trouve que c'était quand même correct. Monsieur Prévot l'a souligné, c'était dans le respect. Merci à tout le Collège pour le travail qu'ils ont fourni.

Je vous souhaite, évidemment, jusque janvier de très bonnes fêtes de fin d'année.

Monsieur Noël, vous souhaitez reprendre la parole?

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Oui parce que je souhaiterais pouvoir poser une question d'actualité.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Ok, allez-y.

QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE (ROI – ART. 95)

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Jeudi dernier, un incendie a eu lieu à un appartement du Foyer Jambois, rue Major Mascaux.

J'ai quelques questions sur le sujet parce que je suis interpellé par des habitants.

Notamment sur les conséquences pour celui-ci, donc cinq jours après l'incendie. Est-ce que l'électricité a été rétablie ? Ce qui n'a pas été le cas pendant plusieurs jours apparemment. Est-ce que les ascenseurs sont à présent fonctionnels ? Est-il exact qu'il aurait été déconseillé aux habitants de retourner dans leur logement ou d'y aller à leurs risques et périls ? C'est comme cela en tout cas que cela nous a été relayé. Et si tel est le cas, quelles solutions ont pu être apportées pour ces occupants ? Parce que voilà, je pense qu'on a la chance d'avoir le Président du Foyer Jambois autour de la table. Et donc je pense que c'est une question d'actualité qui nécessite d'avoir une petite réponse.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Noël.

Juste rappeler que notre gentleman agreement, si vous vous souvenez, c'était d'envoyer les questions d'actualité pour 15 heures et ce n'est pas quelque chose qui s'est passé aujourd'hui. C'est ce qui avait été dit, si.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Il n'y avait pas de décision.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Mais cela a été convenu ensemble.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Non, non, non.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

C'est dans le PV.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Il y avait une proposition. On a dit qu'on allait voir comment on évoluait mais il n'y a pas de décision.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Ok, mais alors je veux dire, ce serait peut-être bien qu'on finalise alors vos accords parce que sinon, cela ne sert à rien de se voir si on prend une décision plus ou moins ensemble et qu'on n'a pas l'accord après.

Alors vous me dites non, mais comme cela, on sait c'est tout. Mais ici voilà, moi dans ma tête, c'est pour ça que je clôturerai le Conseil.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Il n'y avait pas d'accord sur ce point-là, Monsieur.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Ce serait bien alors, que vous reveniez vers moi, puisqu'on a fait ces réunions pour arriver... Non, non, mais pour clôturer notre réunion, pour dire ce qu'on veut faire ensemble ou pas.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

On a mis en place une série de choses, quand même, qui me semblent être respectées. Enfin, on s'est vus plusieurs fois, donc je veux dire, on a quand même avancé là-dessus.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Mais justement. Donc voilà, moi dans le PV c'était noté, je n'ai pas eu de retour négatif, donc je pensais...

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Sur le PV, la proposition était faite, il n'y a pas d'accord à ce stade-ci.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Oui, j'ai bien compris maintenant, mais...

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

Donc juste pour préciser, j'en ai parlé à Monsieur Auspert en arrière-salle et moi j'ai été interpellé à 17h. Donc sincèrement, je n'aurais pas su....

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

De toute façon, Monsieur Auspert va vous répondre, mais je souhaitais rappeler ce dont on avait discuté, qui manifestement n'est pas tout à fait compris par tout le monde de la même façon.

Voilà, c'est tout.

Monsieur Auspert, je vous en prie.

M. T. Auspert, Echevin:

Merci Monsieur le Président.

Il y a un incendie qui s'est déclaré jeudi soir dans l'appartement de la rue Mascaux à Jambes. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues, le labo est venu le lendemain matin sur place et n'a pas su, à ce moment-là, identifier les causes exactes, tellement l'appartement à l'intérieur était ravagé partout.

Alors par rapport à l'intervention du soir même, je représentais la Ville à Louvain-la-Neuve à l'Assemblée Générale d'ORES, donc je n'étais pas à Jambes mais j'étais tenu au courant pendant l'Assemblée générale d'ORES, de ce qui se passait à Jambes.

Il faut quand même souligner le travail qui a été effectué tout de suite par les équipes du Foyer Jambois, aussi bien les équipes techniques que les équipes administratives, qui sont rendues sur place, qui ont évacué elles-mêmes, déjà avant l'arrivée des pompiers, les habitants vers le local du Petit Ry, donc la Maison associative du Petit Ry à Jambes, qui se situe entre Mascaux et Comognes, pour ceux qui ne connaissent pas.

Il y a eu une arrivée très rapide des pompiers, efficace je le dis, parce que je l'ai entendu aussi de la part de pas mal d'habitants.

Je tiens à souligner le fait que trois jeunes étudiants de l'Athénée, qui ont aperçu des flammes au début, ont passé leur temps à prévenir tous les habitants, voire à donner un coup de main à des gens qui devaient évacuer dans la cage d'escalier. Cela n'a l'air de rien mais je pense que cela a été bien précieux dans ce qui s'est passé sur le terrain.

Vous m'abordez, moi je suis déjà content que le sinistre, parce que quand on voit les vidéos et les flammes qui sortaient par les fenêtres, j'étais persuadé qu'on allait laisser 4 ou 5 appartements. Donc le sinistre a été circonscrit à un seul appartement.

Je tiens aussi à tirer le coup de chapeau, on en parlait tantôt, que les travaux de compartimentage qui sont effectués par le Foyer Jambois, depuis plusieurs années ont permis de circonscrire un seul appartement.

La locataire de l'appartement... Il n'y a pas de temps, hein.

(Rires dans l'assemblée).

Et il est minuit, on n'est même pas d'accord sur la procédure.

Alors, la locataire a été hébergée par sa fille pour répondre aux besoins humains.

Il y a eu des problèmes électriques, notamment dus à l'eau des pompiers. On a fourni aujourd'hui des appareils de séchage. On a déjà contacté la société d'ascenseurs qui est venu deux fois sur place mais qui doit changer une série de circuits électriques, qui ont été endommagés par l'eau.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Allez-y, Monsieur Auspert, je vous en prie.

M. T. Auspert, Echevin:

Donc cela suit, je crois qu'on n'aurait pas su faire quoi que ce soit plus vite que ce qu'on a fait.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont intervenues parce que dans tout cela, on n'a pas eu de blessés.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Auspert.

Monsieur Noël.

M. Ph. Noël, Chef de groupe Ecolo:

En fait, je n'ai finalement pas les réponses aux questions que je me suis posées donc on pourra en rediscuter.

Je suis conscient des interventions. Je ne faisais pas de procès d'intention de personne, mais je pense qu'il y a des situations de gens qui n'ont pas, pendant plusieurs jours, pu retourner dans leur appartement. Ce n'est quand même pas anecdotique et effectivement c'est lié aux interventions des pompiers et c'est tout à fait normal. Je n'ai pas de souci avec ça. Mais voilà, j'aurais voulu avoir des précisions là-dessus, mais je ne vais pas aller au-delà du temps nécessaire et on pourra s'en reparler sans souci.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Noël.

Madame Jacquet, dites-moi en fait qu'il y a une question d'actualité chez vous, c'est bien cela ? Parce qu'en fait pareil, on n'était pas au courant donc voilà.

Mais je vous en prie, vous avez deux minutes.

Mme F. Jacquet, Conseillère communale PTB:

Merci beaucoup.

Je voulais revenir sur l'actualité qui s'est produite ce dimanche où Adama a perdu la vie pendant une intervention policière, derrière la gare de Namur, boulevard d'Herbatte.

On voulait poser quelques questions et amener quelques réflexions sans préjuger de l'enquête qui est en cours, mais parce que beaucoup de monde attend des réponses. Donc je pense aux citoyens namurois, mais aussi surtout à la famille et les proches d'Adama. Et voilà, c'est bien normal.

D'autant plus que ces faits se produisent à l'approche des fêtes de fin d'année, c'est quand même une période qui rappelle combien ce type de situation est douloureux pour toutes les personnes qui y sont concernées. Donc on voulait aussi exprimer notre soutien à toutes les personnes qui sont concernées par cette affaire.

On avait quelques questions, notamment quels sont, dans notre Zone de Police, les principes qui encadrent l'usage de la force ?

On voulait aussi savoir si c'était possible que vous rappeliez brièvement au Conseil les éléments factuels connus à ce stade sur le déroulement général de l'intervention

On aimerait bien savoir aussi ce qui est mis en place pour la famille de Adama et ses proches, notamment en termes d'information, d'accompagnement et de soutien.

Quelles mesures de soutien ou d'accompagnement existent également pour les policiers impliqués, qui ont été confrontés à une situation grave et violente parce que ce n'est quand même pas rien de constater qu'on a donné la mort. Donc je pense qu'on vit avec cela toute sa vie. Donc voilà, ça nous inquiète.

Et donc une crise psychologique c'est quand même un événement grave et donc on doit aider les personnes concernées et prévenir à tout prix les blessures ou les décès.

Donc par conséquent, la Police doit être correctement formée pour gérer des situations pareilles.

Donc quelle formation reçoit la Police de Namur à ce sujet-là ? Et donc, après un événement de cette nature, quels sont les mécanismes de retour d'expérience prévus afin d'analyser les faits et si nécessaire améliorer les pratiques.

Voilà, je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame Jacquet, c'est Madame la Bourgmestre faisant fonction.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Monsieur le Président ?

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Oui?

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

C'est une question d'actualité qui rejoint celle de Madame Jacquet.

Je pense que c'est quelque chose qui, naturellement, nous bouscule toutes et tous.

Alors, il y a un débat public. Je peux comprendre que Madame la Bourgmestre faisant fonction, Cheffe de la Police administrative, avec l'affaire en cours, sera sans doute retenue par certains principes et devoirs. Et donc cela, on peut le comprendre.

Mais en tout cas, on voulait marquer notre préoccupation par rapport à un fait qui s'est déroulé sur notre territoire. Je pense en effet que l'ensemble des Conseillers, qui composent cette assemblée, a le droit, je pense en effet, à avoir des informations, que ce soit en huis clos ou bien après, je peux comprendre, en effet, que vous soyez tenus par un certain nombre d'éléments, d'autant que le Procureur du roi s'est saisi de l'affaire. Le comité P s'est invité, d'ailleurs, sur l'affaire.

Donc, en effet, savoir ce que vous pouvez communiquer, comment on sera informé de la suite des événements, parce que je pense, en effet, que cela nous touche, plus sincèrement, en tant que Conseiller de Police, par rapport à cette situation, qui n'est pas banale, qui est une situation grave qui s'est passée sur notre territoire. Je pense en effet que cela fait écho aux interventions que nous avons tous les deux, lors du dernier Conseil, et je pense que ces conséquences-là, on doit pouvoir aussi les prendre en considération.

Voilà, merci, Monsieur le Président.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Monsieur Martin. Je vous en prie, Madame Bazelaire.

Mme Ch. Bazelaire, Bourgmestre faisant fonction:

Merci, Monsieur le Président.

C'est vrai que la première chose à souligner, évidemment, c'était un drame humain, et que tant pour la famille, évidemment, que pour les policiers, c'est compliqué. C'est une situation que nous regrettons amèrement et qui est effectivement du côté de la justice maintenant et donc de chez le Procureur et toutes les informations viendront du Procureur du Roi, qui est le seul habilité à parler sur ce sujet, étant donné que c'est un point dans les mains de la justice.

Donc je n'ai aucun élément à vous donner aujourd'hui, ce soir, si ce n'est que j'ai reçu la communauté africaine ainsi que la famille dans mon bureau cet après-midi. Comme j'ai été en contact évidemment, toute la journée; avec les policiers pour m'assurer du bon suivi aussi de ce côté-là. Ils sont suivis – parce que vous demandiez – par un organisme de prévention, ils sont bien suivis, en tout cas du côté de la Police.

Après il y a le Centre de Maîtrise de la Contrainte qui existe et pour lequel ils font déjà des suivis obligatoires chaque année.

Mais donc sur le sujet même, j'espère que vous comprendrez que je ne peux donner aucune information. La famille est bien au courant, je les ai vraiment bien eus cet après-midi pendant plus d'une heure et donc j'espère que cela passera calmement parce que le but évidemment, c'est de ne pas faire une montée de violence, certainement pas en tout cas sur un sujet aussi dramatique que celui-ci.

Je vous remercie.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Madame la Bourgmestre en fonction, Madame Jacquet ?

Mme F. Jacquet, Conseillère communale PTB:

Oui merci Madame la Bourgmestre, merci pour ces éléments de réponse en tout cas.

Je voulais quand même demander, dans un souci de respect et de recueillement à l'égard de l'ensemble des personnes qui sont concernées par ces événements, on voulait que le Collège propose une minute de silence. Voilà. Et aussi dire que, quand une situation de crise se termine par une intervention aussi grave, cela interroge aussi sur ce qui se passe quand même en amont. Quelles sont les des alternatives concrètes à une réponse uniquement policière? Je veux dire, les places disponibles en service psychiatrique.

Donc ici j'ai un témoignage d'un membre du personnel de Dave Saint Martin, je vais le citer: "On a perdu 80% des lits moyens et longs séjours, ce qui fait que maintenant, on a un service d'hospitalisation sous contrainte, qui est plein tout le temps".

Donc cela aussi, c'est très grave et nous restons du coup avec un questionnement. Mais nous ne doutons pas que vous nous apporterez des réponses prochainement.

Merci beaucoup.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci, Madame Jacquet. Monsieur Martin, vous souhaitez répliquer ?

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Merci, Monsieur le Président.

Mais remercier Madame la Bourgmestre.

Je comprends naturellement la réserve au vu de l'affaire.

Mais prendre en considération cette problématique, c'est avoir naturellement une attention particulière sur ce qui se passe sur notre territoire. On peut naturellement s'associer vraiment aux pensées pour la victime et par rapport à la situation et vous demandez, lors de nos prochains Conseils de Police, en huis clos, d'avoir un suivi des informations que vous pourrez nous donner, pour voir quels sont les suivis, qui sont accordés par rapport à cette affaire, s'il y a des sanctions qui doivent être prises ou pas. Sans vouloir aller plus loin, je pense qu'il est de notre devoir de pouvoir aussi être attentif à cette situation, qui est totalement dramatique et qui s'est passée sur notre territoire.

M. V. Maillen, Président d'assemblée:

Merci Monsieur Martin.

Voilà, je pense que le Collège ne souhaite pas accéder à votre demande puisque le dossier est toujours l'instruction. Donc c'est tout à fait prématuré, par rapport à ce qui s'est passé, par rapport aussi aux policiers, par rapport à la situation en général.

Donc voilà je pense qu'on a fait le tour de ce Conseil et que nous pouvons clôturer ce Conseil communal.

Je vous remercie, je vous souhaite de très bonnes fêtes à toutes et à tous. Prenez surtout soin de vous et on se revoit en janvier pour la plupart d'entre vous.

Merci.

Le séance est levée à 00h19.

Par le Conseil,

La Directrice générale,



L. Leprince

La Bourgmestre ff,



Ch. Bazelaire